

QUELQUES PIERRES  
DE DOCTRINE

# QUELQUES PIERRES DE DOCTRINE

PAR

LE CARDINAL

**JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE**

OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

ÉDITIONS BEAUCHEMIN  
MONTRÉAL

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ  
OTTAWA

1936

Droits réservés. au Canada et dans tous les pays de la  
Convention de Berne, par Librairie Beauchemin Limitée,  
Montréal.

Imprimé au Canada. — Printed in Canada.

*À MES MAÎTRES ET À MES ÉLÈVES  
D'OTTAWA*

## AVANT-PROPOS

*De dévots disciples ont recueilli ces quelques discours. Ils se sont persuadés que par leur unité de fond les six études qui suivent constituent un utile ensemble et peuvent former un livre. Comment pourrais-je m'opposer à ce zèle affectueux?*

*Je sais bien que l'on ne trouvera ici que des pierres, amenées à pied-d'œuvre, mais encore éparses sur le chantier, non taillées, non ajustées. Elles sont néanmoins de même grain, un peu rude, mais, je le pense, résistant et infrangible. On observera peut-être que les veines s'y répètent de l'une à l'autre, parfois en termes identiques. Admettons: ces textes rédigés d'occasion n'ont pas visé à devenir un ouvrage, mais à démontrer la solidité manifeste d'une doctrine, le thomisme, sur les fondements de laquelle l'auteur est convaincu qu'il faut bâtir tout l'édifice de la pensée philosophico-chrétienne.*



*+ J. M. Rodrigue, C. S. Villeneuve  
ou  
Sch. de Québec*

**SAINT THOMAS**  
**MYSTIQUE DOCTEUR**

Discours prononcé dans l'église des Dominicains,  
à Ottawa, le 7 mars 1928.

*Quicumque enim Spiritu  
Dei aguntur, ii sunt filii  
Dei.*

Ceux qui sont menés  
par l'Esprit de Dieu, voilà  
les vrais fils de Dieu.  
(*Épître aux Romains*, 8, 14.)

Il s'est trouvé des esprits pour mettre en doute l'élévation mystique des ouvrages du Docteur commun de l'Église; ils ont osé parfois jeter une ombre sur la perfection sublime de sa vie intérieure elle-même. Toute faite de sérénité et d'équilibre, son âme leur a paru froide et étrangère à l'amour. Et ils estiment trop intellectualiste une doctrine dont pourtant chaque rayon de lumière porte avec lui sa chaleur essentielle et qui n'a pas à être sublimisée par les exaltations du sentiment.

Pour contredire ces jugements et ces tendances, il pourrait suffire de leur opposer ce qu'ont écrit de Thomas les souverains pontifes, en particulier Sa Sainteté Pie XI, dans la mémorable encyclique *Studiorum ducem*: « Si l'on veut approfondir toute l'étendue du précepte de l'amour de Dieu, la croissance de la charité et des dons du Saint-Esprit qui y sont adjoints,... il faut tout d'abord s'adresser au Docteur angélique<sup>1</sup>. » Auparavant le même pontife a rapporté comment l'incomparable docteur réunit en lui l'ensemble des vertus, toutes liées, selon son enseignement, dans la charité qui donne sa forme aux actes vertueux<sup>2</sup>.

1. Encyclique *Studiorum ducem*, publiée le 29 juin 1923, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation du saint docteur (cf. *Acta Apostolicæ Sedis*, XV, p. 319).

2. *Ibid.*

Néanmoins, il ne faut pas nous contenter de cette auguste mais trop brève réfutation. Puisque, selon Pie XI encore, « en honorant saint Thomas, on fête quelque chose de plus grand que la gloire de Thomas lui-même, à savoir l'autorité de l'Église enseignante <sup>3</sup> », honorons le *Docteur commun* et édifions en même temps nos âmes, en marquant d'une parole rapide les traits constitutifs de la doctrine du mystique docteur, et en rappelant aussitôt comment, cette doctrine, il l'a vécue.

Excellence <sup>4</sup>, la pensée que je citais à l'instant du pontife glorieusement régnant que vous représentez au milieu de nous, dit assez combien vous y êtes à votre place et avec quel profond respect et quelle pieuse affection il convient de vous y saluer. Recevez donc, Excellence, par ma bouche, trop inhabile interprète, l'hommage de la docilité la plus soumise, de la fidélité la plus intègre, du zèle le plus inextinguible, que cette riche couronne de maîtres et d'étudiants, religieux et séculiers, vient offrir en votre personne à l'enseignement du Docteur commun, et par lui-même au suprême magistère de l'Église et du pontife de Rome.

Saint Thomas, maître de théologie mystique, saint Thomas, modèle incomparable de vie mystique, tels seront les deux points que nous voulons effleurer.

3. *Ibid.*

4. Son Excellence M<sup>gr</sup> Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

## I

L'un des écrivains de l'illustre Compagnie de Jésus, parmi les maîtres les plus versés de nos jours dans les études de la mystique, a pu écrire: « C'est saint Thomas qui devait construire la synthèse doctrinale de la vie spirituelle destinée à devenir la base de tout le développement ultérieur de la théologie spirituelle (ou mystique) <sup>5</sup>. »

Cette synthèse de l'Angélique Docteur tient principalement à sa doctrine de la charité et de son progrès dans l'âme par l'exercice des vertus et des dons du Saint-Esprit, tout particulièrement du don de sagesse.

Qu'est donc la vie spirituelle, sinon le mouvement de l'âme vers Dieu, son bonheur et sa fin? Dans l'ordre surnaturel, ce mouvement procède de la grâce et s'accomplit selon sa poussée.

Or, c'est à la théologie sacrée que ressortit l'examen des vérités qui constituent comme la base des relations de la créature à son Créateur, relations devenues, par l'élévation à l'ordre surnaturel, au lieu de celles de l'esclave ou de la chose à son maître, celles de l'ami à l'Ami, de l'enfant à son Père. Ne serait-il pas bien étonnant que celui que l'Église dénomme le prince de ses théologiens, le plus éminent de ses docteurs, n'eût point conçu nettement et n'eût point clairement expliqué le fondement des états supérieurs qui réalisent sur

5. *Dictionnaire pratique des Connaissances religieuses*, art. *Ascétique et mystique*, par le R. P. de Guibert, s.j., tome premier, col. 417, n. 4.

terre l'union parfaite de l'âme chrétienne avec son Dieu? Et qu'après avoir scruté et en quelque sorte ouvert le dogme pour en constituer comme une métaphysique sacrée, il n'eût point fait la psychologie surnaturelle la plus pénétrante et n'eût tracé les règles des mœurs chrétiennes portées à leur plus haut période? Certes, il l'a fait et, dans cet unique ouvrage qui constitue sa *Somme théologique*, il traite ensemble de toutes ces choses en une harmonieuse et ravissante unité. Habitué à penser et à parler toujours dans la plus pure ligne de l'esprit, il étudie toute science sous l'angle de son objet spécifique. Or, toute la théologie, toutes les théologies n'ont qu'une lumière, celle de la foi; voilà pourquoi elles ne sont qu'une, la théologie sainte; si on l'appelle dogmatique, morale, ascétique et mystique, c'est qu'il y a là des compartiments commodes, peut-être relativement nécessaires, mais artificiels, matériels, équivoques, voire dangereux et trompeurs, on l'a bien vu en ces siècles de verbalisme philosophique, de métaphysique à travers l'imagination. Donc, il n'y a qu'une théologie, celle des rapports de l'homme avec Dieu, Révélateur et Sauveur. Et ce sera celui qui donnera une lumière plus vive sur les éléments et les conditions de ces rapports, qui fournira la meilleure synthèse de la vie chrétienne même la plus élevée, de la vie mystique elle-même. Ce sera le Docteur commun.

Les grandes thèses de la surnaturalité intrinsèque de la foi, de la perfection de la charité commandée à tous, du caractère essentiellement surnaturel des vertus par lesquelles on chemine dans

la voie qui mène à Dieu, de l'efficacité toute divine de la grâce. où ce n'est plus l'âme, infime créature, qui pourrait s'accrocher en quelque sorte par son propre effort à l'énergie du Très-Haut, mais l'énergie de Dieu seul qui l'enlève plutôt et la retient dans les hauteurs de l'infini, voilà autant de points de doctrine qu'il ne faut pas oublier pour comprendre la pensée thomiste sur la vie intérieure et spirituelle; des esprits peut-être myopes les considèrent parfois, bien à tort, comme de pures variantes qui n'affectent point la profondeur des conceptions du maître <sup>6</sup>.

Toutefois, si l'on veut déterminer de plus près l'enseignement de saint Thomas sur ce qu'on est convenu d'appeler la vie mystique, par opposition à la vie spirituelle encore imparfaite et à ses premiers degrés, il faut s'arrêter à sa conception de la charité et des dons du Saint-Esprit.



Chose communément ignorée, c'est à l'Angélique Docteur qu'on doit en propre cette définition de la charité qui surnaturalise chez l'homme l'amour de Dieu: *esse quamdam amicitiam ad Deum* <sup>7</sup>.

L'idée évidemment n'en était pas inconnue, non plus que nouvelle. L'Écriture sainte en fournit par

6. Voir le développement de ces remarques dans *Perfection chrétienne et Contemplation*, du R. P. Garrigou-Lagrange, o.p., tome I, ch. II, *La mystique et les doctrines fondamentales de saint Thomas*.

7. I-II, q. 23, a. 1.

elle-même tous les principes. Cependant les saints Pères, dans leur enseignement, s'étaient plus préoccupés d'inculquer la charité divine que d'en déterminer la notion essentielle. Quant aux docteurs scolastiques, même le bienheureux Albert et saint Bonaventure, reprenant les termes d'Augustin ou du Maître des Sentences, s'ils ont parlé explicitement de cet amour d'amitié qui constitue la charité entre Dieu et l'âme fidèle, ce n'est que d'une façon occasionnelle et sans y insister. Il devait échoir au génie clair de notre illustre docteur d'y trouver l'essence même de l'amour qui rattache l'âme à son Seigneur <sup>8</sup>.

\*

\* \*

L'amitié, expose-t-il, est d'abord un amour de bienveillance, qui va au bien de l'ami et non pas au profit qu'on retirera de son commerce. Elle exige la mutualité, le retour. Mais elle est fondée sur une certaine communication, c'est-à-dire sur une communion d'être et de perfection.

Il ne s'agit point ici de cette communication de bien qui découle de toute amitié, mais de celle-là sur laquelle plutôt elle se fonde <sup>9</sup>. L'on n'est l'ami, en effet, que de celui qui nous est déjà par quelque manière commun et semblable. Or l'élévation surnaturelle de notre âme nous communique, au moins dans le principe, la béatitude divine et nous fait communier à la vie de notre Père céleste, elle

8. Voir la magnifique étude du R. P. Joseph Keller, o.p., dans *Xenia thomistica*, vol. II, pp. 233-276.

9. Cf. Cajetan, *in h. l.*

nous rend de ce chef semblables à Lui. Tel est le fondement de notre union à Lui, de l'amour mutuel que nous nous portons. La charité nous fait aimer Dieu pour cette amabilité infinie, qui est sa béatitude. Elle le penche vers nous et déverse en nous cette béatitude pour nous rendre heureux: amour de bienveillance, amour mutuel, amour fondé sur une communauté et une similitude, amour d'amitié.

J'entends une objection: la charité ne fait-elle point de nous plus encore que les amis de Dieu, ne nous fait-elle point ses fils? Oui, nous sommes ses fils. Mais notons qu'entre le fils et le père il y a des liens qui sont de nécessité et non de pure bienveillance; or tel n'est point l'amour de charité. Le fils et le père n'ont cette fine dilection parfaite qui relie leurs âmes que par la bienveillance mutuelle, l'amitié, fondée principalement chez eux sur une communication de nature, celle du sang. Ainsi de nos rapports à Dieu. Il nous engendre, Il est notre Père, mais cela est préalable et comme la base sur laquelle s'établit notre amour libre, et en un sens d'égal à égal, selon que le requiert la plus haute forme de l'amour, l'amitié. La grâce sanctifiante, qui nous rend *divinæ consortes naturæ*<sup>10</sup>, nous fait les fils de Dieu; c'est la charité qui nous enrichit de sa divine amitié.

Telle est bien la notion essentielle de la charité. L'analyse perspicace du saint docteur l'a découverte et démontrée. Voilà la définition formelle à

10. II *Pet.*, 1, 4.

retenir, si l'on veut organiser le traité théologique de la première des vertus théologiques; la seule qui nous fasse exactement saisir la différence entre l'amour naturel et l'amour surnaturel qu'on peut porter à Dieu; la seule qui nous démontre parfaitement le véritable objet, l'unité, la surnaturalité, la divine infusion de cette vertu; celle aussi qui nous explique son incompatibilité avec le péché grave, qui la détruit parce qu'il est l'inimitié de Dieu, et comment la charité informe, à la différence de la foi et de l'espérance, ne saurait se concevoir; celle enfin qui permet de prêcher, en termes les plus simples et les plus profonds, à la fois aux ignorants et aux doctes, aux âmes qui débutent dans les voies de l'amour comme à celles qui en atteignent les sommets, la juste notion de cette dilection qui incline un Dieu vers nous et nous attire vers son cœur, bien plus qui Le fait demeurer en nous et nous en Lui <sup>11</sup>.

\*

\* \*

Amitié divin! rien peut-il mieux éclairer toute la vie spirituelle jusqu'à l'union mystique à ses degrés sublimes, jusqu'à ce parfait mariage de l'Ami divin et de l'âme, qui donne à celle-ci une ineffable fécondité? En effet, amitié dit recherche, concorde, union, embrassement. Et précisément, un autre point de la théologie de l'incomparable docteur va nous faire comprendre la gradation de

11. Cf. *Joan.*, 14, 23. Relire aussi I-II, q. 28, a. 2, où l'Angélique Docteur rappelle parmi les effets de l'amour l'*inhæsi*o, dans le cas présent l'inhabitation de la Trinité en nous.

cette recherche et de cette saisie mutuelle, je veux dire son enseignement sur les états parfaits de la charité et de la vie mystique, caractérisée par l'empire des dons du Saint-Esprit.

L'Écriture sainte a clairement parlé des dons infus par l'Esprit-Saint dans l'âme du juste, qui complètent l'énergie de ses vertus pour le rendre conforme au Christ et achever sa déification. Mais la tradition prit quelque temps à les discerner d'abord des charismes extraordinaires, conférés pour le bien commun de l'Église, don des miracles, des prophéties, du discernement des cœurs, et autres. On doit cette distinction à la pénétration de l'Aigle d'Hippone. Il en restait une autre pourtant à faire, qu'Augustin n'avait point remarquée assez ou du moins n'avait pas mise en pleine lumière, celle des dons et des vertus auxquelles ils se rattachent, et dont ils portent parfois le nom même. Le génie thomiste s'en est chargé.

Pour notre docteur — c'est là l'un des traits caractéristiques de sa précision psychologique, où plusieurs qui se réclament de lui ne savent plus le suivre, — les dons sont sans doute des forces, des *habitus* et, au sens générique, des vertus, mais ce sont surtout des dispositions à recevoir les souffles célestes qui soulèvent, des instincts par lesquels le génie divin s'exerce en nous, une docilité à des influences qui viennent du dedans, mais d'un autre, *spiritus*<sup>12</sup>.

12. Sur cette admirable doctrine des dons du Saint-Esprit, voir spécialement *la Contemplation mystique d'après saint Thomas d'Aquin*, du R. P. Joret, o.p., ch. 2.

D'abord faut-il ces dons à tous les justes et pourquoi? Le chrétien ne possède-t-il pas sans eux tout un jeu d'habitudes qui transposent son âme à une octave infinie et le rendent capable de produire des harmonies divines, activités surnaturelles de vision, de désir et d'union par la foi, l'espérance et la charité? Et la grâce ne lui confère-t-elle pas en outre les vertus surnaturelles de prudence, de justice, de tempérance et de force, pour que même dans ses mœurs propres il fasse des actes qui soient d'accord avec sa noblesse de familier de Dieu? Sans doute.

Cependant, le chrétien garde sa nature, sa raison, son procédé humain d'agir, sa psychologie native<sup>13</sup>. Et dès lors il y a le danger que, tout revêtu de cette armure divine, il s'en serve peu ou point, ou bien d'une façon toute humaine: tel l'ignorant muni des instruments de précision de l'homme de science, tel le barbare maniant les armes du civilisé, tel l'enfant chargé d'administrer un immense patrimoine, un royaume, un empire... Il y aura disproportion entre le terme et les moyens à mettre en opération d'une part, et d'autre part entre l'agent et la pensée qui doit y conduire. On se lassera, on tombera en route. Avec tant de puissance, on garde le risque et le péril du désastre; avec tant de richesse, il y aura déficience, pauvreté, vulgarité. Hélas! l'expérience ne le prouve que trop!

Regardez donc, mes frères, les chrétiens autour de vous, je n'ose point dire les chrétiens, les reli-

13. Cf. I-II, q. 68, a. 1. Vide Cajetanum in h. l., et præsertim Joannem à Sancto Thoma, *Cursus theologicus*, t. 6, disp. XVIII, a. 2.

gieux, les prêtres que nous sommes ! N'avons-nous point toutes les vertus qui devraient grandir nos âmes à la taille des saints ? Nonobstant, ne sont-elles point vulgaires et souffreteuses, sans idéal, sans grandeur ni envergure ? D'où vient cela ? C'est que le dépôt de notre vie surnaturelle est entre nos mains comme le plus inestimable des trésors en des mains maladroites et confié à un génie limité ?

Et ce serait là, mes frères, la condition normale et totale de l'œuvre surnaturelle de Dieu dans l'homme ? Le Seigneur entendrait faire de lui un vagabond vêtu d'ornements dorés, un débile ployant sous une puissance empruntée, un enfant qui a une course d'adulte à entreprendre, que dis-je, une tâche infinie, sans que jamais ce vagabond soit animé d'instincts de noblesse qui surgissent en lui, sans que le débile se sente appuyé, sans que l'enfant soit élevé dans les bras de son Père ?

Saint Thomas ne le pense point. Il juge que l'organisme surnaturel ne saurait être *essentielle-*ment inférieur à l'organisme humain. Et s'il y a en nous des vertus, facultés surnaturelles qui font que nos œuvres de salut sont de nous et à nous, il faut aussi qu'il y ait en nous des aptitudes à recevoir un agir qui leur soit pleinement proportionné. La raison seule, la raison même avec la foi ne saurait guider notre marche vers l'éternité. Le seul agent proportionné, c'est l'Esprit-Saint. Et ses dons seront en nous des dispositions à recevoir son influence spéciale, des souplesses qui nous rendront dociles à ses inspirations, des attaches qui nous tiendront comme dans le sein spirituel de Dieu, notre

Père, *sicut sub quodam spirituali utero*<sup>14</sup>, et qui nous assureront son influx vital. Voilà bien, d'après saint Thomas<sup>15</sup>, la manière dont se réalise dans sa plénitude le principe enseigné par l'Apôtre: *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei*<sup>16</sup>.

Il faut donc ajouter aux vertus surnaturelles dans l'armature psychologique du juste les dons formellement dits de l'Esprit-Saint; parce que les vertus sont des facultés ou des moyens qui nous rendent actifs dans l'ordre de la grâce, mais nous laissent à notre manière humaine et imparfaite d'agir, tandis que les dons doivent avoir pour effet de nous rendre dociles et passifs à Celui qui saura mouvoir en nous l'opération divine elle-même, même quand elle devra procéder de notre foi, de notre espérance et de notre charité.

\*  
\* \* \*

Dès lors, dans une mesure, les dons du Saint-Esprit sont nécessaires à tout juste, pour sa persévérance dans la vie chrétienne et son salut. Laissé à la motion de sa seule prudence, il ne saura organiser le voyage de son salut. Mais il se peut que l'influence de ces dons demeure latente ou qu'elle ne s'exerce d'une façon positive que plus rarement. Et vous aurez ainsi la vie chrétienne ordinaire, im-

14. Cf. II-II, q. 10, a. 12, où saint Thomas parle de la dépendance des enfants vis-à-vis de leurs parents, aussi longtemps qu'ils n'ont pas l'usage de leur raison propre.

15. I-II, q. 68, a. 2.

16. *Rom.*, 8, 14.

parfaite, une charité sans beaucoup de flamme, une amitié attiédie et aux manifestations occasionnelles. L'on ne saurait répondre à l'amour de Dieu, il est vrai, que par l'efficacité de sa grâce, mais cela peut se faire de deux façons: par la grâce dite coopérante et sous l'action des motifs de notre propre raison illuminée par la foi, et tel est l'état des imparfaits — la vie spirituelle à ses débuts; ou bien sous l'impulsion spéciale et pressante du divin moteur caché en nous, et tel est pour l'Ange de l'École, l'amour consommé — la charité des saints et des parfaits.

On ne saurait douter qu'il faille pousser jusqu'à l'enseignement du saint docteur et en tirer cette conclusion nécessaire avec ses interprètes les plus autorisés<sup>17</sup>, contre d'autres qui n'y regardent point de si près et n'y voient pas aussi bien<sup>18</sup>. Le thomisme distingue donc ainsi deux exercices de la vie surnaturelle: celui qui se ramène aux simples vertus qu'actionne, il est vrai, la grâce et où l'Esprit-Saint meut d'une façon plus générale, l'âme mesurant son œuvre à la règle de sa raison et de sa propre prudence surnaturelle; et celui qui procède de l'exercice habituel et du jeu normal des dons de l'Esprit-Saint, lorsque Lui-même constamment inspire, éclaire, met en branle, anime l'opération surnaturelle. La première manière, nous l'avons vu, est celle des imparfaits et des débutants; la seconde,

17. Cf. Garrigou-Lagrange, *Perfection chrétienne et Contemplation*, *passim*.

18. Joannes a Sancto Thoma, l. c., disp. XXIX.

celle des parfaits, des consommés en grâce<sup>19</sup>. Celle-là constitue la vie chrétienne ordinaire; celle-ci, la vie mystique. Les premiers agissent dans la grâce, les seconds sont *agis* par la grâce: *quicumque enim Spiritu Dei aguntur*<sup>20</sup>. *Unde et in exercitio donorum istorum maxime fundatur theologia mystica*, conclut Jean de Saint-Thomas.

Les vertus sont donc le domaine propre de la vie de lutte et d'ascèse, les dons celui de la perfection spirituelle et des états passifs, où aux ressources actives de l'âme s'ajoutent les initiatives divines; ils sont les facultés qui connaturalisent les opérations divines du juste à leur divin objet.

\*

\* \* \*

L'analyse du caractère propre et du rôle de chacun des dons de l'Esprit-Saint qu'étudie notre pénétrant docteur nous mènerait trop loin. Qu'il nous suffise d'en avoir dégagé la nature commune et la théorie générale.

Dans la doctrine thomiste, les dons d'intelligence, de science et de sagesse prennent un relief plus achevé et qui sert comme de mesure aux autres, parce que la sainteté, la vie chrétienne parfaite se

19. En effet, les parfaits, dont le propre est d'inhérent à Dieu, ne peuvent faire des actes fréquents de cette charité parfaite qu'éclairés et guidés par l'instinct divin, et non par la seule raison.

20. Comment toutefois l'Esprit-Saint n'entrave point du fait la liberté humaine, et comment aussi on ne le saurait conclure du texte de saint Paul, on pourra l'apprendre des théologiens et des exégètes. Cf. en particulier S. Augustin, *Sermo* 156, n. 11; Cornély, *Commentaria in S. Pauli Epistolas*, vol. I, p. 414; M.-J. Lagrange, o.p., *Épître aux Romains*, p. 201.

consomme en la contemplation, à laquelle de fait tous les justes, de par la charité, amour d'amitié, plantée en leur âme, sont appelés au moins d'une façon lointaine et intrinsèque <sup>21</sup>.

A la vérité, quand une âme s'est laissée amollir par les inspirations de la sagesse qui est une lumière de charité, il y a dès lors chez elle un goût et un sens du divin qui lui fait expérimenter Dieu au centre d'elle-même <sup>22</sup>, et aussitôt vous avez l'union, l'union transformante, les noces de l'amitié spirituelle, la saisie affective de la divine Réalité, l'avant-goût de l'éternelle vision d'amour, cette *passio divinorum* <sup>23</sup> que rappelle mystérieusement notre docteur.

\*

\* \*

Telle est, mes frères, la synthèse fondamentale de la doctrine mystique de saint Thomas. Elle part de la notion même de la vie surnaturelle en général, dont elle garde l'unité vivante jusqu'à son plus haut degré, celui de la vie mystique, qui n'est plus quelque chose d'extrinsèque et d'occasionnel pour le chrétien, mais bien, dans l'âme des saints, un épanouissement normal et plénier de la grâce <sup>24</sup>. Nous pourrions ajouter l'exemple à la doctrine et

21. Voir Garrigou-Lagrange, *op. cit.*

22. Voir le magistral et profond ouvrage du R. P. Gardiel, o.p., sur *la Structure de l'Âme*.

23. II-II, q. 45, a. 2, in fine et autres passages en divers ouvrages du saint docteur. Cf. Joret, *op. cit.*, ch. 4, p. 118.

24. Voir *Somme théologique, La Vie humaine, ses formes, ses états*, II-II, q. 179-189, édition de la *Revue des Jeunes*, traduction par A. Lemonnyer, o.p., *Appendice II, La vie contemplative...*, p. 533 ss.

voir tout de suite qu'il en a été ainsi dans le bienheureux Thomas.

## II

L'agencement de la *Somme* et le caractère raisonnable de tous les écrits de saint Thomas ont donné le change à certains esprits superficiels ou prévenus. Ils ont conclu à un auteur sans âme, sans piété, sans amour. Le docteur d'Hippone, tout comme un saint Bernard et un saint Bonaventure, les avait habitués à considérer la théologie comme une œuvre de prière et d'exaltation mystique en même temps qu'une exposition doctrinale. Et ils ont reproché à notre docteur de n'en point agir de la sorte. C'est une erreur. La méthode des premiers au point de vue édification est louable. Saint Thomas l'emploiera bien, lui aussi, dans ses sermons et ses hymnes, avec la mesure propre à son génie; cependant, la méthode de la *Somme*, œuvre formellement scientifique, se devait d'être tout objective<sup>25</sup>. Au docteur chargé de dessiner l'immense construction organisée du savoir chrétien, il appartenait de tracer un plan sans surcharges et de garder à ses lignes leur pure intellectualité. Il lui suffisait de distinguer les pièces, d'indiquer les points d'attaches et les perspectives, sans ajouter et sans vaine ornementation. En d'autres termes, esprit analytique et partout limpide, le théologien par excellence devait faire de la théologie en théologie et garder sa dévotion pour ses travaux particuliers d'édification. Cela peut paraître moins savoureux

25. Voir R. P. F. Cayré, des Augustins de l'Assomption, *La Contemplation augustinienne*, ch. X, *La théologie augustinienne*.

aux intelligences qui ne sont pas fermes ou trop peu habituées à jouir de la pure lumière, mais voilà qui est le plus propre à élever les esprits à ces hauteurs où de voir clair et si loin est un suprême délice et provoque les plus vifs transports.

Au surplus, n'est-ce point signe de puissance et de majesté que de se mouvoir avec aisance et simplicité dans les grandeurs, et n'est-ce point la marque du génie que de franchir d'un pas placide les sommets transcendants?

Le savant au petit pied écarquille l'œil et perd le souffle à son premier eurêka. Le vrai docteur remonte ou redescend d'un œil recueilli, mais paisible, l'échelle des principes et des conclusions. Plus il voit net, moins il a besoin de se distraire, en des contre-coups et des émois, de sa jouissance, qui entre en toutes ses puissances par l'ouverture de son regard. L'artiste de l'épopée veut donner le sentiment du sublime: il se présente les cheveux droits sur la tête et le cœur fendu d'émotion. L'Esprit-Saint raconte dans la simplicité de quelques mots familiers l'Incarnation du Verbe, et Jésus Lui-même parlera des mystères les plus relevés avec le ton tranquille de Celui qui y est chez soi. Voilà l'un des traits qui authentiquent la divine origine de nos Livres saints. Voilà aussi l'une des marques du génie de notre docteur: simplicité dans la grandeur, démarche naturelle sur une trajectoire infinie. L'ange contemple le vrai d'un regard serain, sans papillotage ni trépidation. Et saint Thomas n'est-il point, en ce sens aussi, le Docteur angélique?

Du reste, croit-on que pour avoir été, comme j'ai dit, objectif en son savoir, saint Thomas n'a point eu une âme aimante, l'une des plus *spirituellement* aimantes que les siècles aient connues? Scrutez bien la lettre de ses articles, mettez-y l'oreille de votre foi, et vous y sentirez battre le cœur le plus passionné, vous y saisirez les vibrations de la charité la plus ardente; elle se révèle sous un mot qui est tout un horizon d'amour, et par un accent qui résonne comme dans les profondeurs de l'âme.

Pie XI nous a peint d'un trait, d'ailleurs, toute la vie intérieure de notre saint et génial docteur, et en des termes qui s'accordent avec sa doctrine spirituelle: « L'esprit de Thomas était docile et sensible aux souffles et aux lumières du Saint-Esprit; il recevait et suivait ces inspirations qui sont les principes mêmes de la contemplation <sup>26</sup>. »

Quoi qu'il en soit donc de son œuvre écrite, la vie de saint Thomas d'Aquin nous livre l'insondable abîme de son amour divin. Le saint docteur a vécu la vie mystique par sa docilité aux influences de la grâce opérante et prévenante, par sa passivité constante aux souffles de l'Esprit-Saint.

La vie mystique se développe, on peut le dire d'après de graves interprètes de la pensée thomiste, même dans l'exercice des dons qui se rattachent à la vie active <sup>27</sup>, au moins pour certaines

26. Encyclique *Studiorum ducem* (cf. *Acta Apostolicæ Sedis*, XV, p. 311).

27. Voir en particulier la lettre de M. Jacques Maritain dans *la Vie Spirituelle*, mars 1923, p. 636, et la réponse en *confirmatur* du R. P. Garrigou-Lagrange, qui suit.

âmes qui y sont liées par vocation, comme par exemple par les dons de conseil et de force, dans la défense du bien divin ou dans les œuvres du gouvernement spirituel; mais c'est spécifiquement dans l'oraison qu'elle trouve son acte propre, et par l'exercice particulier des dons de science, d'intelligence et de sagesse.

Saint Thomas fut un contemplatif<sup>28</sup>. Il le fut à un degré ineffable. Ces dons de surnaturelle vision des choses de la foi, latents hélas! dans nos vies, si agissants dans l'âme des saints, chérubins ou séraphins de la terre, s'élevèrent chez lui au plus haut point.

Sans doute, l'œuvre de sa sainteté fut d'abord, comme il est nécessaire, une œuvre d'ascèse et de renoncement. Travail d'épuration le plus actif, qui le dégagait vite du péché et de ses suites et qui le désincarna en quelque sorte, depuis le jour où, à la suite d'une victoire héroïque, les anges ceignirent ses reins de chasteté, jusqu'à celui où l'humilité et le détachement furent tels chez lui que toute son œuvre de pensée, à laquelle il deviendrait impertinent de rapprocher jamais toute autre œuvre du génie humain, ne lui apparaissait plus que comme de la paille: *paleæ sunt*.

Mais en même temps qu'elle se purifie de la sorte, sa vie entière se passe à rechercher Dieu, à le contempler et à en jouir<sup>29</sup>. Tel est en lui l'exer-

28. Voir R. P. Petitot, o.p., *Saint Thomas d'Aquin, passim*, surtout p. 126 et ss.

29. Cf. *Il sancto contemplatore di Dio*, sermon du R. P. Ad. a S. Joseph, o.c.d., dans *Xenia thomistica*, vol. III, pp. 590-597.

cice éminent des dons de science, d'intelligence et de sagesse.

Rechercher Dieu! La science de Dieu!

On se rappelle la première préoccupation de l'enfance du grand docteur. *Quis sit Deus?* se demande-t-il, et sa pensée se plonge en des méditations profondes et prolongées. *Quis sit Deus?*... La *Somme* et tous ses autres ouvrages en auront développé d'une façon merveilleuse la réponse sublime quand il déposera la plume. L'Esprit-Saint lui-même aura guidé sa science. Ce sera dans la prière, au pied du crucifix ou la tête penchée sur l'autel, qu'il aura étudié. Et le Sauveur à diverses reprises lui en rendra témoignage: *Bene scripsisti de me, Thoma.*



Rechercher Dieu, mais pour le contempler, le saisir de l'œil, y fixer son intelligence. Il entre à peine dans la carrière que son illustre maître, le bienheureux Albert le Grand, proclame qu'il résout les questions en docteur et non en disciple<sup>30</sup>. Guillaume de Tocco le montre déjà supérieur à tous les maîtres de Paris, quand, à titre de bachelier, il commença d'exposer dans son enseignement les réflexions qu'il avait accumulées en son âme, durant la période de sa taciturnité. Tous ceux qui l'écoutaient, dit-il, ne pouvaient douter que Dieu ne l'eût éclairé des rayons d'une lumière *nouvelle*<sup>31</sup>...

30. Cf. Petitot, *op. cit.*

31. *Ibid.*

Les papes ont voulu proclamer la pénétration à jamais insurpassée de l'intelligence du docteur. Ils l'ont fait en des termes qu'on jugerait dithyrambiques, s'ils ne les avaient consignés dans les plus graves documents et ne les avaient au cours des siècles tour à tour répétés. *Ipse plus illuminavit Ecclesiam*, nous dit l'un d'eux, *quam omnes alii doctores; in cujus libris plus proficit homo uno anno quam in aliorum doctrina toto tempore vitæ suæ*<sup>32</sup>. Ainsi s'exprime Jean XXII. Et après six siècles, Léon XIII reprendra: « Entre les docteurs catholiques, Thomas d'Aquin, leur prince et leur maître à tous, l'emporte de beaucoup. Comme le remarque Cajetan, parce qu'il vénéra souverainement les saints docteurs, il hérita d'une certaine façon de leur intelligence à tous<sup>33</sup>. » Et encore: « Tout ce qui a été dit avec vérité,... non seulement il l'a connu à fond, mais il l'a augmenté, achevé, assimilé dans une lumineuse transparence. »

L'on serait infini à accumuler de tels jugements qui forment des volumes<sup>34</sup>. Tout cela ne prouve-t-il pas, comme il est avéré, que la pénétration de Thomas ne fut point humaine, mais que l'Esprit-Saint guida son intelligence et la mut sans cesse, et que celui qui devait être le *Docteur commun* des siècles fut en même temps, par la valeur surnaturelle de sa lumière et de son coup d'œil, le *Doctor singularissimus*.

32. Paroles reproduites par Pie X et Pie XI, qui les confirment et les font leurs.

33. Encyclique *Æterni Patris*, du 4 août 1879.

34. Voir *Sanctus Thomas Aquinas, Doctor communis Ecclesiæ*, du R. P. Berthier, o.p.

Mais chercher Dieu, le contempler s'achèvent dans la joie de la charité, *gaudere de amico divino*. On ne sait point les mystères de la charité de Thomas. Qui peut voir dans une âme? qui pourrait voir dans cette âme?

Pourtant, ce recueillement perpétuel du sublime docteur, étranger en quelque sorte à la vie matérielle qui se déroule autour de lui, ce don des larmes lequel si souvent trahit l'émotion sourde et constante de son âme, fixée toujours à l'objet de son regard, cette extase contemplative qui dure à peu près toute sa vie et qui à certaines heures s'accompagne des phénomènes les plus extraordinaires de l'existence des serviteurs de Dieu, surtout cet amour de l'Être suprême, du Sauveur, de la Vierge et des saints, qui déborde dans ses prières, dans son office du très Saint Sacrement et dans ses sermons, et qui s'achève dans une mort où c'est la lumière qui vient consumer elle-même le fil de sa vie, en faut-il davantage pour démontrer que le don de sagesse avait établi l'Angélique Docteur dans une sorte de connaturalité divine<sup>35</sup>, et qu'à la fin ce n'était plus lui-même, mais l'Esprit-Saint, qui tenait sans cesse le regard de son esprit? Des saints, comme on a dit<sup>36</sup>, sont morts d'avoir trop aimé Dieu; notre mystique docteur est mort de l'avoir entrevu et déjà trop goûté. *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*<sup>37</sup>. Suavité mortelle, suavité dissolvante, suavité mystique qui déchire les

35. Cf. Joannes a Sancto Thoma, l. c.

36. Cf. Petitot, *op. cit.*

37. Ps. 33, 9.

voiles de la foi et jette dans le face à face de l'éternelle vision.

\*  
\* \* \*

Arrêtons-nous, mes frères. *Quæ egit, imitatione complere*, nous fait demander l'Église dans l'oraison d'aujourd'hui. L'on nous propose tous les jours, non sans raison, de pénétrer la science du docteur; ajouterai-je qu'il nous incombe plus encore de pénétrer sa conduite. On exalte son génie; je voudrais exalter plus encore sa vie. On vous le montre étudiant et travaillant; regardons-le prier. On veut qu'à son exemple nous apprenions la philosophie et la théologie; à son exemple soyons dociles surtout à l'Esprit-Saint qui travaille en nous.

Ah! si, passionnés d'imiter son humilité, forts à l'égal de sa victoire sur les sens, magnanimes et zélés comme lui dans la défense et la diffusion de la vérité, nous étions fidèles aux inspirations de cette science, de cette intelligence, de cette sagesse qui ne sont point de nous, mais du divin Esprit, quelle gloire nous rendrions à l'Angélique Docteur, quels disciples nous serions de sa doctrine, quels dignes frères nous lui serions, fils de Dieu nous aussi, *quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei*, et quels coparticipants et héritiers de la gloire éternelle: *heredes quidem Dei, coheredes autem Christi* <sup>38!</sup>

38. Rom., 8, 17.

Voilà, mes frères, voilà le vœu ardent de mon cœur et la formule que je dépose aux pieds de notre sublime patron et modèle, mystique docteur, et que je prie Son Excellence de bénir.

---

**LE RÔLE DE LA PHILOSOPHIE  
DANS L'ŒUVRE DES UNIVERSITÉS  
CATHOLIQUES**

Conférence lue à la première session  
de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin  
(12-13 novembre 1930).

L'université est une école de pensée. La philosophie est la plus haute forme de la pensée humaine. La philosophie chrétienne, enfin, est cette pensée humaine, purifiée par la grâce et fortifiée par la Révélation.

Nous tenons là déjà pourquoi la philosophie chrétienne, dans nos universités catholiques, doit occuper la première place et imprégner tout l'enseignement.



J'ai dit ailleurs <sup>1</sup>: l'université est le cerveau d'une nation. J'ai osé l'appeler la cornue vivante dans laquelle s'élaborent les doctrines, les systèmes et les orientations d'un peuple. La physionomie morale d'un groupement, au milieu de l'humanité, et sa personnalité ethnique, ce qui constituera sa puissance précisément humaine, puissance toujours victorieuse et incorruptible, viendra de la qualité de son esprit, du caractère de sa culture spirituelle, partant de son haut enseignement. Telle est la norme.

Depuis le treizième siècle, le siècle en Europe de la doctrine, comme l'avait été dans le monde ancien celui de Socrate et de ses disciples, les grandes universités d'outre-océan ont servi de baromètre à la civilisation. D'avance, on a pu y lire les pronostics sûrs des variations et des tempêtes so-

1. Discours à la messe du Saint-Esprit, au début de l'année universitaire 1927-1928, à Montréal (voir *Revue trimestrielle canadienne*, décembre 1927, p. 444).

ciales. Selon la pureté de leur pensée, elles ont été pour l'humanité des bouillons de culture de l'ordre politique ou de la révolution. Ceci a tenu, en définitive, à la philosophie qu'elles ont cultivée.

Ajoutons que les sociétés modernes, malgré tant d'orages qui ont abattu les donjons et les dynasties, n'ont pu s'affranchir encore au total des institutions publiques et de la conception morale de la chrétienté, tant les universités d'antan, par la doctrine qu'elles ont dispensée, avaient marqué à leur empreinte la pensée commune et façonné inaltérablement les générations et les sociétés pétries de leur enseignement. Des passions mauvaises rendirent celles-ci insensées et cruelles, mais leur sens moral se maintint ou se réveilla à la vivacité des lumières du passé.

Autre constatation. Les déviations de l'esprit européen ont trouvé leur principe dans les universités, je veux dire dans la philosophie de ces institutions, le jour où les docteurs rompirent avec les évidences qui en avaient inspiré la création. Et si la civilisation médiévale doit totalement s'affaïsser, comme il est à craindre, dans le bolchevisme et la révolution mondiale, c'est que les principes régulateurs de la raison humaine auront d'abord été submergés par l'envahissement du positivisme stérile et du scepticisme dissolvant de la pensée moderne.

Reconnaissons-le, la physionomie intellectuelle de notre race et son influence propre en terre

d'Amérique, nous les tenons des caractères de cette culture traditionnelle que nous ont léguée par la France les universités. Aujourd'hui, le rôle de nos institutions de haut enseignement, si elles veulent être au niveau de leur mission, sera de prolonger et d'agrandir même, sur un théâtre moderne et en ce monde américain, ce que furent autrefois les magnifiques écoles, qui servirent de laboratoire aux cristallisations doctrinales de la *philosophia perennis* et de tribune au bon sens inconfusable de l'humanité. Ce sera d'établir, au nom de notre race, la primauté de l'esprit sur la chair et de la conscience sur le dollar. Je le présume, dans les préoccupations de réforme pédagogique de l'enseignement, qui s'agitent fort opportunément en cette province mère, tous s'attachent suffisamment à cette règle majeure. L'oublier un moment serait rompre l'équilibre même de toute la tradition qui nous a faits grands et même irréductibles malgré nos malheurs.

\*

\* \*

J'ai encore un pas à faire avant d'être en plein cœur de notre sujet. Nous parlons de philosophie chrétienne. Voilà qui laisse un peu d'équivoque, et je veux tout de suite la dissiper. C'est plus encore que j'entends dire. Je veux signifier, en effet, la philosophie thomiste. À quoi il y a deux bonnes raisons.

La première, c'est que pour quiconque l'examine sans préjugé, le système thomiste, dans la variété des synthèses de pensée dues aux docteurs

chrétiens, est à la fois le plus naturel, le plus cohérent et le plus complet. Il n'est pas une façon de résoudre des problèmes épars ou isolés. Il est une manière d'entendre toute la vérité humaine, d'en saisir toutes les questions pour les élucider selon sa méthode propre, toujours la même, celle de l'objectivité et de la coordination de l'être. Le thomisme est une philosophie d'ordre, c'est-à-dire d'unité et de hiérarchie, en fonction du primat de l'être. Hiérarchie métaphysique, qui gradue les essences selon leur participation à l'être. Hiérarchie logique, qui étage les idées selon leur rapport à l'être, c'est-à-dire selon leur degré d'abstraction ou de dématérialisation. Hiérarchie morale, qui échelonne les fins, et par conséquent les biens et les devoirs, selon leur participation au Bien ou à l'Être suprême. Aucun docteur, à l'égal de l'Ange de l'École, ne s'en tient avec plus de rigueur à ces règles. Voilà pourquoi le thomisme, s'édifiant sur le terrain du sens commun, porte dans les hauteurs de la spéculation rationnelle, plus audacieux et plus droits que tout autre système, ses sommets. Ce qui ne suppose ni exclusivisme ni cantonnement. Le Très Révérend Père Gillet, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, vient de l'écrire élégamment:

Pareil à ces géants des Alpes qui, de toute leur hauteur vertigineuse, dominent les pics qui les entourent, mais qui, à distance et dans une fausse perspective, n'ont pas l'air quelquefois d'être plus grands qu'eux, ainsi saint Thomas dépasse en valeur intellectuelle tous les docteurs de son temps. Mais il ne s'en détache point; s'il est plus grand qu'eux, il fait corps avec eux. On mesurerait même difficilement la hauteur de son génie, si on voulait isoler des sommités qui lui font escorte, et l'abstraire du milieu scolaire qui l'a fait éclore et où il s'est

prodigieusement épanoui. Mais pour la même raison, et quand on ne se place pas à la distance et dans la lumière voulues pour porter sur lui un jugement de valeur, on peut se tromper et l'estimer moins grand que nature. Il ne faut pas chercher d'autres motifs aux erreurs d'appréciation que certains esprits de notre temps, par ailleurs très distingués, ont pu porter sur son œuvre<sup>2</sup>.

L'on serait hésitant à croire à cette transcendance du docteur dominicain, ou du moins à l'exprimer, s'il n'y avait pour nous en assurer l'autorité même de l'Église, et voilà la seconde raison pour laquelle, dans nos universités, philosophie chrétienne revient à dire avant tout philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Naguère, j'ai cru établir, sans laisser place à la discussion, le sentiment de l'Église à ce sujet<sup>3</sup>. Je n'y reviendrai pas en détail. S'il est un point acquis dans la discipline doctrinale actuelle du catholicisme, c'est sans conteste la dictature intellectuelle de l'Angélique Docteur. « Ceux qui veulent être vraiment philosophes — et les religieux doivent surtout le vouloir, — écrivait Léon XIII, le 25 novembre 1898, aux Frères Mineurs, sont obligés d'établir les principes et les bases de leur doctrine sur saint Thomas d'Aquin. » « S'il se rencontre des docteurs en désaccord avec saint Thomas, avait-il précédemment exposé aux Jésuites (30 décembre 1892), quel que soit, d'autre part, leur mérite, l'hésitation n'est pas permise, les premiers doivent être sacrifiés au second. » L'encyclique *Stu-*

2. *Angelicum, La méthode philosophique de saint Thomas d'Aquin et l'expérience*, avril-juin 1930, pp. 147-148.

3. Controverse avec le révérend père Ephrem Longpré, o.f.m., dans *le Droit*, 25 novembre, 5 décembre et 9 décembre 1927.

*diorum ducem* de Sa Sainteté Pie XI, du 29 juin 1923, l'a remis en lumière et en a donné toutes les raisons. Les directions pontificales, qui tracent le programme de l'enseignement philosophique dans la chrétienté, par leur discrète précision et leur forte envergure, sont d'une douce et irrésistible vigueur. Quand on se reporte au milieu historique qui les a vu naître<sup>4</sup>, les canons 589 et 1366 du droit commun de l'Église latine, en particulier, marquent avec évidence, pour tout esprit impartial et renseigné, la volonté irréfutable et nette de l'Église de briser les traditions les plus prolongées et d'arrêter les courants les plus forts qui s'opposeraient aux enseignements de l'Ange de l'École.

« L'Église, selon Benoît XV, a proclamé que la doctrine de Thomas d'Aquin est la sienne propre. *Cum Thomæ doctrinam Ecclesia suam propriam edixit esse*<sup>5</sup>. » Paroles parmi tant d'autres aussi formelles qu'a prononcées le magistère suprême à la gloire du docteur « spécifiquement catholique, philosophe et théologien de Pierre et de la catholicité<sup>6</sup> ». Songez à la valeur d'un système philosophique, dont la formule se présente ainsi avec un pareil coefficient d'être la philosophie dont l'Église, l'Épouse de la Sagesse incarnée, a été dotée par le Verbe pour en user dans ses spéculations mentales.

4. Voir nos articles sur *le thomisme avant et après l'encyclique Æterni Patris*, dans la *Revue dominicaine*, mai, juin et septembre 1929.

5. Encyclique *Fausto appetente die*, pour le septième centenaire de la mort de saint Dominique, 29 juin 1921.

6. Jacques Maritain, *Le Docteur angélique*, page 153.

Cette Église, elle est indéfectible. Elle est la gardienne de la vérité. Elle ne saurait, dans une législation comme celle du Code de Droit canonique, qui a recueilli toute la sagesse de ses réflexions vingt fois séculaires, se prononcer provisoirement ni avec légèreté: ses formules sont définitives, quand il s'agit de points capitaux comme celui de la formation du cerveau de ses clercs et des règles de pensée à leur fournir. L'Esprit divin, qui l'anime en son gouvernement comme en son infailible magistère, la retiendrait d'amener l'intelligence de ses ministres à une école dangereuse ou incertaine. Si l'Église est thomiste, et elle l'est indéniablement, c'est parce que Dieu le veut ainsi. Aussi bien les exégètes trop avisés ou débonnaires et les jongleurs de commode épikie s'useront-ils les dents avant d'avoir rongé des textes durs et précieux à l'égal du diamant. *Væ mihi si non thomistizavero* <sup>7</sup>.

Je réponds à une objection. La vérité philosophique, dira-t-on, ne relève point du magistère catholique, qui n'a en tant que tel d'autre objet que la révélation du Christ. Fort bien. Donc, il n'a pas à s'exercer, d'une façon directe et en vertu de sa fonction primaire, sur les vérités naturelles et les systèmes philosophiques: je le concède. Mais en tant que la vérité rationnelle précède la foi et que la philosophie en formule les dogmes, l'Église a lieu de se prononcer sur cet objet. La théologie ne peut pas se développer dans l'esprit humain sans se servir des vérités philosophiques qu'établit la

7. Jacques Maritain, *Antimoderne, Préface*.

raison et qu'elle met en contact avec les données de la foi, pour en faire jaillir les conséquences qu'elles contiennent virtuellement. Elle surélève ainsi la philosophie et en *use* comme d'un instrument. Il appartient donc à la théologie, et il appartient au magistère de l'Église, indépendante à priori de tout système philosophique, d'en examiner la solidité, de juger à sa lumière les énoncés des philosophes et d'assumer, parmi les divers systèmes de pensée humaine, celui qui sera entre ses mains *le meilleur instrument de vérité*.

\*

\* \*

Ces précisions faites, il est temps de reprendre la thèse tout à l'heure annoncée. Deux points partageront cette étude. Le premier, théorique, déclarera les rapports de la philosophie avec ce qu'on peut appeler l'esprit universitaire. Le second, pratique, fournira par manière de corollaires des réflexions sur les conditions de cet esprit chez nous.

### I. — *Des rapports de la philosophie thomiste avec l'esprit universitaire.*

L'on pourra discuter sur l'étymologie formelle ou l'origine historique du mot *université*. Il reste acquis que l'université est de nos jours l'ensemble des chaires de haut enseignement, et l'universitaire celui qui, au-dessus des données vulgaires et d'une culture moyenne dans les sciences et dans les arts, en possède les principes majeurs. C'est du moins dans ce sens que je veux l'entendre. Or c'est la philosophie qui relie les diverses chaires sur un

terrain commun et qui fournit à toute science sa racine et sa sève. En d'autres mots, c'est la philosophie qui donne au penseur de l'envergure et de la transcendance. C'est elle qui fait l'universaliste et le haut-penseur dans la manière de considérer tous les problèmes de la vérité. Elle crée l'esprit universitaire, qui permet de juger universellement de la vérité, qui forme le spécialiste fécond, qui subjugué enfin les élites et retient par elles les sociétés dans la captivité salutaire de la foi.

\*

\* \*

La philosophie crée l'esprit universitaire.

Partons de la définition exacte de la philosophie. Comme nous l'entendons, elle est une connaissance scientifique qui, par la lumière naturelle de la raison, considère les causes premières, c'est-à-dire les raisons les plus générales et les plus élevées de toutes choses. S'occupant de tout objet à connaître, la philosophie possède, on le voit immédiatement, un rôle universel. Elle marque ainsi dans l'abstrait ce que dit au concret l'œuvre universitaire.

Dissipons toutefois une grossière équivoque qui a échappé à de célèbres penseurs. Pour avoir mal compris le domaine universel de la philosophie, Descartes en a fait la science unique, dont toutes les autres ne seraient que des parties. Erreur. Auguste Comte et les positivistes, au contraire, ont voulu la diluer jusqu'à la résoudre dans les sciences de pure expérimentation. Autre erreur. L'une

et l'autre, confusion élémentaire entre l'universalité de la matière propre à la philosophie et l'universalité des points de vue. À leur façon incisive, Aristote et saint Thomas distinguent: la philosophie et l'ensemble des autres sciences ont le même sujet *matériel* à connaître, mais la philosophie en considère les raisons les plus universelles, les causes premières, tandis que les autres disciplines scientifiques considèrent formellement, chacune en son objet propre, les causes secondes ou les raisons plus particulières et prochaines, c'est-à-dire proches du fait contingent et du détail des phénomènes, qui tombent sous nos sens.

Le physicien examine les corps, il les pèse, il en calcule les forces, il en détermine le jeu; en vain en cherche-t-il, avec ses moyens propres, la constitution profonde, d'où jaillissent les propriétés naturelles, la corruptibilité, la migration, l'étendue.

Le botaniste voit une plante. Il lui appartient d'en découvrir les raisons prochaines: la *cause efficiente*, une semence produite par une plante de même espèce; la *fin*, reproduire pareille semence; la *constitution* physique, laquelle comporte deux éléments, un organisme statique et un fonctionnement dynamique. Il ne peut pas aller plus loin, il n'atteint que les causes prochaines et particulières à cette espèce. Au philosophe de rejoindre la cause efficiente première et transcendante de cette plante, comme de *tout* être fini, le Créateur; sa cause finale *ultime*, répondre dans le grand plan de la nature au dessein de ce même Principe premier; ses causes intrinsèques radicales, communes à *tout* être

corporel, matière et forme, et même à *tout* être créé, acte et puissance. En ceci, le botaniste n'est plus chez lui.

Les sciences biologiques en général examinent les faits vitaux; elles en mesurent leur évolution, elles en posent les conditions régulières; elles ne sauraient rien dire de la nature même de la vie, qui ne relève pas de l'observation microscopique et positive, mais de la pensée abstraite du philosophe.

L'astronome considère le mouvement des astres dans l'empyrée; il emprunte à la philosophie la notion du temps, de l'espace, du mouvement. La géométrie s'occupe d'étendue, dont elle ignorera la nature, si elle ne s'adresse à la philosophie physique. L'arithmétique, l'algèbre et tous les calculs partent de postulats fournis par la philosophie: unité, nombre, réalité mathématique.

On pourrait prolonger ainsi de suite les comparaisons. Celles qui viennent d'être faites suffisent à démontrer qu'en dessous ou au-dessus, selon l'image qu'on préfère, de l'objet global des sciences, il y a des considérations plus profondes, il y a des points de vue plus élevés et plus généraux, qui échappent aux sciences et qui constituent le point de vue philosophique.

Or, voilà le principal et le premier point de vue universitaire. L'universitaire, en effet, répétons-le, est l'esprit supérieur. L'esprit supérieur est celui qui domine les autres esprits. Tel est le philosophe. Plus donc le savant est philosophe, plus il est à même de juger de tout et particulièrement

de la science qu'il cultive ou qu'il enseigne en propre. Et plus une science s'élève et se rapproche de la philosophie, plus elle est universitaire, car plus elle cultive et forme l'intelligence, plus elle fait l'esprit supérieur, capable de voir haut et loin, de juger dans la pleine lumière.

La géographie et la topographie ont de nos jours fait des progrès incroyables de précision et d'étendue. C'est depuis qu'on étudie la terre et ses reliefs du haut des airs. Il a fallu monter pour mieux voir en bas. L'aéroplane éloigne, mais élève l'arpenteur et le géographe; il leur permet de mieux embrasser du regard. L'esprit universitaire doit ainsi élever les esprits à la hauteur des vues les plus générales, et il ne le fera qu'à la condition d'être familier avec les hardiesses et l'envergure du vol philosophique. Dès lors, la grande force d'une université réside dans l'armature philosophique de son œuvre; son rayonnement formel et irréductible, c'est celui de la pensée pure qu'elle dégage de toutes ses activités.

\*

\* \*

On me fera le reproche d'ignorer la science moderne et de prêter flanc aux blâmes sarcastiques des docteurs *up to date*. Je veux donc exposer maintenant comment non seulement l'universitaire-philosophe, de ses hauteurs, doit pouvoir juger les sciences et les contrôler, mais d'une façon prochaine les stimuler et les diriger. En effet, notre philosophie, philosophie de l'être, fondée sur l'expérience, éduque et *forme le spécialiste*. Elle est la seule capable

d'accueillir tous les faits généraux ou les lois scientifiques établies par les sciences positives, et de les faire entrer dans un corps universel de doctrine dont toutes les parties soient liées et cohérentes. Elle réalise de la sorte une soudure infrangible et normale entre la métaphysique et les sciences vulgairement dites.

Il n'est pas besoin d'être philosophe, je le veux bien, pour avancer dans quelque science. Ça été le tort de Descartes encore de prétendre que les principes de toutes les sciences dépendent dans leur évidence même de ceux de la métaphysique, par laquelle il faudrait en premier lieu commencer toute initiation scientifique. Exagération manifeste. Mais non moins funeste est celle des positivistes, qui font les sciences absolument indépendantes de la philosophie. Du coup, plus de *scientia reatrix*. Les sciences ne forment plus un édifice ordonné, mais un amas chaotique. Auguste Comte voulait tout de même une philosophie pour mettre en bibliothèque sur des rayons étagés les sciences particulières. Il n'a pas vu que cette classification et cette systématisation n'est possible que si la philosophie est une science à part, dominant toutes les autres pour les régir et les diriger. Saint Thomas veut, lui, que la philosophie, *magistra et reatrix*, gouverne les autres sciences, mais avec la souplesse d'une direction indirecte et en quelque sorte politique. La philosophie les mène au bout de l'index, et quand il y a lieu les morigène de convenance<sup>8</sup>.

8. Voir Jacques Maritain, *Introduction générale à la Philosophie*, volume I.

La direction politique, en effet, c'est cela. Ce n'est point prendre par les épaules et pousser. C'est indiquer le terme, tracer la voie et exciter la marche. Comme l'autorité sociale dirige l'individu en ouvrant des avenues à sa liberté, comme la raison dirige le sentiment en dressant les objets qui le font naître, ainsi la philosophie, *rectrix scientiarum*, n'usurpe-t-elle point le rôle des sciences, mais tout uniment les maintient-elle dans leur propre champ, par son autorité première. Et c'est un bien grand service qu'elle rend au spécialiste savant.

Bien qu'ils s'imposent à l'esprit indépendamment de la métaphysique, les principes des sciences humaines néanmoins supposent en réalité les principes de la science suprême et se résolvent en eux. Ils peuvent être connus sans ceux-ci, mais ne pourraient être vrais si ces derniers ne l'étaient d'abord. « Deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles » est un principe mathématique évident par lui-même. Toutefois, il se résout en ce principe métaphysique dont il n'est qu'une sorte de contraction: « Deux êtres identiques à un même troisième sont identiques entre eux. » Les principes des sciences ne sont en définitive que des applications morcelées et des incarnations restrictives de l'être universel et des évidences transcendentales.

Application et dépendance toutefois qui ne leur enlèvent point, encore un coup, leur autonomie. On voit par suite le rôle de la philosophie dans la formation du savant. Elle ne lui assigne point positivement la fin de sa science propre. Elle

laisse au mathématicien de *mathématiser*, au rhéteur de persuader et d'émouvoir. Mais elle rappelle à l'orateur romantique qui pense démontrer en enflant la voix, que ni les larmes ni la crainte ne sont une évidence; et au mathématicien, qu'il est incongru, en face d'un beau poème, de s'exclamer: « Après tout, qu'est-ce que cela prouve! » Elle dirige les sciences en réprimant leurs écarts, elle détermine l'ordre des sciences entre elles et prévient leurs empiétements. Chacune tenue à son rang, toutes convergent vers la fin propre au philosophe et qui est souveraine, la vraie sagesse. En un mot, pour revenir à une doctrine féconde, les disciplines de l'esprit moderne et qui veulent perfectionner l'individu doivent être assujetties à la discipline impérissable qui développe la personnalité.

Or c'est ici que le rôle de la philosophie est régulateur dans la formation du spécialiste. Sans doute, la spécialisation est nécessaire, mais non une spécialisation hâtive, fatalement stérile, non une spécialisation exclusive qui rend myope. Les organes du vivant ont lieu de se différencier, mais non pas avant que l'embryon n'ait un principe de vie et sans jamais se détacher de leur tronc commun. Ainsi des spécialisations. Une université a besoin de facultés distinctes, dont chacune se livre intensément à ses recherches propres de quelque aspect de la vérité et de la science. Mais, sous peine de tout compromettre, que le spécialiste commence par avoir l'esprit universel et qu'il continue de se tenir enraciné dans la métaphysique. Sans quoi il fait une œuvre morte et mortifère. Pour ne la point trouver dans son éprouvette, le chimiste niera

l'âme, et l'anatomiste déclarera qu'il ne l'a point atteinte de son scalpel.

Voilà bien l'histoire du *scientisme*<sup>9</sup> de nos derniers siècles, produit avorton de l'intelligence des savants, voilà en particulier le *mécanisme* des spécialistes américains.

Le scientisme, oublieux de la philosophie et des évidences supérieures, s'est présenté d'abord, à son degré le plus grossier, sous la figure d'un matérialisme universel, asservissant toute entité à la mesure linéaire ou visuelle, et toute discipline supérieure aux exigences de la quantité et du mouvement.

L'évolutionnisme a succédé à ce matérialisme obtus. Il a étudié l'univers en narrant, à la façon d'un conte, son histoire supposée. Travail facile, qui dispense de philosopher. Il suffit de constater quelques faits dont on constitue une chaîne, en imaginant sans trop d'effort les chaînons absents. Tout évolue, crie-t-on. En se développant, l'énergie devient pensée, la magie, religion; le clan primitif noyauté la conscience sociale, le totem se mue en dieu, l'élan vital, cher à M. Bergson, produit chacun de nous... et bien pis encore, le besoin crée l'organe, le surhomme jaillit des désirs intempérants et orgueilleux. Le tout vient de rien. Telle est l'explication: c'est fort simple et bien clair!

Vous vous récriez, vous n'y comprenez rien: c'est que vous n'êtes pas un spécialiste familiarisé avec le problème!...

9. Voir Jacques Maritain, *Antimoderne*.

Le spécialiste, l'œil ainsi *daltonisé* par la couleur de sa spécialité, prend bientôt l'attitude la plus servile à l'égard des faits. Il confond le fait brut avec la vérité que celui-ci porte en gestation. En dehors du fait matériel, cylindre enregistreur où toute réalité devrait venir s'inscrire selon lui, il ne voit plus rien autre. L'électricité n'est pas, ce qui existe c'est l'électromètre. L'intelligence succombe aussi sous l'érudition, elle reste faible, ne sachant plus discerner, juger. « Connaître les *raisons* des choses perfectionne l'intelligence, a enseigné saint Thomas, mais non pas leur singularité, pour laquelle d'ailleurs une intelligence bien ordonnée n'éprouve aucun désir. »

Par la réaction répulsive d'un estomac rétréci, la raison scientifique rejette bientôt et méprise les faits qui ne cadrent point avec sa spécialisation. Les phénomènes biologiques, psychologiques, sociaux, historiques sont alors cuisinés, alambiqués à désir, pour être rendus acceptables à la biologie, à la psychologie, à la sociologie et à l'histoire dites modernes, scientifiques, critiques, hypercritiques. Ce n'est point toujours l'insincérité née de l'orgueil qui inspire de tels procédés. C'est un manque de philosophie, une faiblesse congénitale au savant moderne. On connaît assez bien là-dessus les aventures du darwinisme, les observations de Charcot à la Salpêtrière, les expériences du docteur Haeckel, sans compter la découverte des antiquités de Glozel.

Ce dernier cas a bien lieu d'être rappelé. Un docteur fait enterrer par son jardinier une ferraille. On la découvre quelque temps après, et la science

s'en émeut. Le docteur et le jardinier trouvent profit au métier. Les savants accourent, discutent, se battent à coups de oui et de non pour l'authenticité. Les doctes arrivent même d'au delà des frontières. Les académies font enquête. La diplomatie s'en mêle.

C'est un événement scientifique de première grandeur jusqu'à ce que le stratagème, après plusieurs mois de subterfuges et de profits, soit découvert.

Tout cela se passait non pas aux Indes, mais en France, ni au moyen âge, mais en 1926.

On a donc, par le scientisme, un critique à la Renan, un savant à la Berthelot. La griserie du rêve oriental ou la fièvre juvénile de quelque découverte proclameront malgré l'absurdité le nihilisme des causes premières, dont l'esprit humain continue pourtant d'avoir faim et soif.

Le scientisme finit donc par assujettir l'esprit à l'imagination et à la vanité des découvreurs, à la sensibilité et à l'impressionnisme des travailleurs en cabinet. Chacun peut le constater à peu de frais en examinant ce qui s'appelle communément de nos jours recherches scientifiques, psychologie expérimentale, *mind tests*, *Christian science*, doctorat en philosophie et universités à l'américaine.

Lorsque manque cette sagesse philosophique, qui garde une science en de justes proportions au regard du spécialiste, inconsciemment la visière du

point de vue propre restreint tout le champ visuel de son esprit. Considérant non plus l'objet qui est devant lui et dont il ignore tant de choses, mais le peu de science qu'il a réussi à en dégager, le spécialiste prétend tout expliquer avec ce qu'il connaît déjà et faire le monde à la mesure de son manomètre. On a alors des intellects rétrécis, matériels, sans perspectives, bornés. Avec un orgueil qui les rend stupides, ils se prononcent d'autant plus sentencieusement sur les vérités qu'ils ignorent — vérités apprises, peut-être, par les humbles du catéchisme — qu'eux-mêmes connaissent en mathématique ou en physique des lois ou des phénomènes merveilleux.

C'est à détruire le scientisme, à former le savant robuste en son bon sens autant qu'intuitif en ses aperçus que la philosophie traditionnelle servira et qu'elle doit s'employer. Elle empêche de jongler, par orgueil ou par illusion, avec les faits et les postulats. Dans l'article auquel il a été fait allusion tout à l'heure, le Très Révérend Père Gillet met en évidence une fois de plus la valeur incontestable du thomisme par sa méthode vraiment *scientifique*, par sa fidélité constante à une argumentation rationnelle basée sur l'expérience. Il le démontre en particulier dans l'élaboration thomiste du problème de la connaissance et dans la genèse de la morale sociale, selon saint Thomas. Et il conclut par un paragraphe résumé ici et qui répond du coup à l'objection qu'on serait tenté de faire à un thomisme universitaire: la philosophie de saint Thomas est aussi peu systématique

que possible, on ne retrouve en elle que ce que l'expérience nous a forcé d'y mettre.

Le treizième siècle fut grand dans sa philosophie, parce qu'en même temps qu'elle éclairait les intuitions à l'intérieur du dogme, la recherche philosophique pour elle-même n'était point négligée ni par un Albert le Grand ni par un Thomas d'Aquin, et l'investigation des phénomènes de l'expérience et même l'observation scientifique servie par les moyens rudimentaires de l'époque n'étaient pas non plus méprisées.

Vinrent bientôt les siècles d'une métaphysique anémiée, d'une scolastique verbeuse et évidée. Quand les sciences modernes commencèrent à éblouir par des découvertes qui avaient l'air de changer l'axe de la raison humaine, il eût incombé aux détenteurs de la sagesse de purifier la science de ses illusions. Mais les uns étaient trop isolés et trop occupés à sauver l'essentiel de la métaphysique, et les autres, trop hargneusement retranchés derrière les murs de l'École et les faibles remparts de leurs syllogismes, sans prendre aucune part ni aucun intérêt à l'immense effort scientifique qui ébranlait le monde autour d'eux. Tels de nos jours encore les métaphysiciens désincarnés, qui lèvent les épaules et sourient de toutes les sciences physiques dont ils n'ont jamais su apprendre les quatre points cardinaux.

Ce n'est pas de la sorte, évidemment, que les métaphysiciens aideront et purifieront les spécialistes. La philosophie n'a pas pour fonction de

bouder les sciences, mais de les guider. Galilée formule le principe d'inertie: le philosophe jugera, et dans quelle mesure, si ce principe est compatible avec la thèse cosmologique du mouvement, par suite il lui posera des bornes essentielles. Gassendi conçoit la théorie des atomes: la physique constatera ou non leur existence, mais la philosophie saura dire qu'ils ne sont pas les ultimes principes réels des corps ni l'explication de leur unité substantielle. Einstein veut une mathématique relativiste: le philosophe lui permettra d'en faire peut-être une méthode de calcul, mais non certes un concept objectif des corps étendus ni l'affirmation d'une quatrième dimension proprement dite. Les mécanicistes opposent à la théorie du libre arbitre le principe physique de la conservation de l'énergie: la thèse du libre arbitre sera mieux élucidée et le postulat des mécanicistes, réduit à ses justes proportions.

Bref, on le voit, une ferme philosophie inspire au savant de la modestie et donne à son œuvre de la mesure. Dans une université, il doit flotter une telle atmosphère métaphysique que le spécialiste puisse en respirer le bon sens le plus épuré.

De cette sorte la philosophie imprégnera tout l'esprit universitaire et commandera chacune des facultés. La culture des lettres, de l'histoire et des beaux-arts hypertrophierait l'imagination et la mémoire, amollirait le cœur et exaspérerait la sensibilité, si elle n'était réglée par la science de la vérité. Les sciences exactes dessécheraient le cœur du mathématicien, s'il méprisait les rouages

de la psychologie. Le physicien se perdrait dans la matière, si son esprit n'avait appris à abstraire et à s'élever jusqu'aux conceptions spiritualistes les plus dégagées. La théologie elle-même serait érudition et sèche énumération de textes, sans la philosophie pour lui servir d'étai et comme de clef. C'est pourtant ainsi qu'elle fait son œuvre d'assise et de lumière.

En résumé, la philosophie a pour fonction de soutenir les divers organes universitaires et de les équilibrer.

\*  
\* \*

Le troisième rôle qui lui revient dans nos universités chrétiennes, c'est, je l'ai dit, après avoir créé l'esprit universaliste et formé le spécialiste d'envergure, de soumettre les élites intellectuelles et par celles-ci toute la société aux vérités de la foi.

Son Éminence le cardinal Rouleau exprimait naguère en des termes que je ne saurais omettre cette fonction admirable :

La gloire suprême d'une université catholique et son plus solide rempart contre toute aberration doctrinale, c'est d'ajouter au faisceau des lumières naturelles la splendeur des rayons qui viennent d'en haut; de poursuivre ses recherches à la clarté de ce double foyer et de pénétrer son enseignement des principes de la divine révélation. Alors, la théologie sacrée, tant par la noblesse incomparable que par l'absolue certitude de son objet, domine toutes les connaissances. Elle associe l'homme dès ici-bas à la science éternelle de Dieu lui-même, dont elle est la radieuse participation. Elle dirige de haut toutes les sciences de la terre dans le champ particulier de leurs investigations et les fait bénéficier de sa suréminente splendeur. En retour des clartés qu'elle leur communique, elle reçoit les hommages que ces

sciences humaines lui rendent, comme des servantes à leur reine. L'esprit ravi contemple la noble hiérarchie des connaissances humaines, qui s'élèvent de degré en degré en se prêtant un mutuel appui. Sciences physiques et mathématiques, sciences métaphysiques, morales et théologiques, toutes montent, dans un croissant resplendissement, des choses visibles au Dieu invisible, de l'être précaire des créatures à l'être éternellement subsistant du Créateur, de la faiblesse de l'être en puissance à la majesté de l'adorable et indivisible Trinité<sup>10</sup>.

Je voudrais insister sur le rôle de la théologie, c'est-à-dire de la philosophie éclairée par la foi, à l'égard des autres disciplines, dites parfois, non sans abus, sciences profanes.

« Bien que la foi soit au-dessus de la raison, a défini le concile du Vatican, il ne peut cependant y avoir entre la foi et la raison aucun dissentiment véritable; car c'est le même Dieu qui, d'une part, révèle les mystères et infuse la foi dans les âmes et qui, d'autre part, a fait don à l'esprit humain de la lumière de la raison, et Dieu ne saurait se nier lui-même ni le vrai contredire jamais le vrai. »

Il faut le reconnaître, la philosophie, comme toute autre science naturelle, est indépendante de la Révélation dans sa sphère propre; elle part de ses principes rationnels et guidée par la seule rigueur de l'évidence elle se développe d'une façon autonome. Elle est pourtant soumise au magistère de la foi. Tout énoncé philosophique qui contrecarre une vérité révélée est une erreur. Or, c'est la raison éclairée par la foi, c'est la raison soumise

10. Discours au déjeuner universitaire du 8 décembre 1926, à Québec. Voir *le Canada français*, janvier 1927, pp. 308-309.

au magistère de l'Église qui est seule capable de dénoncer une telle erreur. Aussi ce magistère a-t-il d'abord le rôle d'épreuve négative à l'égard de la philosophie, en d'autres termes droit de contrôle sur les conclusions philosophiques. Le dogme sert ainsi de garde-fou à l'esprit humain, et cela est un grand bienfait pour la raison, puisqu'il n'y a pas de sottise au monde qui n'ait trouvé quelque faux philosophe pour la défendre.

Le concile du Vatican a rappelé aussi que la faiblesse de l'homme est si grande que, sans un secours spécial de Dieu, la raison humaine est incapable de parvenir à posséder toutes à la fois et sans mélange d'erreur même les grandes vérités d'ordre naturel, dont chacune, prise à part, est cependant dans son rayon visuel. La foi aura donc, en outre, un office positif, celui d'être comme l'étoile polaire et d'orienter l'intelligence humaine, *velut stella reatrix*.

Les sciences physico-mathématiques, il est vrai, portent sur un objet qui, à cause même de son caractère inférieur, n'a guère été touché par la foi, dont le but est d'enseigner la science du salut éternel. De là, pour divers esprits, l'inclination à croire que la science en général jouit d'une indépendance de principe à l'égard de la vérité révélée. Instinct enfantin et illogique, auquel pour peu que l'orgueil s'en mêle le savant cède parfois trop facilement.

Les sciences rationnelles et les sciences historiques, en tout cas, dès qu'elles s'attaquent à

l'explication des natures ou des faits, rencontrent forcément sur leur chemin quelque vérité dogmatique, à laquelle la raison elle-même demande soumission. En urgeant ce principe, la philosophie chrétienne protège le savant, auquel elle présente pour guider son vol tout un ciel constellé des points lumineux de la foi.

Et néanmoins, l'Église laisse encore une bien grande liberté au savant. Elle ne lui défend nullement de contrevenir, pourvu qu'il le fasse avec convenance, à des croyances pieuses qui sont non pas le dogme, mais des persuasions subjectives ou des manières à soi de concevoir la vérité révélée. Elle lui permet de pousser aussi loin que possible ses hypothèses et se défend d'intervenir au nom de la foi, tant que la contradiction avec le dogme n'est pas prochaine. Ce n'est pas d'ailleurs sur les certitudes de la science que la foi opère; ce serait au contraire sur les incertitudes et sur les hypothèses, pour les fixer.

Au demeurant, l'autorité de la foi n'est pas seulement restrictive contre les empiétements de l'incompétence et les perversions de l'orgueil. Elle est en outre essentiellement fécondante et provocatrice, éclairant de la lumière éblouissante du Créateur l'ensemble des créatures.

L'on admettra aussitôt son influence captivante pour l'esprit du savant chrétien et, par voie de conséquence, son rayonnement et son action morale dans la société. J'emprunte ici encore le texte de l'un de nos maîtres, le vénéré M<sup>sr</sup> Louis-Adolphe Pâquet:

L'université laisse dans la pensée et dans l'âme de ses élèves une empreinte. Lorsque les maîtres ont su s'élever à la hauteur de la tâche, et lorsque les élèves eux-mêmes se sont acquittés consciemment de tous leurs devoirs, cette empreinte est faite non seulement de savoir technique, mais de curiosité intellectuelle, de probité morale, de distinction, de civisme. Il se crée dans le monde une élite qui marche en tête et d'où partent les mots d'ordre qui rallient les forces et les exemples qui entraînent. L'université rayonne ainsi sur toutes les sphères de la vie sociale, sur tous les ordres, sur tous les programmes, sur tous les sommets de l'esprit<sup>11</sup>.

## II. — *Les conditions de cet esprit universitaire parmi nous.*

Scra-t-il trop osé de faire maintenant un léger examen sur les conditions parmi nous de cet esprit universitaire dont nous avons parlé. Les théories qui viennent d'être rappelées ont généralement été admises en principe et jusqu'à date, chez nous. Mais, oserais-je le dire, je crains qu'on ne l'ait fait d'une manière trop facile et passive. Tous nos maîtres ou guère s'en faut ont été plus ou moins fidèles à la pensée thomiste; quelques-uns seuls se sont employés à se l'assimiler d'une façon vitale et réactive. Peut-être le prestige et la valeur de notre enseignement philosophique nous ont-ils trop vite satisfaits. On a beaucoup vécu de répéter les docteurs. On a trop peu imité le labeur qui fouille. On a peu construit de ces majestueuses synthèses personnelles, propres aux esprits puissants. Dans ce continent où le travail intellectuel est dur et où l'américanisme saisit même les meilleures têtes, l'on n'a pas beaucoup pensé en profondeur.

11. M<sup>re</sup> Louis-Adolphe Pâquet, *Études et Appréciations*, 1922, page 70.

Nous avons reçu et transmis, je le veux bien, la bonne doctrine. Cela est quelque chose. Beaucoup même, et qui nous a gardé du matérialisme sot et du conceptualisme illusoire de Kant, au siècle dernier. Mais nous n'avons pas assez retrempé notre avoir doctrinal aux sources de la réflexion personnelle, nous ne l'avons pas éprouvé suffisamment au contact de la réalité, nous ne l'avons pas toujours débarrassé de ses scories sur des points caducs et squameux, nous ne l'avons pas soumis assez au nettoyage de la critique positive. D'avoir ainsi conservé le dépôt de la philosophie traditionnelle sans assez de réaction vitale explique peut-être que notre influence dans le monde laïque, en matière de doctrine, n'ait pas eu toute son efficacité. Nous ne l'avons pas imposé aux esprits qui nous entourent. Nous avons le soleil à nous, nous l'avons regardé sans en être assez séduits ni réchauffés, sans crier assez haut à tous nos concitoyens et à nos voisins nord-américains d'accourir se placer sous ses rayons salubres et vivificateurs. Notre mission doctrinale, comme peuple, et notre influence civilisatrice n'en ont-elles pas été beaucoup affaiblies et n'en seraient-elles pas compromises?

Je le veux bien, nos traditions théologiques au moins ont protégé chez nous et fait rayonner dans notre milieu la ferme pensée médiévale. Mais nous sommes en face d'une loi qui a sa réciproque. L'action corrosive du temps et l'atmosphère de notre siècle pourraient bien contaminer notre philosophie demeurée stagnante, et c'est notre

théologie et notre foi elles-mêmes qui finiraient par en être atteintes.

Refaisant l'histoire de la philosophie depuis la Renaissance, Maritain<sup>12</sup> constate que c'est la corruption de la scolastique qui a engendré la pseudo-métaphysique moderne ou, plus exactement, l'absence universelle de métaphysique dans la pensée de nos jours. Il remarque en outre que l'esprit humain, passant d'un système supérieur à un système inférieur qui a triomphé historiquement du premier, les caractères qui étaient dans celui-ci déformation et faiblesse se retrouvent, dans le second, règle et propriété naturelle. De là l'affaiblissement de l'intelligence elle-même dans son état moyen. Elle devient moins objective et se complait plus en elle-même qu'en la vérité. Elle se heurte aux questions secondaires et déserte les questions de fond. Elle s'amuse au verbalisme et ne voit plus bien clair dans le réel. Elle caracole entre l'abstrait et le concret sans s'appuyer d'abord bien posément sur le terrain solide pour prendre ensuite, à la façon de l'aigle, un vol direct qui fonce en plein soleil. J'ai peur que nous n'ayons été victimes de cet appauvrissement mental, malgré la richesse de notre héritage. En tout cas, c'est un péril ni léger ni chimérique contre lequel nous avons à nous garer. Et ce sera le rôle de nos universités catholiques de nous en protéger, en nous faisant reconquérir sur nous-mêmes, sur notre ignorance et sur notre paresse le trésor qui nous a été légué.

12. Jacques Maritain, *Antimoderne*, page 40 et suivantes.

L'histoire du mouvement philosophique depuis six siècles permet d'en dégager la leçon. Notre force philosophique, notre force universitaire partant, aura pour condition une fidélité rigoureuse non seulement aux principes les plus communs, mais aux moindres principes vraiment philosophiques de saint Thomas. Il ne s'agit pas de s'attarder à retenir les éléments matériels et caducs de la synthèse thomiste, par exemple, la physique expérimentale dans laquelle les anciens, selon le mot de Maritain, *enrobaient*, faute de mieux, leur métaphysique inaltérable. Non, l'outillage scientifique de l'astronomie de Ptolémée, de la théorie des graves et des légers, de celle des corps célestes incorruptibles a besoin d'être renouvelé, tout autant que les esprits vitaux et la glande pinéale de Descartes. D'un autre côté — empruntons cette ironie au même auteur, — ne nous imaginons pas être thomistes pour peu que nous croyions que Dieu existe et qu'Il a créé l'univers. Non, ce sont tous les principes *formels* de saint Thomas qu'il faut retenir, et dont le plus insignifiant en apparence a sa place nécessaire dans une doctrine qui est organique et vivante et qui embrasse tous les aspects du réel. L'on sera thomiste si l'on admet la théorie de l'acte et de la puissance, celles de l'essence et de l'existence, de la nature et des facultés, de la substance et des accidents, et le reste, à la façon même du Docteur angélique. Bref, si l'on admet les vingt-quatre thèses que l'Église a déclarées « contenir ouverte-

ment les principes et les grands points de doctrine du saint docteur <sup>13</sup> ».

Il n'est point question d'une fidélité servile, mais d'une fidélité d'amour à l'Ange de l'École. Fidélité qui fait scruter les principes de l'école thomiste comme on pénètre dans une mine en exploitation pour en extraire toujours plus d'or et un métal toujours plus pur. Voilà qui fait non seulement *inventorier* les solutions données par les maîtres, mais *inventer*, au sens latin, la solution constante des problèmes actuels comme ceux du passé, grâce à un effort d'autant plus original et ferme de l'esprit qu'il s'est plus imprégné des principes et de la méthode des docteurs. Il n'y a pas, d'ailleurs, de nouveaux problèmes philosophiques qui se posent de siècle en siècle. Ce sont toujours les mêmes avec des déterminations, des mises au point, des modes nouveaux, sous lesquels ils réapparaissent plus ou moins confusément, et qu'il faut repenser. À l'esprit philosophique de découvrir la résistance des vieux principes sous la patine du temps et d'explicitier en des applications modernes les principes essentiels, *substratum* solide des couches d'alluvion qui se succèdent de siècle en siècle.

Voilà, certes, qui suppose un pénible labeur de l'esprit. La philosophie thomiste, la philosophie scolastique débarrassée des moyens courts et des abrégés candides, la philosophie formelle est quelque chose de difficile, qui requiert un renouvellement continu de l'effort de penser. Elle exige dans l'esprit la formation d'aptitudes et de

13. Sacrée Congrégation des Études, 27 juillet 1914.

qualités stables, rares en notre temps, des *habitus*, au sens d'Aristote; de nos jours on se contente communément des simples *dispositions*. C'est pourquoi l'opinion remplace la science, dont elle s'est emparée du nom comme d'un bonnet trop grand pour sa tête, mais qui lui assure au moins la vogue et l'admiration.

Contre cet envahissement du vague et de la jonglerie des mots, nos universités doivent se poser en forteresses. Une vraie race universitaire doit être une race intellectuelle, une race avant tout métaphysique, thomiste. Prenons garde de croire avec Descartes que s'il est nécessaire d'avoir compris, une fois en sa vie, les principes de la métaphysique, il serait très nuisible d'occuper souvent son entendement à les méditer, à cause qu'il ne pourrait si bien vaquer aux fonctions de l'imagination et des sens. Moyen sûr de se créer une métaphysique à travers l'imagination, en tout cas une philosophie toute pauvre, inféconde et sans vigueur.

Conséquemment, il y aurait désastre à abandonner les hauteurs de l'Académie pour se livrer tout entier au pragmatisme, à l'utilitarisme américain. La métaphysique, au dire d'Aristote, *ne sert à rien*, et c'est là sa noblesse. Entendez qu'elle ne sert qu'à la contemplation de la vérité, sans but pratique immédiat. Mais elle est pour cela même absolument nécessaire à l'homme, cet animal comme vous le savez « qui se nourrit de transcendants <sup>14</sup> ».

14. Jacques Maritain, *Antimoderne*, page 154.

Je veux bien qu'on élimine des universités les esprits bourgeois et qu'on fasse des cours spéciaux pour les épiciers. Mais de grâce qu'on n'oublie pas, au moins, qu'il doit y avoir dans une société des hommes dont le métier est de penser.

À cet effet, il y aura lieu moins de multiplier les docteurs que de les bien former. Les maîtres comprendront que leur besogne est autre que de tourner la roue de la science comme fait un joueur d'orgue de barbarie. Ils ne chercheront pas à l'emprisonner dans les cadres tout systématiques d'un *terminisme* dont la transparence aurait été altérée.

Je risquerai une dernière réflexion<sup>15</sup>. Une culture trop *formellement* théologique pourrait offrir, accidentellement, certain détriment à notre esprit philosophique et universitaire, si notre enseignement de la philosophie en elle-même était insuffisant, trop peu spécifique, et son évidence propre, pas assez mise en lumière. La philosophie reçoit certes du rôle qu'elle soutient auprès de la théologie une dignité et des profits inappréciables, que nous avons déjà marqués. Néanmoins, ne cultiver la philosophie qu'en fonction des services qu'elle doit rendre à la théologie et ne l'enseigner profondément qu'à des ecclésiastiques serait l'anémier dans sa vie propre, l'isoler des expériences qui la renouvellent et la vivifient sans cesse, l'arrêter dans son développement, comme l'arbre que la violence du vent prive de son feuillage et secoue

15. Voir Jacques Maritain, *Antimoderne*, page citée.

dans ses racines. Il est temps, je crois, de faire comprendre que le thomisme n'est pas, comme on a dit, une philosophie de séminaire, mais la philosophie naturelle de l'esprit humain. L'heure est venue pour cette philosophie du Docteur angélique de se répandre dans tous les ordres de la pensée et de l'activité rationnelle. Il y aura donc tout avantage à la faire rayonner largement dans les milieux laïques et au sein des facultés que l'on croirait profanes.

\*

\* \*

Voilà qui invite nos politiques et nos juristes, nos chimistes et nos écrivains, nos médecins et nos financiers à être thomistes. Belle gageure! Voilà qui invite nos professeurs de théologie et de philosophie à ne pas être insoucieux des progrès de la science profane et des problèmes sociaux qui se posent en notre pays. Sans entrer dans la question du programme des sciences dans les collèges, on peut à ce sujet rappeler quelques truismes.

La philosophie s'appuie sur les faits. Pour se procurer les matériaux de sa pensée, elle se sert, comme d'instruments, des vérités fournies par l'évidence sensible et des règles établies par les sciences. Une telle dépendance est sans doute purement matérielle. Le supérieur, de cette sorte, ne dépend de l'inférieur que pour se servir de lui et non pour le servir. Il juge à sa propre lumière ce que lui apporte le serviteur dont il a besoin.

On cite le cas d'un des plus sagaces observateurs des abeilles, François Huber, qui était aveugle et qui jugeait par son intelligence ce qu'il voyait par les yeux de son domestique.

Absolute à l'égard de l'évidence sensible, au moins vulgaire, cette dépendance matérielle de la philosophie à l'égard des sciences n'est que relative et contingente. Aristote, pour poser qu'il y a du mouvement dans le monde, que l'être se divise en acte et en puissance, qu'il y a un premier moteur qui est acte pur, n'a pas besoin de physique ni d'astronomie. Toutefois les propositions fournies par les sciences sont des illustrations des maximes philosophiques. La philosophie sainement construite peut se passer de tel système de propositions scientifiques, dont elle use pourtant en fait, selon l'état de la science en un temps donné. Si le système en question est un jour trouvé faux, la vérité de cette philosophie n'en sera pas atteinte pour cela, son langage seulement le sera, et les *illustrations* sensibles en lesquelles elle habillait ses certitudes deviendront démodées.

Le *péché* des scolastiques décadents du seizième et du dix-septième siècle a été de croire et la calomnie des pseudo-philosophes modernes a été de dire que la philosophie aristotélico-thomiste est liée aux erreurs de la science antique, dont elle est en réalité pleinement indépendante. Dans la mesure où elle s'emploie à interpréter à l'aide de ses propres vérités les données de fait ou les théories que la science positive tient pour établies, les erreurs ou les insuffisances de la science positive

peuvent introduire accidentellement dans une doctrine philosophique vraie des parties caduques, signe et rançon pour ainsi dire du développement *humain* de la philosophie; elles ne peuvent *fausser* une philosophie que dans la mesure où celle-ci manque à sa nature et s'enchaîne elle-même aux disciplines inférieures. Si l'on a cru que le liquide et le gazeux diffèrent nécessairement de nature, et qu'on a fait appel à cet argument pour prouver la réalité des changements substantiels, la science d'où l'on est parti est à réformer, mais non point la thèse de l'hylémorphisme, qui ne dépend pas *formellement* de ce fait scientifique mal interprété, mais des innombrables faits d'évidence élémentaire qui établissent les mutations substantielles.

Il faut cependant le reconnaître: il convient, à condition que la vérité philosophique demeure en lui *libre* à leur égard, que le *philosophe soit aussi informé que possible de l'état des sciences de son temps*, afin de mieux *illustrer* ses principes et de *confirmer* ses conclusions, afin de *réfuter* les objections et les erreurs qui prétendraient s'appuyer sur les résultats de la science, afin en dernier lieu d'*interpréter*, d'éclairer et d'assimiler les résultats acquis par les sciences, dans la mesure où ils intéressent les problèmes philosophiques. Ce sont là tout de même beaucoup de raisons.

L'étude des sciences est encore nécessaire au philosophe en raison des conditions de la nature humaine. De la sorte il s'élève progressivement de l'imparfait au parfait et il passe par la discipline des sciences inférieures avant de s'exercer à la

sagesse. Il pourra en outre distinguer plus facilement les *évidences premières* de l'expérience d'avec certaines de ses *interprétations vulgaires*, telle la persuasion du mouvement du soleil autour de la terre.

Il faut enfin signaler qu'il y a beaucoup plus d'avantages pour la formation philosophique, à posséder sérieusement une seule science avec laquelle on prenne soi-même un contact direct qu'à en connaître un grand nombre d'une façon superficielle et toute livresque. Sans espérer, ce que la spécialisation des sciences dans les temps modernes rend bien impossible, posséder jamais toutes les sciences avec la perfection du spécialiste proprement dit, le philosophe doit tendre toutefois à acquérir de l'ensemble des sciences particulières une connaissance suffisamment approfondie<sup>16</sup>.

Voilà dans la formation du penseur le rôle de la philosophie dans nos universités.



Au point de vue religieux, l'université s'éclaire de la foi, elle la fait rayonner en toutes ses chaires. Dès lors, elle devient le cerveau humain irradié de la pensée divine, prismetisant pour ainsi dire l'inénarrable lumière qui remplit l'œuvre du Créateur et surtout celle qui resplendit dans sa demeure éternelle, où il nous appelle au face à face et à la plus intime commensalité. J'omets de

16. Jacques Maritain, *Introduction générale à la Philosophie*, volume I, page 77.

faire à ce sujet les observations que plusieurs ont eu l'occasion déjà de signaler.

Je ne dirai qu'un mot. Nos universités sont catholiques, et leur philosophie doit être croyante, thomiste, sous peine d'être insuffisante et illusoire.

Les cathédrales du moyen âge sont, à la vérité, d'incomparables monuments de pierre. Lorsque à travers quelque vitrail le soleil y filtre ses couleurs, je parle entre autres de Paris, de Cologne ou de Milan, on y rêve du ciel, et ces hardiesses linéaires enivrent d'infini. Nonobstant, cet infini serait imaginaire et mensonger et l'on ne comprendrait point ces chefs-d'œuvre morts, si l'Hôte eucharistique, raison et objet de tant de splendeurs, n'était là présent dans quelque secret tabernacle de l'une des chapelles. Ainsi manquerait-il toujours à notre synthèse des sciences humaines son explication dernière et son véritable prolongement sur les lignes de l'infini, si elle n'enveloppait la doctrine cachée sous les mystères de la foi. L'université ne sera le temple de la vérité qu'à la condition de n'être point, par ses études naturelles, une simple beauté de pierre et de lumière, une pure émotion esthétique par sa culture des arts, mais bien, par sa foi, par son culte de la vérité révélée et par son apostolat de la science chrétienne, un tabernacle qui renferme le Dieu caché sous le symbole des Écritures: *quaerens Jesum in libris*.

\*

\* \*

Tel est le rôle de la philosophie chrétienne dans l'œuvre de nos universités. « Le monde a mis six siècles, s'est écrié l'un des thomistes contemporains les plus admirables, à comprendre que d'avoir fait saint Thomas et d'avoir donné aux hommes cette lumière, c'est peut-être le charisme le plus merveilleux dont Dieu ait gratifié son Église depuis les temps apostoliques. Soyons fidèles à saint Thomas comme à une grâce de Dieu<sup>17</sup>. »



17. Jacques Maritain, *Antimoderne*, page 148.

**L'UNIVERSITÉ, ÉCOLE DE HAUT SAVOIR  
ET SOURCE DE DIRECTIVES SOCIALES**

Conférence au Cercle universitaire de Montréal,  
le 13 janvier 1934.

Je ne viens pas résoudre vos problèmes. Ils ne sont ni de ma juridiction ni de ma compétence. C'est peut-être l'occasion de signaler que l'archevêque de Québec, fût-il cardinal authentique et même primat par politesse, n'a de puissance épiscopale que dans les limites de son Église diocésaine; qu'à Montréal, il n'a le droit que de respirer les parfums très doux que lui amènent les souffles de l'affection et du souvenir, et d'y apporter les brises fraternelles qui tournoient sur les hauteurs du cap Diamant.

Ces parfums, messieurs, de vos hommages et de votre accueil, je les savoure, à la vérité, avec délices, enclin à garder même sous la pesante grâce de ma mitre et malgré les soucis de l'autorité un front serein et une âme très humaine.

Et c'est pour vous transmettre les sympathies dévouées de Québec où, j'aime à le déclarer, je me sens enraciné autant dans les cœurs que dans les devoirs, que je suis au milieu de vous, répondant à l'invitation de monsieur le président du Cercle universitaire et au désir plein de respect et d'une affection qui me remplit de confusion de Son Excellence Révérendissime Monseigneur le Chancelier de l'Université de Montréal.

Voulez-vous, chers messieurs, qu'il soit tout de suite entendu que je vous parle, ce soir, avec le plus fidèle attachement pour vous tous et la plus haute considération pour des efforts que je veux apprécier à leur ineffable mérite? Une fois acquis

ce point, il me sera permis, avant d'entrer dans le vif de mon sujet, de vous exposer un sentiment pénible que depuis quelques années, sans l'avoir beaucoup fait entendre, j'ai incessamment éprouvé. J'ai été humilié dans mon âme d'homme, de patriote et de prêtre de ce que, en notre siècle et en notre pays, on ait été obligé d'établir qu'une université ne coûte jamais ce qu'elle rend; de ce qu'on se soit distrait à des commérages et à des jeux de piqûres, alors qu'il était question de savoir si on abandonnerait, en cette province, l'un des lobes cérébraux de notre race sans se donner la peine, après une opération délicate, de lui fermer la boîte crânienne.

Il ne m'appartient ni de nier ni d'affirmer les reproches et les regrets qu'a occasionnés la question de votre université. Pour moi, une chose domine. Il s'agit d'une université catholique et française au Canada. Cela, à mon humble sens, devrait suffire à mettre son existence au-dessus de toutes les querelles et de tous les partis, à lui assurer le moyen de faire son œuvre avec plénitude, même s'il y avait eu, ce que j'ignore, des tactiques aventureuses ou des malheurs autres que ceux qui, à l'heure présente, en vertu de la solidarité mondiale, frappent toutes les institutions et tous les peuples. Volontiers je reprends la parole que prononçait l'autre jour, à Québec, le distingué recteur de l'Université Laval: « Je m'empresse ici, et avec une sincérité profonde, d'assurer l'Université de Montréal, au milieu des difficultés qu'elle traverse, de tous les vœux de prospérité que forme pour elle

l'Université de Québec. » Je les réitère, ces vœux, en ma qualité de Chancelier apostolique de Laval.

D'ailleurs, la prospérité, elle lui reviendra. J'en vois un indice certain dans le zèle que nos hommes publics les plus désintéressés mettent à trouver une solution au problème et dans la faveur que semble obtenir dans l'opinion du pays le noble projet qu'on nous exposait hier soir à la radio, et qui justement relève à la hauteur d'une tâche nationale l'achèvement de vos pavillons universitaires.

Peut-être, messieurs, qu'en rappelant le rôle d'une université, *école de haut savoir et source de directives sociales*, j'aurai contribué à rendre plus puissants ces vœux. C'est ce que je veux essayer de faire, de la façon modeste que vous me pardonneriez, vous souvenant que les hommes de gouvernement, même dans l'Église, ont toujours trop peu de loisirs à consacrer aux cogitations profondes.

### I. — *L'université, école de haut savoir.*

L'université, ai-je dit déjà, est une école de pensée. Cela prend pour moi, messieurs, un sens très formel que je voudrais vous expliquer.

\*

\* \*

L'homme est le seul être qui va à l'école. L'animal, même celui qu'on appelle intelligent, se laisse dresser, c'est-à-dire accoutumer à des automatismes provoqués par des réflexes psychiques;

il n'apprend pas. L'ange transperce, dès son premier regard, qui se fixe, le cristal de vérité que lui présente sa nature; il n'a pas à étudier ni à apprendre sinon du premier coup par les espèces qui lui sont infuses. Dieu est infiniment et éternellement toute sagesse et toute science en acte. Il l'est par sa substance même; pour Lui, c'est d'être en acte d'intelligence que d'exister.

Mais l'homme reçoit la vérité; en noyau d'ailleurs, sous une écorce dure, celle de la matière. Il ne sait point tout de suite, comme l'écureuil, rompre l'écorce sous la dent de son esprit, gruger l'amande; il faut le lui apprendre. Il est un animal enseignable, docile, *animal docibile*. Il lui faut un maître, il lui faut un tableau, celui de la nature et des signes artificiels. Il lui faut apprendre à épeler, il lui faut apprendre à lire, il lui faut enfin apprendre à penser.

Serait-on dans l'erreur, messieurs, à soutenir que l'école élémentaire représente le premier degré, l'école qui apprend à épeler la pensée humaine, sans pourtant en joindre les éléments, ou à peine; que l'école secondaire représente le deuxième degré, où l'on apprend à lire les idées, mais non encore à les vraiment comprendre ni pénétrer; et que seul, au troisième degré, l'enseignement universitaire montre effectivement à penser. Je ne veux point ici laisser planer d'équivoque ni faire d'exclusivisme injurieux. Il est des cerveaux supérieurs hors des universités: c'est qu'ils en ont l'esprit. Et il y a déjà un peu de pensée dans la lecture et un peu de lecture dans l'épellation;

donc, dans l'enseignement primaire, on commence à lire, et même à penser dans l'enseignement secondaire, mais d'une manière strictement inchoative, tel que dans la simple appréhension pure ou la simple appréhension complexe, dirait saint Thomas; comme l'embryon est déjà un peu l'organisme, mais ne l'est qu'en germe et non d'une façon formelle et active.

Ces considérations vous paraissent abstruses et hors de propos, sans doute. Je vous y retiens pourtant, parce que d'une part elles nous imposent une humilité salutaire, parce que d'autre part elles nous mettent en état de mieux discerner ce qu'est le *haut savoir*, le seul formel et véritable.

Aussi longtemps, en effet, messieurs, que l'on n'est point parvenu à évoluer dans la vérité abstraite, aussi longtemps l'on étudie pour épeler et lire la science humaine, non pour la saisir ni la comprendre.

Prenons, messieurs, les mathématiques. L'écolier apprend les nombres, le collégien jongle avec eux, le mathématicien, l'universitaire les comprend; il ne s'en sert plus que pour appuyer doucement la course de son esprit dans les espaces presque infinis de la mathématique pure, cette *materia intelligibilis*, dont Aristote parle si profondément et si exactement.

Passons à la physique, à la chimie, à la botanique, à la biologie. L'enfant voit tomber une pomme, un bateau faire naufrage, le soleil se déplacer; le collégien apprend que tout cela est

en fonction d'une loi commune; c'est l'universitaire seul, je veux dire l'esprit supérieur et intuitif, qui saisit dans cette formule l'unité et la fécondité tout ensemble du principe ou de cette hypothèse, car il parviendra à distinguer avec une sûre liberté, sous la lettre de la loi de gravitation, un sens plus profond et plus universel qui ne répugnerait peut-être pas de s'exprimer ou de s'incarner, si j'ose dire, sous une autre enveloppe verbale.

La chimie, la botanique, la biologie offrent des faits extérieurs et incohérents à l'observation vulgaire, des séries liées de faits à l'observation méthodique et dirigée. Mais leur réalité profonde, l'essence cachée derrière tous ces phénomènes, le concept spécifique de cette matière universalisée, c'est-à-dire désincarnée de ses contingences, il est réservé exclusivement au regard scrutateur du haut savoir de les discerner, regard que possède le véritable savant, le *sapiens* de la philosophie aristotélico-thomiste.

\*

\* \*

Je heurte ici, je dois bien le reconnaître, la persuasion de plusieurs et le fait universitaire contemporain. Dans le monde entier, en Amérique particulièrement, le vrai concept universitaire est diminué. Il a été atrophié, depuis la Renaissance surtout, par l'érudition et le matérialisme de la raison, qui ont pris la place de la science et de l'esprit. On a cru que d'ajouter indéfiniment des expériences juxtaposées pour en constituer des files toujours plus prolongées, que

d'écrire tome sur tome pour rédiger la nomenclature individuelle des faits et des éléments, que de rechercher, comme le disaient avec leur fine métaphysique moqueuse les vieux auteurs, si le nombre des étoiles est pair ou impair, c'était cela la science et le rôle des universités. On a indéfiniment agrandi le champ des expériences et on a ensuite oublié de monter au laboratoire de la pensée pour en extraire l'esprit. On est resté dans le sensible au lieu de s'élever au pensable. Voilà pourquoi la science, je dis bien, la science n'est presque pas plus avancée en notre temps qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, quoique les découvertes, les inventions, les hypothèses et les expérimentations se soient accrues dans la proportion de la montagne par rapport au grain de sable. Mais en cette masse on n'a presque pas découvert ni dégagé l'or de la pensée. On a varié ou multiplié les formules, on a exaspéré l'imagination humaine à lui faire produire tous les systèmes les plus contraires; on n'a pratiquement pas exploité le dépôt déjà acquis des certitudes humaines, celles qui sont fondées sur le sens natif et commun de l'esprit de l'homme. Bien au contraire, on a blasphémé les évidences les plus élémentaires et les plus fulgurantes de la vérité rationnelle, on a voulu s'enfermer, comme Caïn, dans les plus sombres tombeaux du matérialisme et de l'irréligion, pour ne plus voir la radieuse lumière du bon sens; mais

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

\*

\* \*

Eh bien! messieurs, ce n'est point seulement d'avoir des universités qui presse, mais d'en relever l'idée à son juste rang, c'est-à-dire à celui d'une école de haut savoir, dans tous les domaines,... et d'en payer les frais.

Je veux bien qu'autour des chaires universitaires on groupe tout un monde d'écoles où les rayons de la haute science descendront comme par degrés et à larges flots sur un peuple nombreux d'étudiants moyens, qui serviront d'intermédiaires et de gradins à la classe universitaire proprement dite; de même que les sciences les plus élevées se déversent hiérarchiquement dans les sciences inférieures et que les principes formellement scientifiques s'enveloppent et se nourrissent d'opinions ou d'hypothèses, ainsi qu'un nucléus dans la graine germinative du cotylédon qui l'entoure.

Je sais aussi que l'esprit humain, pour ses spéculations propres, a besoin du cerveau et des facultés sensibles, que plus celles-ci sont vives, prenantes, exactes, mieux dans le phantasme la matière est préparée à être abstraite par l'esprit. Ainsi, plus les facultés proprement scientifiques ou universitaires ont à leur service un appareil de bibliothèques, de laboratoires, de sujets d'analyses, de champs d'expérience, d'équipes serviables pour les enquêtes, le contrôle critique, la vulgarisation, tous les services d'ordre et de communication, plus elles ont de liberté et de stimulation pour leur travail formel. Je ne m'insurge point, messieurs, contre les spacieux édifices, les instruments perfectionnés, les installations modernes, contre le

progrès qu'on appelle scientifique et qui ne l'est que matériellement, mais qui en est un tout de même, quoique relatif, et digne d'être payé cher, l'argent n'ayant point de valeur en comparaison de la pensée humaine qu'il peut et doit servir.



On souffrira que je dissipe ici une équivoque ou un vain prétexte. D'aucuns ont en sourdine le sentiment que le progrès matériel ne s'accorde point avec l'Évangile ni avec l'Église, et qu'il faut laisser aux enfants du siècle de se servir du siècle. Ceci serait vrai si les serviteurs de Dieu étaient sur terre désincarnés; l'expérience prouve qu'ils ne le sont pas. Le divin Maître a prêché le détachement des biens du monde, Il n'en a point maudit l'usage raisonnable et vertueux. Comment l'aurait-Il fait, puisque Lui-même a créé ces biens? La terre est à Dieu avec tout ce qu'elle renferme; n'est-elle point aussi à son divin Fils, Notre-Seigneur, auquel tout a été remis en héritage, à l'Église qui le continue ici-bas, à nous qui sommes ses enfants? Le progrès, messieurs, est catholique, de même que la civilisation, le développement des arts et des moyens de la vie; tout cela vient de l'intelligence et de la nature que nous tenons de Dieu. Si hors de nous il y a le progrès et parfois comme la propriété exclusive des moyens temporels, c'est que nous les avons incompris, que nous les avons abandonnés. Les docteurs chrétiens et l'histoire de l'Église ne nous prescrivent point ce délaissement; au contraire, ils nous commandent

de nous emparer de tous ces êtres de la création et de tous ces arts de la civilisation, pour en faire les échelons qui nous mèneront à Dieu, les cordes innombrables de la lyre qui chante universellement la divine gloire.

Que ce soit bien là la pensée de l'Église, je l'établis par deux textes d'une signification sans conteste. Au canon 1364, le Code de Droit canonique prescrit qu'on procure aux élèves des petits séminaires, futurs ministres de l'Église, une formation qui convienne à la culture reçue dans le pays où ils auront à exercer leur ministère. Le second texte est plus long, il traite *ex professo* de notre sujet. Il s'agit ici de la constitution *Deus scientiarum Dominus*. « Lorsque le Seigneur Dieu de toute science confia à son Église, y est-il dit, le divin mandat d'enseigner à tous les peuples, sans aucun doute Il l'instituait, en même temps que l'infaillible maîtresse de la vérité sacrée, la principale et la plus haute protectrice de toute science humaine. » Pour établir qu'elle n'y a pas failli, le souverain pontife trace comme en raccourci son histoire par la nomenclature hâtive de ses principaux docteurs et de ses illustres foyers d'études. C'est pour correspondre à leur exemple et entrer plus avant dans le sillage magnifique de leurs travaux que l'auguste législateur fixe ensuite les normes qui doivent régir les facultés universitaires pontificales. Il n'est pas dans mon intention d'analyser ce long et substantiel document. Je n'en cite que les articles 44 et 46 des instructions de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Univer-

sités, à l'effet de réaliser le programme tracé par le Saint-Père. Il y est écrit:

Art. 44. — Les salles de cours seront spacieuses, ornées, bien aérées, et conformes aux règles d'hygiène et aux usages reçus dans les maisons d'enseignement des divers pays.

Art. 46. — Que les instituts divers et les laboratoires scientifiques [de ces universités pontificales] soient munis de tous les outillages requis selon la nature des choses et les nécessités de notre temps.

Vous voyez bien que l'Église ne boude pas le progrès, qu'elle s'en sert, qu'elle l'impose. À ce titre, vous m'aurez pardonné la digression que je me suis permise. Mais je reviens, messieurs, à ma soutenance. Le matériel universitaire le plus complet et le plus utile ne saurait suffire. C'est un cadre où poser l'image; c'est le corps, il y faut infuser l'âme et la vie.

L'âme et la vie, c'est le haut savoir, c'est la science abstraite, ce sont les théories pures, ce sont les principes repensés et examinés dans toute l'ampleur de leurs dimensions spirituelles, c'est la hiérarchie des essences, c'est l'être compris dans toutes ses modalités, mesuré selon ses limites génériques, spécifiques et différentielles.

\*

\* \*

Messieurs — pardonnez-moi cette franchise brutale, — nous n'avons pas encore ces universités. Loin de moi la pensée que nos facultés de Québec et de Montréal aient manqué leur œuvre, qu'elles n'aient point donné les fruits les plus précieux, qu'elles ne nous aient pas formé tout un

monde qui aspire présentement au plus haut savoir, qui en est capable et qui en est avide; que d'avoir préparé chez les nôtres tant de prêtres instruits et de distingués professionnels soit inappréciable.

Non, tel n'est pas mon sentiment. Mais il est néanmoins que ces mêmes facultés ont à peine commencé leur œuvre, qu'il y a lieu, pour la leur faire compléter, d'en relever l'idéal, et qu'en ce sens nous n'avons pas encore, en cette province, des universités catholiques comme il nous les faudrait. Monseigneur le recteur de Laval en avouait deux raisons qui ont scandalisé. Je ne redoute pas outre mesure le scandale de la vérité. Ces deux raisons sont l'insuffisance des ressources et la paresse intellectuelle. Il n'y a pas à reprendre une démonstration aussi péremptoire que courageuse. Je veux plutôt pousser plus loin son analyse de la seconde de ces causes, celle qui fait que nos facultés produisent comme en séries et à la centaine des bacheliers d'ordre primaire supérieur et, j'ajouterai, des universitaires qui ne le sont que par les frais d'inscription.

Je le remarque avec regret, mais sans pessimisme ni verneur, sans reproche amer ni soupir de découragement. Il y a tant de circonstances qui expliquent et qui excusent, et, somme toute, nous avons tant fait malgré des moyens rudimentaires... L'abbé Lionel Groulx n'a-t-il pas assez révélé quelques causes de nos insuffisances dans une page d'histoire qui fait pleurer?

Le fait demeure, cependant, messieurs. Où sont nos travaux vraiment personnels, qu'on puisse mettre en regard des productions de la science européenne et, pour nous, de la pensée française? Où sont nos docteurs dont les oracles laissent tomber toute une traînée de lumière? Où sont nos auteurs qui auront le droit de passer à la postérité? Où sont nos vrais maîtres, en un mot, les hommes, comme on dit, dont le métier est de penser? Il en est quelques-uns, on les compte sur une main et il reste des doigts, à peu près en chacune des facultés universitaires. Je ferai les aveux qui me sont le plus pénibles. En théologie, je trouve beaucoup d'essais, nous avons quelques esprits bien formés; je ne connais à la vérité qu'un *auteur*, dont la modestie reconnaît les limites de son œuvre, mais que nous devons estimer un maître, monseigneur Louis-Adolphe Pâquet. En philosophie, je cherche; le maître est à venir. En histoire ecclésiastique, j'en sais un véritable, mais à qui sa santé ne permet point de produire. En droit, en médecine, dans les divers arts et génies, je vous laisse à juger. Je signale comment des installations comme la station biologique des Trois-Pistoles — et vous en avez d'analogues en leur genre — sont de nature à nous exercer des maîtres. En économie politique et sociale, il y a monsieur Edouard Montpetit; en histoire canadienne, monsieur l'abbé Lionel Groulx; en botanique, le Frère Marie-Victorin. J'en omets, sans doute, et à ceux-ci je demande pardon. Mais ils ne sont pas nombreux. J'en suis sûr, ils partagent ma sévérité: nous avons trop peu de penseurs authentiques. Je le réitère, très

nombreux sont nos hommes à qui l'université a commencé de donner une formation supérieure. Il en est trop peu qui l'aient achevée.

Pour notre bonheur, nos professeurs ont d'ordinaire communiqué de solides leçons. Chez nous, on a vécu de répéter les docteurs; mais on s'est peu employé à se les assimiler d'une manière vitale et réactive. On a trop peu imité le labeur qui fouille la veine du savoir. On n'a pas construit de ces majestueuses synthèses personnelles, propres aux esprits puissants. Sur ce continent, où le travail intellectuel est dur et où l'américanisme utilitaire a fait tourner les plus fortes têtes, l'on n'a pas beaucoup pensé en profondeur.



Il en est qui s'en consolent. A quoi bon, pensent-ils. viser si haut! Soyons modestes, agissons selon nos moyens... C'est la modestie des lâches et des obtus! La prudence des médiocres, qui ne savent point qu'on fabrique toujours les moyens en fonction de l'idéal, qu'il faut investir d'autant plus de capitaux qu'il y a plus de trésors à extraire du sol.

À quoi bon!... Il y a des bêtes que la lumière fatigue, par exemple, les hiboux. Y aurait-il des esprits qui leur ressemblent? Il en est qui répugnent aux hauteurs: ce sont des faibles. Il en est qui ont l'âme trop petite pour ressentir les grandes passions et tressaillir aux grandes conquêtes de la science. C'est trop peu de noblesse intellectuelle.

Il y a plus. À quoi bon? Eh bien! à conserver le peu que nous avons acquis, au moins, à nous défendre contre les torrents qui nous inondent, à prendre notre place dans la civilisation actuelle, comme des hommes et non pas comme des nains, gonflés et prétentieux.

À garder le peu que nous avons acquis, au moins. Les convictions sont comme les arbres, elles ne vivent qu'en plongeant toujours de plus en plus leurs racines. Comme je l'ai dit ailleurs:

Nous avons reçu et transmis, je le veux bien, la bonne doctrine. Cela est quelque chose. Beaucoup même, et qui nous a généralement gardé du matérialisme sot et du conceptualisme illusoire de Kant, au siècle dernier. Mais nous n'avons pas assez retrempé notre avoir doctrinal aux sources de la réflexion personnelle, nous ne l'avons pas éprouvé suffisamment au contact de la réalité, nous ne l'avons pas toujours débarrassé de ses scories sur des points caducs et squameux, nous ne l'avons pas soumis assez au nettoyage de la critique positive<sup>1</sup>.

\*

\* \*

Et aujourd'hui, notre jeunesse étudiante, et même celle qui n'étudie pas, est jetée au milieu de thèses morales, scientifiques et sociales les plus diverses, non seulement qui finissent par l'envelopper, mais qui la sollicitent chaque jour et à tout instant, par la presse, le cinéma, la radio. Nos vieilles convictions, ou plutôt nos doctrines traditionnelles, possédées d'une façon surtout passive et toute sentimentale, tel un patrimoine dont l'héritier ne sait ni la valeur ni les sources, sont bien exposées à l'inconsidération, sinon au mépris. Sa-

<sup>1</sup> *Le rôle de la philosophie dans l'œuvre des universités catholiques.*

vons-nous prévenir chez nos fils les points d'interrogation? Pouvons-nous résoudre le doute qui les gagne? Sommes-nous en état de répondre au moins à leurs questions? Qui chez nous fournira une étude documentée et pertinente des thèses néfastes de l'eugénisme? Qui serait en état de démontrer péremptoirement l'erreur radicale de l'économie socialiste? J'ai lu divers exposés de quelques-uns des chefs intellectuels de cette école; il ne semble pas que beaucoup d'entre les nôtres se soient encore souciés de les réfuter. Sont-ils nombreux les juristes qui conçoivent nettement les raisons philosophiques du droit et les peuvent détailler? Plusieurs savent-ils vraiment, par l'introspection de leur conscience psychologique, analyser leur pensée et la distinguer de leurs impressions et de leurs connaissances sensibles? prouver rationnellement la spiritualité de l'âme par le langage abstrait de l'homme et le jeu de la liberté?

Si nous n'avons pas fait, d'une façon nette, le bilan des *acquêts* et *conquêts* intellectuels reçus des générations qui nous ont précédés, si nous livrons à nos élèves d'aujourd'hui une valeur scientifique confuse et sans éclat, ne risquons-nous pas de les voir gaspiller et perdre même le peu que le passé nous a transmis? Pensons-y, messieurs. Je parle en ce moment de doctrine religieuse, je parle aussi de doctrine philosophique, du spiritualisme, des thèses fondamentales de la science classique, des théories essentielles de l'économie politique, de l'ordre social, de l'organisation de la fa-

mille et de la patrie, du droit international, voire de l'objectivité de la connaissance et du devoir moral.

\*

\* \*

On me dira qu'ailleurs il n'en a pas été mieux. Je le concède en partie. Mais je vous signale un fait patent. Il y a trente ans, en France, le matérialisme était en vedette. Les savants se piquaient d'incroyance. Les Livres saints étaient revisés, les dogmes chrétiens moqués. On détruisait la religion au nom de la philosophie, de l'histoire, de la critique, de l'anthropologie, de l'ethnologie primitive, de la paléontologie, de la cosmogonie. Or, il faut l'admettre, la science catholique française avait baissé. Le dernier siècle en avait été un de lutttes, de reconstructions hâtives, de science livresque. Et le scientisme négateur et triomphant trônait dans les chaires de France, pour empoisonner aussi par le livre et le journal le reste de religion que la Révolution n'avait pu tuer dans les cœurs. Mais les instituts catholiques, dont la fondation remonte à cinquante ans à peine, commencèrent à donner leurs fruits. La science catholique renaquit, la vraie science, forte, solide, dégagée, alerte. Elle a formé de fermes docteurs, elle a produit des ouvrages, elle a mis sur pied des périodiques, elle a édité des collections et des dictionnaires, elle a exhumé des documents. Ce sont des pléiades d'abord, c'est toute une armée depuis, d'authentiques universitaires qui ont paru dans les hautes écoles catholiques de France. Et ils ont fait taire la clameur. Jésuites, Bénédictins, Dominicains, Sulpiciens, clergé sécu-

lier, pour les sciences ecclésiastiques, un Maritain pour la philosophie, un Gilson pour son histoire, un Renard pour le droit, un Pierre Termier pour la géologie, un Branly pour la physique, et tant d'autres. chez les laïques, font qu'aujourd'hui, en France, les catholiques ont des autorités et des compétences, qui imposent le respect même aux professionnels de la science profane.

Il y a encore des incroyants et des négateurs; il n'en est plus, de ceux qui sont respectables, qui osent narguer l'Église. Le siècle de Renan est passé.

\*  
\* \*

Quant à nous, généralement, nous avons pu nous appuyer sur les maîtres catholiques d'outre-mer, parce que l'attaque a été rare, peu pressante, mal armée. Mais en face d'une levée générale de boucliers, qu'aurions-nous pu faire? Nous eussions subi beaucoup de mal. Nous en avons subi grandement que nous ne soupçonnons pas assez.

Je mentionnais, tout à l'heure, les torrents de systèmes nouveaux qui nous inondent et nous noient. Je n'exagère point, messieurs. Pour l'instant, omettant les erreurs d'ordre religieux qui sapent visière levée nos croyances les plus fondées, je veux indiquer, par exemple, en philosophie rationnelle, le matérialisme, le pragmatisme, le phénoménisme, qui composent un scepticisme saturé et capiteux; en pédagogie, le naturalisme; en mathématique et en physique, le relativisme d'Einstein, les thèses évolutionnistes, les propriétés radiesthé-

siques; en biologie, l'évolutionnisme fatal; en psychologie, le déterminisme; en chimie, les hypothèses électroniques; en économie sociale, les formes nouvelles du marxisme; en politique, les systèmes fascistes; en théorie de paix mondiale, les alliances des nations et les impérialismes truqués. Certes, tout cela n'est pas fausseté, mais l'alliage est si chargé de minerai qu'on peut bien facilement s'y tromper.

Vous-mêmes, je le crains, vous en êtes troublés. Vous devez en être troublés. Le tourbillon des nouveautés scientifiques est si rapide et si mêlé, que si vous n'avez point saisi les principes formels et les raisons suffisantes de la foi et de la science chrétienne, je crains que, malgré vos attitudes ou votre silence, le scepticisme ne vous ronge sourdement l'esprit et ne mine votre vie morale, que de peur de tout trahir vous n'osiez parler, ou que de peur de tout perdre vous n'osiez penser. Voilà, pourtant, messieurs, une attitude mentale dangereuse, lamentable, bien près de l'écroulement, comme une maison à la façade brillante peut-être, mais dont les pièces d'assises sont rongées par le temps. Il faut donc refaire par vous-mêmes, j'entends au moins par les nôtres à l'esprit vigoureux, de manière que l'évidence s'en diffuse dans notre atmosphère sociale pour la régénérer, l'examen des fondements de nos adhésions religieuses et rationnelles; il nous faut un esprit universitaire dans tous les domaines; il nous faut le haut savoir, j'entends plus que l'érudition, plus que la culture de mémoire et en largeur, plus que la faconde et le

psittacisme; il nous faut, messieurs, des constructions universitaires dont les sommets, appuyés sur des flancs de roc solide — l'image m'est suggérée par la topographie des immeubles universitaires et de Québec et de Montréal, — soient aussi définitivement inébranlables qu'encerclés de vastes horizons.

## II. — *Directives sociales.*

L'université est une école de pensée, ai-je voulu démontrer. Elle est encore le cerveau d'une nation. Pour la deuxième fois, vous me permettrez de relire ce que j'ai déjà enseigné sur le sujet:

L'université est le cerveau d'une nation. J'ai osé l'appeler la cornue vivante dans laquelle s'élaborent les doctrines, les systèmes et les orientations d'un peuple. La physionomie morale d'un groupement, au milieu de l'humanité, et sa personnalité ethnique, ce qui constituera sa puissance précisément humaine, puissance toujours victorieuse et incorruptible, viendra de la qualité de son esprit, du caractère de sa culture spirituelle, partant de son haut enseignement. Telle est la norme.

Depuis le treizième siècle, le siècle en Europe de la doctrine, comme l'avait été dans le monde ancien celui de Socrate et de ses disciples, les grandes universités d'outre-océan ont servi de baromètre à la civilisation. D'avance, on a pu y lire les pronostics sûrs des variations et des tempêtes sociales. Selon la pureté de leur pensée, elles ont été pour l'humanité des bouillons de culture de l'ordre politique ou de la révolution. Ceci a tenu, en définitive, à la philosophie qu'elles ont cultivée.

Ajoutons que les sociétés modernes, malgré tant d'orages qui ont abattu les donjons et les dynasties, n'ont pu s'affranchir encore au total des institutions publiques et de la conception morale de la chrétienté, tant les universités d'antan, par la doctrine qu'elles ont dispensée, avaient marqué à leur empreinte la pensée commune et façonné inaltérablement les générations et les sociétés pétries de leur enseignement. Des passions mau-

vaises rendirent celles-ci insensées et cruelles, mais leur sens moral se maintint ou se réveilla à la vivacité des lumières du passé.

Autre constatation. Les déviations de l'esprit européen ont trouvé leur principe dans les universités, je veux dire dans la philosophie de ces institutions, le jour où les docteurs rompirent avec les évidences qui en avaient inspiré la création. Et si la civilisation médiévale doit totalement s'affaïsser, comme il est à craindre, dans le bolchevisme et la révolution mondiale, c'est que les principes régulateurs de la raison humaine auront d'abord été submergés par l'envahissement du positivisme stérile et du scepticisme dissolvant de la pensée moderne<sup>2</sup>.

Vous le voyez, messieurs, il nous faut des universités, non pour en faire des laboratoires de vaines spéculations, de riches musées où l'on puisse collectionner, en des rayons à étiquettes, des systèmes momifiés. Nos universités catholiques canadiennes-françaises doivent diriger notre pensée publique, sous peine d'être submergées. On attend d'elles des directives de vie, de vie personnelle pour ceux qui les fréquentent, de vie sociale pour l'ensemble de notre peuple. C'est de ces directives sociales que je veux maintenant m'occuper, pour marquer les principaux domaines sur lesquels il y a lieu de les tracer et quelles en seront les lignes majeures.

\*

\* \*

Il y aura, en premier lieu, messieurs, les directives du sens religieux. Le sujet est à l'enquête, en divers milieux, de connaître l'état des idées ou préoccupations religieuses de nos professionnels. Il y aurait crise chez plusieurs, moins encore des

2. *Le rôle de la philosophie dans l'œuvre des universités catholiques.*

mœurs que de la foi. J'en suis inquiet, messieurs, beaucoup plus qu'étonné. Il n'en saurait être autrement, puisqu'en religion comme en tous les domaines nous chargeons volontiers, comme on a dit, quelqu'un de penser pour tout le monde. Nous n'avons même pas le souci de l'écouter nous en parler. Puisque je suis en frais de constatations effarantes, chers messieurs, ce n'est point d'ignorer une théologie élémentaire que je vous reproche, c'est d'ignorer le catéchisme, c'est de ne pouvoir au moins en traits rapides esquisser l'apologétique de votre foi, de n'avoir point jamais cherché ce que veut dire le mystère du Christ avec ses deux natures dans une personne unique, de ne pas soupçonner l'économie sociale de la Rédemption, d'avoir sur la grâce, les sacrements, l'eucharistie, des notions si verbales et si embrouillées que vous ne pourriez peut-être pas en parler deux instants à des étrangers à notre foi, et que, par suite, vous ayez peur qu'on n'aborde le sujet devant vous. Messieurs, voyez-vous l'attitude humiliée que cela donne à des croyants, et le péril que le respect humain finisse par tuer non seulement la pratique chrétienne, mais la foi elle-même. J'ai fait allusion à de l'ignorance en matière de dogme; il y en a non moins dans les questions de morale, de devoirs d'état, de morale professionnelle. Voilà pourquoi on fait le bien sans en être sûr, et cette incertitude incline à faire le mal par entraînement.

Messieurs, nos universités devront relever le niveau de leur enseignement religieux. Toutes les facultés en devraient être imprégnées, au nom de

l'honneur catholique, au nom d'une logique élémentaire. Avons-nous des universités catholiques pour que les étudiants en sortent juristes et physiciens, de la même sorte qu'il en sortirait d'ailleurs, oui ou non?

Voilà la première directive qui doit jaillir de notre enseignement universitaire, le sens intellectuel chrétien.

Le regretté cardinal Rouleau, mon éminentissime prédécesseur, a dessiné en une page que je me plais à rappeler de nouveau le tableau véritable d'une université catholique, dans tout l'ensemble de ses organes divers — tous les mots en sont à scruter:

La gloire suprême d'une université catholique et son plus solide rempart contre toute aberration doctrinale, c'est d'ajouter au faisceau des lumières naturelles la splendeur des rayons qui viennent d'en haut; de poursuivre ses recherches à la clarté de ce double foyer et de pénétrer son enseignement des principes de la divine révélation. Alors, la théologie sacrée, tant par la noblesse incomparable que par l'absolue certitude de son objet, domine toutes les connaissances. Elle associe l'homme dès ici-bas à la science éternelle de Dieu lui-même, dont elle est la radieuse participation. Elle dirige de haut toutes les sciences de la terre dans le champ particulier de leurs investigations et les fait bénéficier de sa suréminente splendeur. En retour des clartés qu'elle leur communique, elle reçoit les hommages que ces sciences humaines lui rendent, comme des servantes à leur reine. L'esprit ravi contemple la noble hiérarchie des connaissances humaines, qui s'élèvent de degré en degré en se prêtant un mutuel appui. Sciences physiques et mathématiques, sciences métaphysiques, morales et théologiques, toutes montent, dans un croissant resplendissement, des choses visibles au Dieu invisible, de l'être précaire des créatures à l'être éternellement subsistant du Créateur, de la faiblesse de l'être en puissance à la majesté de l'adorable et indivisible Trinité<sup>3</sup>.

3. Discours au déjeuner universitaire du 8 décembre 1926, à Québec. Voir *le Canada français*, janvier 1937, pp. 308-309.



Une deuxième directive, messieurs, qu'il incombe à nos universités de faire rayonner dans notre société, c'est l'esprit philosophique, qui nous manque peut-être déplorablement. Ce n'est point, au reste, d'ailleurs que nous pourrions l'emprunter: nous le tiendrons de la tradition universitaire médiévale; c'est en prolongeant jusqu'à leur terme les lignes normales de notre organisation d'enseignement secondaire. Celui-ci n'est pas sans lacunes, il est susceptible de redressements et de perfection; il est du moins établi sur de bonnes bases. Avons le bon sens de ne point l'ébranler. Des aventures de cette sorte seraient trop funestes et trop coûteuses à notre race.

Mais il y a lieu d'en examiner les lézardes et de rajeunir certains vétustes détails. La justice m'oblige à reconnaître qu'on y voit, et je le proclame hautement, n'étant pas de ceux qui distillent et savourent la critique amère. Pour ce qui concerne l'enseignement philosophique spécialement, il se prépare pour bientôt des renouvellements restaurateurs. Ce n'est pas en vain que depuis si longtemps, mais surtout en ces proches années, nos prêtres professeurs ont fréquenté par centaines les grands centres intellectuels du monde.

Voilà, pourtant, messieurs. On s'est appliqué peut-être trop exclusivement à ne cultiver la philosophie chrétienne qu'en fonction des services qu'elle peut rendre à la théologie, à ne l'enseigner profondément qu'aux ecclésiastiques.

Je ne veux pas revenir sur une thèse que j'ai livrée déjà à la presse, à savoir que et pourquoi par philosophie chrétienne j'entends avant tout, quoique sans exclusivisme irraisonné, le thomisme, et que l'heure est venue pour cette doctrine d'Aristote et du Docteur angélique de se répandre dans tous les ordres de la pensée et de l'activité rationnelle <sup>4</sup>.

\*  
\* \* \*

Dans l'ordre des sciences naturelles, en particulier, la philosophie maintiendra au-dessus de tout le principe fondamental de la finalité, comme le lien formel de toute expérience et le fil conducteur de la pensée scientifique. Ainsi s'opposera-t-elle, dans nos écoles de sciences, au scientisme, oublieux des évidences supérieures, qu'il s'appelle matérialisme pur ou positivisme, évolutionnisme aveugle, criticisme germanique, science à la Berthelot. Ni la griserie du rêve ni le plaisir morbide de la négation n'autorisent à proclamer l'inexistence des causes premières, dont l'esprit continue d'avoir faim et soif.

\*  
\* \* \*

Il va de soi, nos universités déteindront, par leurs directives, sur l'organisation de tout notre enseignement. Elles le maintiendront religieux et français, sans l'empêcher par là d'être canadien et ac-

4. *Le rôle de la philosophie dans l'œuvre des universités catholiques.*

tuel, à la page, comme on dit. Ce qui précède le démontre assez. Cela revient à signifier qu'elles lui donneront une physionomie propre. N'y aurait-il pas à regretter que notre école primaire, par exemple, en manquât? Ne serait-ce point là déjà le principe de certaines teintes incolores dans nos diverses productions de l'esprit? de l'absence chez la plupart d'un tempérament vigoureux, capable de nous créer une vie sociale, une littérature, un art, une armature économique de quelque consistance? la cause que trop des nôtres, placés aux postes stratégiques, y soient des hommes-fantômes, sans caractère défini, sans épine dorsale et sans reins, bien incapables, en tout cas, de représenter devant leurs collègues d'origine ou de croyance étrangère le type d'humanité supérieure qu'on devrait attendre d'une éducation catholique et française, en possession des principes surnaturels de la vertu et de la noblesse des meilleures traditions ancestrales? N'y aurait-il pas péril pour l'avenir de notre catholicisme autant que pour notre identité raciale, à élever ainsi dans nos écoles un peuple sans ressorts, dont l'état d'âme est celui du parent pauvre et du serviteur, incapable aussi bien de choisir, avec quelque discernement, parmi les apports de l'étranger, accueillant avec une funeste inconscience modes, mœurs, théâtres, idées, tout ce qui passe à sa portée, en train de perdre chez lui la direction de sa propre vie sociale, par l'acceptation résignée ou délibérée de folies sportives, de fréquentations sociales, d'associations intellectuelles, où il lui plaît assez d'agréer le rôle de caudataire et de servile imitateur?

Vous entendez, messieurs, quelles directives le haut savoir de chez nous devrait projeter dans l'éducation populaire, à plus forte raison dans l'éducation moyenne.



Je passe au domaine économique-social.

Ne faudrait-il pas que les théories catholiques et traditionnelles sur le mariage, la famille, l'enfant, le travail, la richesse, les classes sociales, l'autorité publique et le reste, fussent, dans notre enseignement universitaire, bien arrêtées et remises en saillie?

On trouverait là-dessus le manuel tout préparé, composé de la main la plus auguste, celle de nos souverains pontifes. Je vous lis les premières lignes de l'encyclique *Quadragesimo anno*:

Quarante ans s'étant écoulés depuis la publication de la magistrale encyclique de Léon XIII, *Rerum novarum*, l'univers catholique tout entier, dans un grand élan de reconnaissance, a entrepris de commémorer avec l'éclat qu'il mérite ce remarquable document.

Il est vrai qu'à cet insigne témoignage de sa sollicitude pastorale, Notre prédécesseur avait pour ainsi dire préparé les voies par d'autres lettres sur la famille et sur le vénérable sacrement de mariage, ces fondements de la société humaine, sur l'origine du pouvoir civil et sur l'ordre des relations qui l'unissent à l'Église, sur les principaux devoirs des citoyens chrétiens contre les erreurs du socialisme et les fausses théories de la liberté humaine, et d'autres encore où se révèle pleinement sa pensée. Mais ce qui distingue entre toutes l'encyclique *Rerum novarum*, c'est qu'à une heure très opportune où s'en faisait sentir une particulière nécessité, elle a donné à l'humanité des directives très sûres pour résoudre les difficiles problèmes que pose la vie en société et dont l'ensemble constitue *la question sociale*.

Ai-je tort de penser que l'esprit de nos chefs intellectuels et sociaux aurait à se tourner vers de telles directives, à s'en plus fidèlement inspirer, à les proclamer?

Sûrement, au moins, pour résoudre le problème de la crise économique présente, nous faut-il recourir à *Quadragesimo anno*, que je résumais l'autre jour en ces lignes:

Le monde économique-social est gravement malade. Ni le socialisme niveleur ni le capitalisme libertaire ne pourront autre chose que l'achever. C'est la doctrine du capitalisme raisonnable et généreux, juste et charitable, qui seule peut remettre le monde sur son pivot. Ce capitalisme doit se souvenir des droits de toutes les classes de la société à une équitable répartition des richesses. L'État a pour mission de le lui imposer. Mais l'État restera impuissant et inefficace, à moins qu'il ne favorise la création des institutions sociales sur lesquelles il pourra ensuite s'appuyer comme un levier sur son point d'appui, pour lever les obstacles.

\*

\* \*

Pour notre marche assurée et progressive dans le vaste domaine de la politique du Dominion, nos universités devraient non moins dessiner des trajectoires et projeter des directives.

Avons-nous, à ce sujet, notre *pensée canadienne*? Notre choix est-il arrêté, et pour des raisons, entre l'impérialisme et le canadianisme? entre le protectionnisme commercial sans issue et une prudente liberté d'échanges avec l'étranger? entre l'industrialisme outrancier et une politique rurale aussi saine qu'impérieuse et urgente?

Messieurs, deux principes au moins doivent prévaloir, dans la politique fédérale d'abord, dans les provinces ensuite: le caractère spiritualiste de la Confédération et l'alliance bilatérale qu'elle a scellée entre les deux races mères du Dominion.

L'un de vous a écrit:

C'est le christianisme qui a fourni et fournit encore les normes de notre moralité [canadienne]. C'est son esprit et sa doctrine qui, dominant les vues étroites des partis et les querelles des individus, aident à corriger les événements, à diriger les faits humains, imposent certaines conceptions sociales, maintiennent au Canada un niveau de vie supérieure ou du moins suscitent un effort persévérant pour s'y élever. Nos données les plus claires, les plus certaines, les plus bienfaisantes au point de vue individuel et social furent empruntées au christianisme. C'est dans ce sens qu'il faut continuer d'orienter la pensée canadienne<sup>5</sup>.

On l'admettra, l'effort est urgent. Car des éléments étrangers qu'on a laissés entrer sans discrétion dans la famille canadienne sont en train de saboter autant nos théories politiques que nos institutions constitutionnelles. Ce serait l'heure pour nos universités de dresser, en face de ces nouveaux venus, des Canadiens authentiques, qui ne songent point à se le faire pardonner et qui constituent une digue contre des idées et des systèmes politiques dont notre bonheur national peut encore se passer.

Et il y aurait, de même, à rappeler à ces gens qu'en 1867, nous y étions; que c'est d'une façon libre et honorable que nous avons accepté une cons-

5. M. Antonio Perrault, *La participation des laïques à l'apostolat intellectuel de l'Église, L'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, Première Session (12-13 novembre 1930)*.

titution, laquelle nous avons encore le droit de faire respecter, sans être accusés d'exigence ni d'incivilité. Peut-être bien que c'est à nous-mêmes plutôt qu'il presse le plus de le rappeler.



Enfin, un dernier point. Maintenant que nous sommes devenus, comme on dit, une nation, le Canada prend place à l'aréopage international. Ses représentants y parlent, ils ont leur droit de suffrage. Des nôtres y sont allés. Il faut que des nôtres encore y retournent. Mais, messieurs, non point pour s'exprimer comme des Juifs ou des mahométans, comme des incrédules ou des protestants. Je n'ai point de raison de croire que, dans le passé, on en ait agi de la sorte. J'en ai de vouloir qu'à l'avenir notre voix se fasse de plus en plus ferme et déterminée. Le Canada est un pays peu peuplé. Cependant, si l'on fait exception des éléments parasitaires auxquels je pensais tout à l'heure, notre Dominion jouit encore d'un privilège rare dans le monde entier. En principe, toute sa population est chrétienne. Il peut se présenter comme tel au tribunal des peuples. Voilà un privilège que les nôtres ne sauraient sans grave responsabilité omettre d'exercer.

A propos d'un problème entre tous, ils l'exerceront. C'est celui de la paix. Messieurs, gloire aux armées des nations qui ont fait la guerre pour la sauvegarde du droit et le salut des peuples! Hon-

neur aux nôtres qui, soulevés par ce sublime idéal, ont versé leur sang ou, du moins, ont exposé leur vie!

Il demeure que l'univers a besoin de paix, à tout prix. Il demeure que des théologiens et des sociologues des universités chrétiennes d'Europe estiment qu'il n'y a plus de proportion entre les dévastations causées par les guerres modernes et le peu de fruit qu'on en peut attendre; ils déclarent la guerre en fait immorale le plus ordinairement, et ils réclament qu'à ces moyens sanguinaires de régler la justice entre les peuples on substitue des arbitrages et des recours juridiques. « Désormais, reconnaît le maréchal Pétain, le but de la guerre est devenu la destruction non d'une armée, mais d'une nation <sup>6</sup>. »

Aussi Benoît XV avait-il raison de le prescrire: « À la force matérielle des armes doit être substituée la force morale du droit. »

Il ne nous est pas permis d'ignorer ces jugements, et nos universités ont le devoir de saturer la pensée canadienne de ces directives pontificales et humanitaires.

Prenons garde de rester distraits et de réfléchir superficiellement, encore moins d'être cyniques et drôles, quand il s'agit ainsi de la vie et de la civilisation elle-même de l'humanité.

Je me glorifie d'appartenir à une nation qui se soucie de cultiver la paix universelle. Le geste de

6. Discours à l'Académie française, 22 janvier 1931.

nos chefs politiques organisant à travers tout le pays une grande leçon de paix me réjouit profondément et me remplit d'une inaltérable espérance. Pendant, messieurs, que dans les assises internationales, les peuples, trop intéressés, ne savent parler de la paix que pour y mieux cacher leurs préparatifs de guerre, nous, au moins, obéissant aux désirs de l'Église autant qu'aux sentiments de nos hommes d'État, nous parlons de paix: croyons-y, prêchons-la.

Ne me dites point qu'il faut la guerre, que les ligues des nations ne sauraient la repousser. Il faudra la guerre si nous n'apprenons ni n'enseignons la paix. Les ligues des nations ne peuvent la repousser, parce que derrière elles les peuples ne se sont point suffisamment massés pour exiger la justice et la faire reconnaître également envers tous. Est-ce peu d'ailleurs qu'en notre temps, et malgré tant d'obstacles, il se soit ainsi constitué une chaire pour l'enseignement de la paix à tous les peuples? J'y vois pour mon compte une preuve qu'entre tant de ruines intellectuelles et sociales qui affligent notre époque, il y a encore de nobles sentiments dans l'âme des peuples, qu'ils n'ont pu se soustraire totalement, malgré leurs passions violentes, aux enseignements du Maître: « Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu <sup>7</sup>. »



L'université, école de pensée c'est-à-dire de haut savoir. J'ai voulu vous montrer ce que cela me semble dire.

L'université, source de directives sociales. Pour nous, dans l'ordre religieux, philosophique, scientifique, éducatif, social, politique, international, j'en ai aussi cherché la significative compréhension.

Me reprochera-t-on ma franchise? Il ne me semble pas, car je sens qu'elle vous a soulagé à vous-mêmes la conscience, que vous éprouviez le besoin de voir les diverses illusions se dissiper et nos apathies secouées.

En voudra-t-on à mon apparence de pessimisme? Je me défends de tout pessimisme. Non, j'ai voulu restituer l'idéal à sa juste hauteur, pour mieux stimuler les efforts.

Je sais bien, messieurs, que nous sommes un petit peuple; que nous avons à peine quelques siècles et qu'ils se sont écoulés dans les combats et la misère; que nous avons peu de fortune et que nous sommes environnés des potentats de la finance; qu'on nous prête des capitaux étrangers, et que si l'argent n'a pas d'odeur, il porte souvent des microbes. Mais je n'ignore point que depuis trois siècles une Providence admirable nous a sauvés *tantes* et *quantés* fois nous avons été en péril. Que si l'or nous a fait défaut, le cœur n'a jamais manqué. Que si les sciences humaines n'ont point chez nous assez brillé, nous avons joui des lumières de la foi. Que l'Église nous a donné par son clergé un dévouement social, un système d'éducation,

des institutions fécondes, deux universités dans cette province, un corps professoral aussi désintéressé que progressif, qu'il vaut tout de même la peine de considérer sans mépris, et bien au contraire d'apprécier et de remercier.

Messieurs, nous avons le soleil du catholicisme à nous. Pouvons-nous le regarder en face sans en être séduits ni réchauffés, sans crier ensuite très haut à tous nos compatriotes et à nos voisins nord-américains d'accourir se placer sous ses rayons salubres et vivificateurs? Avons-nous le droit, messieurs, de nous soustraire à cette influence civilisatrice, à notre mission doctrinale, à pareil apostolat de la race française en Amérique? Je ne le crois pas. Avec moi, vous êtes convaincus que non, mille fois non.



## ITE AD THOMAM

Discours prononcé à la séance inaugurale  
de l'année académique de l'Angelicum,  
à Rome, le 14 novembre 1935.

Ce fut dès Notre entrée dans l'archidiocèse de Québec que Nous crûmes devoir proclamer solennellement Notre conviction de la transcendance du thomisme et de son rôle dans la formation des élites sociales.

Nous l'avions fait maintes fois auparavant, mais il Nous parut alors que Nous aurions désormais à attacher le prestige et la force de Notre épiscopat à un apostolat que Nous pourrions maintenant exercer sur un champ si favorable et si agrandi. On souffrira que Nous reproduisions les termes dans lesquels Nous Nous exprimions :

Voulant sauver de la corruption le peuple qui Nous est confié, Nous entendons d'abord le soigner par l'esprit et dans ses idées.

Sans le moindre exclusivisme ni préjugé d'école, sans réduire l'esprit universitaire à la seule spéculation du théologien, bien au contraire, selon l'exemple de Sa Sainteté Pie XI et sur le modèle, entre autres, de l'Université du Sacré-Cœur de Milan, à la fois si chrétienne et si scientifique, Nous souhaitons voir notre Université catholique poursuivre à pleines voiles sa course sur les flots du progrès, toujours guidée par l'étoile polaire de la vérité religieuse et la boussole du sens chrétien. Nous sommes bien assuré que dans la mesure où nos chefs sociaux seront tels par une culture supérieure, profonde, consciente, libre, se mouvant à l'aise dans l'atmosphère des principes, ni satisfaits du *magister dixit* ni intempérants et frondeurs à l'égard de l'auguste vérité, dans cette même mesure l'ordre social sera protégé, l'ordre chrétien demeurera inexpugnable chez les nôtres. Car, selon l'Angélique Docteur, *superiores homines, ad quos pertinet alios erudire, debent habere plenioram notitiam de credendis* (II-II, q. 20, a. 9).

Nous le déclarons honnêtement, il ne Nous paraît pas qu'on puisse arriver à ce résultat essentiel, sans poser à la base de toute formation supérieure de l'esprit les données de la philosophie thomiste. Non que Nous méprisions les autres systèmes

de la pensée chrétienne, si riches de trouvailles intellectuelles, des plus propres à ouvrir des perspectives nouvelles et parfois indéfinies dans les profondeurs de la vérité. Mais Nous croyons, avec les souverains pontifes, que le thomisme, s'édifiant sur le terrain du sens commun, porte ses sommets dans les hauteurs de la spéculation rationnelle, plus audacieux, plus droits et plus solides que tout autre système. Ce qui ne suppose ni exclusion ni cantonnement. L'Église ne renonce à nul de ses docteurs et elle ne repousse rien de ce qu'ils lui ont apporté en perles de vérité. Mais elle juge que le Docteur commun les a plus sûrement discernées et plus parfaitement serties que tout autre; dans ses mains elles doivent servir de norme pour apprécier partout ailleurs la valeur et la qualité<sup>1</sup>.

Il n'y avait pour Nous d'autre mérite dans la profession solennelle de ce credo thomiste que de répéter, sous une autre forme, mais avec une profonde sincérité et dans le plus soucieux respect des directives de la sainte Église, la parole du souverain pontife glorieusement régnant: *Ite ad Thomam*<sup>2</sup>.

*Ite ad Thomam*, c'est par ces trois mots que Sa Sainteté Pie XI, notre immortel et auguste pontife, aura cristallisé de la façon la plus nette et la plus pratique toute la discipline de la pensée chrétienne, et indiqué à tant d'esprits égarés ou inexpérimentés le phare sauveur, qui se dresse au sein de la nuit ainsi que des fluctuations incessantes où navigue la fragile raison humaine.

*Ite ad Thomam*, formule imprégnée de saveur liturgique et laquelle, en couronnant l'Angélique Docteur d'un patronage vraiment universel à l'instar de celui que l'Église a institué en l'honneur de

1. Mandement d'entrée, 24 février 1932.

2. Encyclique *Studiorum ducem*.

saint Joseph, reporte au Joseph de l'Ancien Testament, chargé d'emplir les greniers qui nourrissaient les Égyptiens, mais où le peuple choisi de Dieu viendrait à son tour s'approvisionner de blé pour se nourrir et ensemercer les champs de la terre de Gessen. Ainsi en aura-t-il été de Thomas qui, pour avoir entassé dans les greniers de la philosophie rationnelle toutes les moissons de l'esprit humain, aura du même coup donné de quoi nourrir la théologie elle-même et ensemercer les champs de la pensée chrétienne.

Au demeurant, ces paroles, qui sont comme la perle de l'admirable encyclique *Studiorum duces*, enchâssée comme dans un riche écrin capable de la mettre en toute sa valeur et en tout son éclat, ne sont autres que l'écho fidèlement conservé de toutes les voix pontificales depuis plusieurs siècles, chaque fois qu'elles ont parlé de celui que Sa Sainteté Pie XI a justement appelé le *Docteur commun* de toute la chrétienté.

*Ite ad Thomam.* Nous voudrions. Nous aussi, saisir la présente occasion d'exhorter la jeunesse universitaire catholique, surtout la jeunesse cléricale, à se mettre résolument à l'école de saint Thomas d'Aquin pour en prendre, selon la loi de l'Église<sup>3</sup>, la méthode, la doctrine et les principes. Et où vraiment notre exhortation pourrait-elle être mieux accueillie que dans cet *Angelicum*, dont Sa Sainteté Pie XI a pu dire qu'ici saint Thomas

3. *Codex Juris canonici*, can. 1366, § 2.

habite comme chez lui: *ubi Thomam tanquam domi suæ habitare* <sup>4</sup>, ainsi qu'au demeurant vous avez voulu l'inscrire sur vos murs.



Déjà de son vivant, Frère Thomas fut considéré par les souverains pontifes comme le *studiorum duces* <sup>5</sup>. Alexandre IV, dont Sa Sainteté Pie XI rappelle l'éloge, félicitait le chancelier de l'Université de Paris d'avoir autorisé, sans attendre les lettres pontificales, le jeune maître à enseigner, tant dès lors sa maîtrise était manifeste et singulière. D'autres papes en firent leur théologien d'office. Il meurt en route pour le concile de Lyon. Jean XXII le canonisera en 1323, après avoir déclaré « qu'il a donné plus de lumière à l'Église que tous les autres docteurs; que dans ses livres, un homme apprend plus en un an que pendant toute une vie dans l'enseignement des autres ». Sur quoi Pie X remarquera de nos jours: « L'expérience des siècles fait connaître, et il apparaît de plus en plus, combien est vraie l'affirmation de notre prédécesseur Jean XXII. »



L'autorité de saint Thomas ira par la suite merveilleusement grandissante, puisque « aux conciles de Lyon, de Vienne, de Florence, du Vatican, on

4. Encyclique *Studiorum duces*.

5. L'exposé qui suit est extrait de nos articles sur *le thomisme avant et après l'encyclique Æterni Patris*, dans la *Revue dominicaine*, mai, juin et septembre 1929.

dirait, selon l'expression de Léon XIII, que saint Thomas a assisté et presque présidé aux délibérations et aux décisions des Pères, luttant contre les erreurs des Grecs, des hérétiques, des rationalistes, avec une force irrésistible et le plus heureux succès. Mais, suprême honneur, qui est propre à saint Thomas et qu'il ne partage avec aucun autre docteur catholique, les Pères de Trente voulurent que, au milieu même de leur assemblée, avec les textes de la sainte Écriture et les décrets des souverains pontifes, la *Somme* de Thomas d'Aquin fût ouverte sur l'autel pour lui demander conseils, arguments et décisions. »

Rien d'étonnant dès lors que saint Pie V, Dominicain lui aussi, plaçât sur sa tête, le 11 avril 1567, l'auréole des saints docteurs.



Néanmoins, ce serait une illusion de croire que le prestige de saint Thomas ne partagea pas le sort de la vérité dans le monde, qu'il ne fut point contesté, ni sa pensée combattue ou du moins desservie. S'il eut des disciples dociles, influents et ordinairement victorieux, il rencontra, outre des ennemis déclarés, des défenseurs inintelligents ou tièdes, lesquels ouvertement parfois, parfois d'une façon détournée et inconsciente, minimisèrent sa doctrine jusqu'à la priver de sa fécondité.

Avec le treizième siècle s'est close la première période des attaques antithomistes, qui repro-

chent à saint Thomas son abandon d'un augustinisme farouche et littéral, ne discernant pas bien les redressements et l'épuration qu'il avait opérés dans l'aristotélisme d'Avicenne et d'Avicbron.

Nonobstant, malgré les censures et les adversaires, le thomisme domine de plus en plus, vers 1300, et s'accroît encore au siècle suivant.

Jusque-là, ç'a été à couvert du saint évêque d'Hippone et au nom de la tradition ecclésiastique que l'attaque a été conduite. Après meilleur examen, et une fois les premières excitations éteintes, l'opposition tomba.

Elle renaîtra au quatorzième siècle, non plus pour défendre le passé, mais avec des novateurs audacieux et intempérants. En même temps, les courants philosophiques se prolongent et se grossissent de divers affluents, qui mêlent parfois leurs eaux à l'enseignement thomiste, mais le plus ordinairement divergent et s'en éloignent graduellement.

Puis voici les siècles de décadence pour la scolastique, avec l'abus du formalisme logique, une métaphysique verbale, un mysticisme de fantaisie. Enfin, le désarroi de la pensée chrétienne bientôt submergée par la Renaissance et le protestantisme, qui vont donner naissance, même chez les croyants, à une philosophie bâtarde, à des doctrines sans assises, à des systèmes éclectiques et révolutionnaires, entre tous, ceux de Descartes, de Leibnitz, pour arriver à Kant et au modernisme.

Pendant ce temps, dans l'Église, il faut le reconnaître, le thomisme souvent chôme ou s'assoupit.

Non que de célèbres disciples de saint Thomas n'en démontrent au seizième siècle la vitalité: tels Sylvestre de Ferrare et surtout Cajetan; et qu'en Espagne un renouveau thomiste, en particulier chez les Dominicains et les Carmes, ne se manifeste avec éclat. Au dix-septième siècle, Jean de Saint-Thomas et Goudin, au dix-huitième, Billuart en illustrent la tradition et créent des centres ou des périodes qui forment les anneaux majeurs de la chaîne thomiste.

Néanmoins, de grands noms comme Bossuet, Fénelon et Pascal, s'ils se rattachent à la philosophie chrétienne, ne sauraient être mis dans la liste des disciples fermes de saint Thomas.

C'est qu'il s'est produit, depuis la Renaissance, un double phénomène de déliquescence rationnelle, de libre examen et de minimisme doctrinal.

De là, chez les incroyants, un matérialisme aux formes les plus diverses, et chez les croyants, un abaissement de la pensée pure, un dégoût, puis un mépris pour la métaphysique, qui deviendra de plus en plus lamentable.

De la sorte, les esprits chrétiens seront ballottés dans tous les sens. Les étudiants des séminaires et des instituts religieux, nourris d'une doctrine anémiée, ceux des universités, abreuvés fréquemment aux sources les plus dangereuses et parfois em-

poisonnées, ne comprendront plus les grands docteurs, les délaisseront, les contrediront, pour courir à la suite d'un abbé de Saint-Cyran ou d'un Descartes, voire d'un Voltaire ou d'un Rousseau, d'un Kant et d'un Bergson.

S'étonnera-t-on que le siècle de Louis XIV, si brillant de littérature, soit pauvre de métaphysique; qu'au dix-huitième siècle, il ne se trouve point d'apologiste contre le voltairianisme et le rousseauisme; qu'au dix-neuvième, des esprits comme Bautain, de Bonald, Gratry et tant d'autres, soient innéistes, fidéistes, traditionalistes, et qu'ils séduisent les intelligences avides de certitudes, mais mal préparées; que le cartésianisme soit souvent la meilleure philosophie du clergé; que beaucoup de prêtres universitaires versent bientôt dans le kantisme; et qu'on recueille ensuite les fruits amers de ces deux philosophies sous la forme du modernisme, condamné en 1907, mais qui semait ses ruines depuis bientôt trente ans, alors que l'Allemagne versait sur la France une pensée vidée d'objectivité qu'avaient commencé à lui fournir Descartes et ses écoles.

Et que l'on songe que le thomisme, qui avait été moribond en Europe au dix-huitième siècle, était en quelque sorte — il faut l'avouer — comme en léthargie depuis la Révolution.

Au surplus, être thomiste n'engage pas toujours alors à grand'chose. On l'est pour accepter d'une façon quelconque diverses thèses de l'Aquinat, à son propre choix, quitte à en rejeter les plus ori-

ginales, les plus fondamentales, l'essence et l'existence, la prémotion physique, la matière et la forme, de quoi l'on sourit.



Voilà pourquoi Léon XIII publiait, le 4 août 1879, son immortelle encyclique *Æterni Patris*, qu'on peut appeler la grande charte du thomisme. Citons-en les conclusions principales:

C'est donc par une heureuse inspiration que plusieurs amis des sciences philosophiques, désirant dans ces dernières années en entreprendre la restauration d'une manière efficace, se sont appliqués et s'appliquent encore à remettre en vigueur l'admirable doctrine de saint Thomas d'Aquin, et à rendre à cet enseignement son ancien lustre.

Ainsi s'exprime Léon XIII dans la dernière partie de l'encyclique *Æterni Patris*.

L'auguste pontife poursuit un peu plus loin:

... Nous les en louons vivement et Nous les exhortons à persévérer dans cette noble entreprise; quant aux autres, Nous les avertissons que rien ne Nous est plus à cœur et que Nous ne souhaitons rien tant que de les voir fournir largement et copieusement à la jeunesse studieuse les eaux très pures de la sagesse, telles que le Docteur angélique les répand en flots pressés et intarissables.

... Nous vous exhortons, Vénérables Frères, de la manière la plus urgente, et cela pour la défense et l'honneur de la foi catholique, pour le bien de la société, pour l'avancement de toutes les sciences, à remettre en vigueur et à propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas.

... Que des maîtres, désignés par votre choix éclairé, s'appliquent à faire pénétrer dans l'esprit de leurs disciples la doctrine de saint Thomas d'Aquin, et qu'ils aient soin de faire ressortir combien celle-ci l'emporte sur toutes les autres en solidité et en excellence...

Mais pour éviter qu'on ne boive une eau supposée pour la véritable, une eau bourbeuse pour celle qui est pure, veillez à ce que la sagesse de saint Thomas soit puisée à ses propres sources, ou du moins à ces ruisseaux qui, sortis de la source même, coulent encore purs et limpides, au témoignage assuré et unanime des docteurs; de ceux, au contraire, qu'on prétend dérivés de la source, mais qui en réalité se sont gonflés d'eaux étrangères et insalubres, écarterz avec soin l'esprit des adolescents...

Pareil document, l'histoire l'a depuis confirmé, devait avoir un immense retentissement sur la pensée ecclésiastique et même laïque de nos jours.

Il n'y a lieu présentement ni de citer au long ni d'analyser dans le détail l'immortelle encyclique, qui ressuscita, on peut le dire, la pensée thomiste dans la chrétienté.

Elle développe d'abord assez longuement l'exposé des services que peut rendre à la doctrine religieuse la philosophie rationnelle contenue en son ordre.

Elle trace ensuite rapidement l'histoire de la sagesse philosophique dans l'Église qui, de même qu'elle a été défendue contre la cruauté des tyrans par la constance des martyrs, l'a été contre les sophistes et les hérétiques par des hommes d'une science profonde, qui ont entouré des secours de la raison humaine le trésor des vérités révélées. À cette fin, les Pères et les docteurs se sont employés à cultiver sans cesse la philosophie. Les apologistes d'abord, parmi lesquels la palme semble appartenir à saint Augustin, « ce puissant génie qui, pénétré à fond de toutes les sciences divines et humaines, orné d'une foi souveraine, d'une

doctrine non moins grande, combattit sans défaillance toutes les erreurs de son temps ». Ensuite les docteurs du moyen âge, connus sous le nom de scolastiques, qui entreprirent l'œuvre colossale de recueillir avec soin les riches et abondantes moissons de doctrine répandues çà et là dans les œuvres innombrables des Pères, et d'en faire comme un seul trésor, pour l'usage et la commodité des générations futures. Entre tous, au dire de Sixte V, ceux qui inventèrent la théologie scolastique, ce sont surtout deux glorieux docteurs: l'angélique saint Thomas d'Aquin et le séraphique saint Bonaventure. Mais, continue Léon XIII, *inter scholasticos doctores, omnium princeps et magister longe eminet Thomas Aquinas*. « Parmi tous les docteurs scolastiques, brille d'un éclat sans pareil Thomas d'Aquin, leur prince et leur maître à tous. »

L'éloge traditionnel de l'Angélique revient ensuite sous la plume pontificale, laquelle en détaille tous les mérites et recueille les plus magnifiques suffrages accordés à sa science pour les renchérir toutefois et les enchâsser en des formules que, depuis lors, on ne cesse d'admirer et de reproduire. La profondeur et l'universalité, la célébrité féconde, le rôle vainqueur enfin de cette doctrine sont profondément retracés.

L'auguste restaurateur de la philosophie médiévale démasque alors les novateurs d'une science toute capricieuse et sceptique, dédaigneux du patrimoine de la sagesse séculaire, qui « aimèrent mieux édifier à neuf qu'accroître et perfectionner le vieil édifice ». Leurs systèmes multiples, appuyés

sur l'autorité et le jugement de chaque maître en particulier, n'ont qu'une base mobile et ne parviennent à produire qu'une philosophie branlante et sans consistance. « Si donc il arrive parfois à cette philosophie de se trouver à peine en force pour résister aux assauts de l'ennemi, elle ne doit s'imputer qu'à elle-même la cause et la faute de sa faiblesse. »

L'allusion est là assez manifeste à ces théories inventées par des philosophes, parfois au nom chrétien, il est vrai, mais insoucieux de se maintenir dans la tradition scolastique, méprisants même pour elle, et voulant non point la poursuivre et la renouveler, mais la remplacer ou bien la plier à la mesure de leurs fantaisistes conceptions: les Descartes et les Malebranche, les Lamennais et les Gratry, les Bautain et les Bonald, les Rosmini et les Ventura, et d'autres encore.

Léon XIII ne veut « certes pas improuver les savants vigoureux qui emploient à la culture de la philosophie leur talent, leur érudition, ainsi que les richesses des inventions nouvelles... Tous ces éléments concourent au progrès de la science. » Mais ce talent et cette érudition ne sauraient tenir lieu des principes découverts par les maîtres dans l'analyse de l'essence des choses; et, en philosophie tout comme en théologie, faut-il conduire les recherches à la manière grave des scolastiques, réunissant les forces de la Révélation et de la raison. Ainsi sera conjuré l'immense péril dans lequel la contagion des fausses opinions a jeté la famille et la société civile.

Rien parmi les connaissances humaines, ni les arts libéraux ni les sciences physiques, n'est étranger à cette restauration qui leur apportera force, lumière et secours. Le pape remarque à ce propos le respect qu'ont eu les Pères et les princes de la scolastique pour les sciences naturelles et l'étude assidue qu'ils en ont faite.

Pour répondre aux préventions de plusieurs, férus d'expérience ou d'hypothèses pseudo-scientifiques, et qui ne connaîtraient, de saint Thomas et des docteurs du moyen âge, que quelques bribes de leur astronomie démodée ou de leur physique rudimentaire, il est vrai, si on les compare aux découvertes qu'ont permises à des génies modernes le temps et la faveur d'instruments merveilleux, Léon XIII, aussi libre de tout préjugé que fidèle aux voies les plus propres à la sécurité, ajoute en sa clairvoyance ce sage avis dont on a voulu parfois abuser :

S'il se rencontre dans les docteurs scolastiques quelque question trop subtile, quelque affirmation inconsidérée, ou quelque chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des âges postérieurs, qui soit dénué, en un mot, de toute valeur. Nous n'entendons nullement le proposer à l'imitation de Notre siècle.

Une fois faite cette réserve opportune, le docteur pape intime les recommandations les plus pressantes de faire régner l'Angélique Docteur dans tout l'enseignement chrétien, et il propose à l'imitation de chacun sa piété autant que son savoir.

Les adhésions de toutes parts, dans la chrétienté, répondirent au document pontifical, en plus des trois cents suppliques qui l'avaient précédé et ré-

clamaient en un respect tout filial la déclaration solennelle du patronage de saint Thomas dans les écoles.

Léon XIII avait atteint son but.

Un an plus tard, par le bref *Cum hoc sit*, du 4 août 1880, il proclamait, après en avoir fait un nouvel éloge, le Docteur angélique patron des universités, académies, lycées et écoles catholiques de tout l'univers chrétien.

Sa doctrine est si ample, rappelait le pontife, qu'elle comprend, comme une mer, toute la sagesse découlant des anciens. Tout ce qui a été dit avec vérité ou disputé avec sagesse par les philosophes païens, les Pères et les docteurs de l'Église, les hommes éminents qui ont fleuri avant lui, non seulement il l'a connu à fond, mais il l'a augmenté, achevé, assimilé, avec une si lumineuse transparence, une façon si parfaite de procéder, une telle propriété de termes, qu'il semble avoir laissé la faculté de l'imiter, mais enlevé le pouvoir de le surpasser.

Ces lignes de Léon XIII exprimaient admirablement, en raccourci, tout ce que Pie XI devait dire de l'Ange de l'École quand il le proclamerait le Docteur commun de l'Église universelle.

\*  
\* \*

L'un des traits saillants qui dessinent l'ascension du thomisme à l'horizon de la pensée contemporaine, c'est la levée de maîtres éminents qu'on a vus monter dans toutes les chaires doctrinales de la chrétienté.

Le premier de ces maîtres, le plus auguste et le plus écouté, fut sans contredit Léon XIII lui-même. Par ses magistrales encycliques qui passè-

rent successivement en revue les grands mystères de la foi et les théories foncières de la morale chrétienne et de la philosophie sociale, il tint vraiment école et démontra la modernité autant que le caractère toujours humain et traditionnel de l'enseignement scolastique.

Ce qu'il accomplissait avec transcendance, se tenant à la hauteur de son rôle pontifical, il voulut le voir se prolonger et s'étendre dans toute la sphère de l'influence intellectuelle de l'Église. Ne négligeant ni les exhortations suaves ni parfois les actes d'autorité, il s'employa durant les vingt-cinq années de son pontificat à imprimer au mouvement restaurateur de la philosophie chrétienne une impulsion ferme et incessante.

Pontife lumineux, *lumen in cælo*, pour être le moteur souverain de la rénovation philosophique et théologique, il se fit, à la vérité, disciple fidèle du Docteur angélique. « Nous avons très souvent, pouvait-il écrire le 30 septembre 1892 au général de la Compagnie de Jésus, dans nos entretiens particuliers avec les évêques et les supérieurs d'ordres religieux, confirmé notre décision bien arrêtée de ramener en toutes les écoles la doctrine de saint Thomas. »

En quoi, du reste, ses successeurs ne manquèrent pas de le continuer.

Pie X, aux prises avec la pernicieuse erreur en train de ronger la doctrine chrétienne et la pensée humaine dans leur racine même, déploya au ré-

tablissement du thomisme intégral une énergie insurpassée et que n'abattit pas plus l'émoi des timides que la résistance des orgueilleux. On peut citer de lui des mots qui ne prêtent flanc ni à l'équivoque ni à l'échappatoire. Celui-ci par exemple:

Si l'on s'écarte des principes fondamentaux de la doctrine thomiste, il en résulte nécessairement que les élèves en science sacrée ne perçoivent même pas la signification des mots par lesquels les dogmes divinement révélés sont proposés par le magistère de l'Église<sup>6</sup>.

Et cet autre, répété à plusieurs reprises par le même pontife, et que rappelle Sa Sainteté Pie XI:

S'écarter de l'Aquinate, surtout en métaphysique, ne saurait aller sans un grave détrimen<sup>7</sup>.

Ou encore:

Quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que nous entendons surtout par là, ceci est capital, c'est la philosophie que nous a léguée le Docteur angélique<sup>8</sup>.

Enfin:

Parce que nous avons dit qu'il fallait suivre *surtout* la philosophie de saint Thomas et que nous n'avons pas écrit *uniquement*, certains se sont persuadés qu'ils obéiraient à Notre volonté ou du moins ne lui seraient pas contraires, s'ils prenaient indistinctement, pour le suivre, ce qu'un autre des docteurs catholiques a enseigné en philosophie, bien que cela fût opposé aux principes de saint Thomas. Mais en cela ils se sont grandement trompés... Que si la doctrine de quelque autre auteur ou saint a été jamais approuvée par Nous ou Nos Prédécesseurs, avec des louanges singulières et de telle sorte qu'aux louanges

6. Motu proprio *Doctoris Angelici*, 29 juin 1914.

7. Encyclique *Pascendi*, 8 septembre 1907; motu proprio *Sacrorum Antistitum*, 1<sup>er</sup> décembre 1910; motu proprio *Doctoris Angelici*, 29 juin 1914; lettre au Collège Saint-Anselme de Rome, 6 juillet 1914.

8. Encyclique *Pascendi*.

s'ajoutât le conseil et l'ordre de la répandre et de la défendre, on comprend facilement qu'elle a été approuvée dans la mesure où elle était cohérente aux principes de saint Thomas ou ne s'y opposait aucunement<sup>9</sup>.

C'est par le successeur de Pie X, sous lequel sans doute ils avaient été rédigés, que furent authentiquement approuvés et promulgués les canons 589 et 1366 du Code de Droit canonique, prescrivant aux maîtres des étudiants religieux et des clercs de les former selon la méthode, la doctrine et les principes de l'Angélique Docteur, et de s'y tenir saintement.

Les deux canons précités, le milieu historique qui les a vus naître établiront avec évidence, pour tout esprit impartial et renseigné, la volonté manifeste de l'Église de briser les traditions les plus prolongées et d'arrêter les courants les plus puissants, non en parfait accord avec l'enseignement thomiste.

L'Église est indéfectible. Elle est la gardienne de la vérité: de la vérité théologique, mais, d'une façon médiate, de la vérité purement rationnelle aussi, dans la mesure où celle-ci formule et appuie celle-là. Dans une législation faite pour les siècles comme celle du Code de Droit canonique, qui a recueilli toute la sagesse disciplinaire de l'Église et des expériences vingt fois séculaires, elle ne saurait parler provisoirement ni avec légèreté; ses formules sont définitives, quand il s'agit de points aussi capitaux que ceux de la formation de ses clercs, ✓

9. *Motu proprio Doctoris Angelici.*

de la doctrine à leur servir. Ses paroles sont esprit et vie. L'Esprit divin, qui l'anime en son gouvernement comme en son infaillible magistère, la retiendrait de conduire les intelligences à une école dangereuse ou incertaine. Si l'Église est thomiste, c'est parce que Dieu le veut. Aussi bien, les exégètes trop avisés ou débonnaires, les jongleurs de commode épikie s'useront-ils les dents avant d'avoir rongé un texte dur et clair à l'égal du diamant.

Pie XI enfin, par son encyclique *Studiorum du-  
cem* mettait un couronnement à cette série incomparable de documents pontificaux, destinés à relever et à affermir dans toute sa magnificence le temple de la doctrine thomiste. Sa Sainteté y déclare que toutes les prescriptions antérieures doivent être inviolablement observées. Le pontife proclame saint Thomas le Docteur commun de l'Église, qui a fait sienne sa doctrine, comme l'avait marqué déjà Benoît XV<sup>10</sup>. Aussi veut-il conduire à lui tous les esprits: *Ite ad Thomam*, leur recommande-t-il. Il veut que tous l'aiment et le regardent pour leur maître véritable.

\*

\* \*

Avec les actes personnels des souverains pontifes depuis Léon XIII, la promulgation, en 1914, par la Sacrée Congrégation des Études, d'un ensemble de *vingt-quatre thèses* présentées comme

10. Lettre *Fausto appetente die*, du 29 juin 1921, pour le septième centenaire de saint Dominique.

l'expression authentique de la doctrine philosophique fondamentale de saint Thomas, aura été l'un des événements majeurs du mouvement thomiste postlécionien.

On a beaucoup discuté sur la portée de ce document. Peut-être quelques-uns en ont-ils exagéré l'autorité. Mais il n'y a aucun doute que, dans le camp opposé, d'autres ont tout essayé, par des arguments qui frisent la subtilisation, pour parvenir à en énerver le sens, à en minimiser la valeur pratique.

Concédonc sans ambages que la déclaration authentique, par l'organe déjà mentionné du Saint-Siège, des vingt-quatre thèses dites thomistes, ne relève pas de l'infaillibilité de l'Église, d'une façon prochaine. Faut-il en conclure qu'elle ne leur reconnaît qu'une valeur opinative, ou qu'elle n'a voulu que constater les dires ou prétentions des auteurs thomistes? Invraisemblance et arguties. C'eût été, à la vérité, pour si peu, une manière extraordinairement solennelle de procéder.

Non, cherchons avec simplicité dans les actes du Saint-Siège ce qui s'y trouve, sans rien de plus, sans rien de moins.

Le texte porte qu'à la suite d'un examen soigneux, la Sacrée Congrégation déclare que les vingt-quatre thèses, qui lui ont été présentées et qu'elle a soumises au souverain pontife, contiennent manifestement les principes et les points de doctrine les plus importants du saint docteur.

Une affirmation de cette sorte n'amène pas d'autre conséquence pratique que celle-ci : puisque le Saint-Siège recommande et impose le thomisme, et puisque le Saint-Siège, encore, indique les principes et les points les plus importants du thomisme, ce sont donc ces thèses qu'il faut enseigner, si l'on veut répondre à la pensée de Rome.

N'est-ce point l'occasion de rappeler avec Pie X que « les maîtres de philosophie chrétienne et de théologie... doivent se souvenir parfaitement qu'on ne leur a pas donné le pouvoir d'enseigner pour communiquer à leurs élèves les opinions qui leur plaisent, mais pour leur dispenser les doctrines les plus approuvées par l'Église <sup>11</sup> »? À des interrogateurs sérieux, le Saint-Siège répondait, deux ans plus tard, le 21 février 1916 : « Toutes ces thèses expriment la doctrine authentique de saint Thomas, et elles doivent être proposées comme de sûres normes directives. »

Le mot *proposées* a fait couler de l'encre. Donc, s'écrie-t-on, simplement *proposées*, mais incertaines, discutables, sujettes à révision. On oublie que la Sacrée Congrégation portant un décret disciplinaire n'a pas à juger de la valeur spéculative des vérités contenues dans ces vingt-quatre propositions de l'enseignement thomiste. Mais puisque « les maîtres de philosophie chrétienne... doivent dispenser les doctrines les plus approuvées par l'Église », ne sont-ils pas, par ce double décret, suffisamment avertis du thomisme qu'ils ont à proposer.

Ils ne l'imposeront pas; la vérité ne s'impose pas, elle se propose à l'esprit. L'Église n'oblige même pas les professeurs à croire aveuglément à ces thèses qui ne sont pas matière de foi. Elle dit: Ce sont là les énoncés capitaux de la doctrine thomiste; le thomisme est la philosophie préconisée entre toutes par l'Église et avec laquelle les autres systèmes de pensée humaine doivent se mettre d'accord; pour fournir à vos élèves une philosophie sûre et leur donner des normes directrices de toute leur formation rationnelle, proposez-leur ces thèses.

S'il faut s'étonner de quelque chose, après un ensemble de textes pontificaux dont l'accord est si parfait, la précision de plus en plus nette, l'accent de plus en plus marqué, c'est qu'il y ait encore des esprits catholiques, voire des plumes ecclésiastiques, à tergiverser. Relents d'un vieil esprit plusieurs fois signalé. Les désirs et les ordres des papes eux-mêmes ne sauront le dissiper qu'avec le temps et des générations nouvelles, formées à une doctrine plus pure, dégagées de la gangue de traditions d'écoles ou d'amours-propres individuels et collectifs qu'on a du mal à sacrifier.

\*

\* \*

Voilà bien, dès lors, pourquoi les souverains pontifes comptent avec le temps et les maîtres nouveaux pour effectuer leur programme. C'est le *suaviter* qui réalisera le *fortiter*.

Ne doit-on pas, sans irrévérence, interpréter dans cet esprit la liberté reconnue aux maîtres par Sa Sainteté Pie XI de suivre la théorie qui leur paraît la plus vraisemblable de celles que les auteurs les plus estimés controversent entre eux. Car si les maîtres veulent, de par l'autorité du souverain pontife, se réclamer légitimement de cette liberté, ce sera après que, selon l'exhortation et l'attente du pape, amenés à l'amour du Docteur angélique par une longue et assidue fréquentation de ses écrits, ils auront communiqué l'ardeur de cet amour à leurs propres disciples. Souplesse et doigté, respect des conditions du progrès mental, voilà ce qui est signifié. Léon XIII tout le premier avait trop d'expérience des hommes et de fine psychologie pour s'y prendre autrement.

Pour cette action gigantesque de pénétrer l'esprit universel de la doctrine thomiste, les universités catholiques doivent servir comme de leviers à l'Église. Rien d'étonnant que la constitution apostolique sur les universités, *Deus scientiarum Dominus*, ait, par des prescriptions formelles<sup>12</sup>, confirmé et imposé partout en pratique cette discipline, organisée par les souverains pontifes.



Pourquoi l'Église s'est-elle ainsi, oserai-je dire, obstinée à proposer la philosophie thomiste comme la philosophie chrétienne par excellence et

12. Art. 29, a-c.

dans toute sa splendeur? C'est que, pour quiconque l'examine sans préjugé, le système thomiste, dans la variété des synthèses de pensée dues aux docteurs chrétiens, est à la fois le plus naturel, le plus cohérent et le plus complet.

Il n'est pas une façon de résoudre des problèmes épars ou isolés. Il est une manière d'entendre toute la vérité humaine, d'en saisir toutes les questions pour les élucider selon sa méthode propre, toujours la même, celle de l'objectivité et de la coordination de l'être.

Le thomisme est une philosophie d'ordre, c'est-à-dire d'unité et de hiérarchie, en fonction du primat de l'être. Hiérarchie métaphysique, qui gradue les essences selon leur participation à l'être. Hiérarchie logique, qui étage les idées selon leur rapport à l'être, c'est-à-dire selon leur degré d'abstraction ou de dématérialisation. Hiérarchie morale, qui échelonne les fins et par conséquent les biens et les devoirs, selon leur participation au Bien ou à l'Être suprême.

Aucun docteur ne s'en tient avec plus de rigueur à ces règles. Ce qui ne suppose ni exclusivisme ni cantonnement. Le Révérendissime Père Gillet, Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'écrivait naguère:

Pareil à ces géants des Alpes qui, de toute leur hauteur vertigineuse, dominant les pics qui les entourent, mais qui, à distance et dans une fausse perspective, n'ont pas l'air quelquefois d'être plus grands qu'eux, ainsi saint Thomas dépasse en valeur intellectuelle tous les docteurs de son temps. Mais il ne s'en détache point; s'il est plus grand qu'eux, il fait corps avec eux. On mesurerait même difficilement la hauteur

de son génie, si on voulait l'isoler des sommités qui lui font escorte, et l'abstraire du milieu scolaire qui l'a fait éclore et où il s'est prodigieusement épanoui. Mais pour la même raison, et quand on ne se place pas à la distance et dans la lumière voulues pour porter sur lui un jugement de valeur, on peut se tromper et l'estimer moins grand que nature. Il ne faut pas chercher d'autres motifs aux erreurs d'appréciation que certains esprits de notre temps, par ailleurs très distingués, ont pu porter sur son œuvre<sup>13</sup>.

L'on serait hésitant à croire à cette transcendance du docteur dominicain, ou du moins à l'exprimer, s'il n'y avait pour nous en assurer l'autorité même de l'Église, et voilà la seconde raison pour laquelle, dans nos universités, philosophie chrétienne revient à dire avant tout philosophie de saint Thomas d'Aquin.

S'il est un point acquis dans la discipline doctrinale actuelle du catholicisme, c'est sans conteste la dictature intellectuelle de l'Angélique Docteur. « Ceux qui veulent être vraiment philosophes — et les religieux doivent surtout le vouloir, — écrivait Léon XIII, le 25 novembre 1898, aux Frères Mineurs, sont obligés d'établir les principes et les bases de leur doctrine sur saint Thomas d'Aquin. » « S'il se rencontre des docteurs en désaccord avec saint Thomas, avait-il précédemment exposé aux Jésuites (30 décembre 1892), quel que soit d'autre part leur mérite, l'hésitation n'est pas permise, les premiers doivent être sacrifiés au second. » L'encyclique *Studiorum ducem* de Sa Sainteté Pie XI l'a remis en lumière et en a donné tous les motifs.

13. *Angelicum, La méthode philosophique de saint Thomas d'Aquin et l'expérience*, avril-juin 1930, pp. 147-148.

La grande raison du perpétuel recours à saint Thomas, nécessaire aux maîtres et aux étudiants de la pensée chrétienne, c'est que personne n'a mieux compris les droits et les devoirs respectifs de la raison et de la foi, de la nature et du surnaturel, outre que personne n'a dans sa vie mieux exprimé cette subordination et cette concordance admirables.

Toute l'encyclique *Studiorum ducem* en a fait une splendide démonstration. Voici quelques brèves citations qui en résument tout le développement: *Non est dubitandum quin ad suum dignitatis culmen evecta est theologia per Aquinatem... Quis philosophiæ naturam rationemque partes earumque vim melius explicavit?... Solidam doctrinam de moribus condidit...* Enfin, par le Docteur angélique est établie la puissance native de l'esprit humain: *potestas seu valor mentis humanæ*. Et dans sa conduite il réalise les vertus de l'étudiant chrétien: *magna laboris alacritas cum pietatis ardore*.

Il convient de marquer en ce moment comment saint Thomas avait été initié à cette discipline de l'esprit humain dans la foi. Son illustre maître, saint Albert le Grand, qui avait épuisé en quelque sorte tout le trésor rationnel et les sciences expérimentales de son temps, avait été comme son introducteur dans la métaphysique humaine. Et le génie de Thomas devait se servir de cette métaphysique même pour mettre un ordre admirable

dans tout le savoir de l'esprit, qu'il soumettait du même coup si victorieusement aux exigences de la divine Révélation.

\*  
\* \*

Voilà la suprême leçon que continue de donner de siècle en siècle l'Angélique Docteur, et qui démontre pourquoi Léon XIII et tous ses illustres successeurs, jusqu'à Sa Sainteté Pie XI glorieusement régnant, ont voulu tour à tour donner une si forte impulsion aux études ecclésiastiques sous l'égide du maître entre tous.

\*  
\* \*

Au Canada — on Nous permettra de le marquer, — sans avoir atteint les hauteurs qu'on lui eût souhaitées, le thomisme, toujours latent en notre enseignement traditionnel et séculaire, a produit, depuis, d'inappréciables fruits. Le cardinal Satolli, fidèle interprète de Léon XIII, avait formé à la Propagande, il y a environ cinquante ans, des élèves canadiens dont l'un surtout, l'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, aujourd'hui encore doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval, à Québec, eut une singulière influence pour le relèvement, puis l'épanouissement des études thomistes en nos institutions. L'Ordre dominicain, comme il convenait, y contribua grandement aussi. Qu'on me pardonne de signaler le rôle que se donna, à mesure qu'elle

en eut le moyen, l'Université d'Ottawa, fondée en 1889, par Léon XIII, en pleine ferveur thomiste.

Aujourd'hui, le mouvement s'accroît encore, grâce en particulier aux professeurs de plus en plus nombreux venus à Rome, notamment à l'*Angelicum*, tremper leur enseignement aux exigences du thomisme le plus intégral. En ces dernières années, la fondation de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin et de diverses autres sociétés thomistes a encore, sinon élargi, du moins approfondi l'esprit thomiste au Canada.

\*  
\* \*

Mais c'est à vous, illustres maîtres et brillants élèves de l'*Angelicum* et de tant de collèges fidèles à la méthode, aux principes et à la doctrine de l'Angélique Docteur, c'est à vous qu'il appartiendra de faire rayonner sur le monde entier l'influence salutaire de la doctrine de pensée préconisée par la sainte Église.

C'est pour vous y encourager vivement que Nous avons voulu, par le présent discours, vous exprimer à la fois toute Notre gratitude et Notre ferveur à l'endroit de l'œuvre d'enseignement qui s'accomplit en ces murs. Car, selon l'expression admirable de Jacques Maritain, « le monde a mis six siècles à comprendre que d'avoir fait saint Thomas et d'avoir donné aux hommes cette lumière, c'est

peut-être le charisme le plus merveilleux dont Dieu ait gratifié son Église depuis les temps apostoliques. Soyons fidèles à saint Thomas comme à une grâce de Dieu <sup>14</sup>. »



14. Jacques Maritain, *Antimoderne*, page 143.

## **LA VRAIE CULTURE THOMISTE**

Séance de clôture des Journées thomistes,  
à Ottawa, le 24 mai 1936.

En ce printemps de 1936, dans la capitale du Canada, une douzaine de jeunes gens de chez nous se sont chargés de reconsidérer, au regard des principes de l'Ange de l'École, nos problèmes, les nôtres, le problème économique, le problème national, le problème culturel, le problème politique, le problème religieux. J'y vois un indice significatif de l'essor de notre pensée canadienne-française et du redressement qui, s'opérant d'abord dans les idées et dans l'appréciation des valeurs, devra s'opérer infailliblement aussi dans nos mœurs et nos institutions, pour peu que ces Journées aient un lendemain. Jamais encore la chose ne s'était produite, je pense, chez nous. Les congrès pourtant n'ont pas manqué. Même dans les milieux les plus cultivés, jusqu'à date on s'était contenté de littérature, d'art, de poésie; ou bien, rongé par le pragmatisme contemporain qui sévit surtout en Amérique, on avait traité d'affaires, d'organisation, de sciences pratiques. Les congrès de philosophie ont réuni d'ordinaire des prêtres et des étudiants en théologie, parmi lesquels, parfois, un laïque, à force d'y être invité, finissait par entrer. C'est le premier congrès de philosophie pour laïques, que je sache, qui se tient en notre pays.

Et maintenant, on me demandera peut-être ce qu'il reste à faire, sinon qu'à continuer. Permettez-moi de distinguer. On a, sans doute, dans les études de ces jours-ci, découvert la doctrine de

saint Thomas sur les divers points considérés. On sait qu'en matière politique, l'Angélique Docteur soutient telle ou telle thèse; qu'en économique, il défend telle ou telle conclusion. On pourra reprendre tous nos problèmes et chercher dans la *Somme* et les autres ouvrages du saint docteur ce qu'il dit de ceci, ce qu'il conteste de cela. Sera-t-on thomiste? Un peu, *materialiter loquendo*. Mais, en ce sens, saint Thomas n'a pas tout étudié, et l'on sera bientôt à court dans notre thomisme, à moins que du saint docteur on n'ait appris non seulement les thèses, mais surtout et auparavant les principes et la méthode. Voilà ce que je voudrais rapidement souligner, aujourd'hui. Le thomisme est moins fait de conclusions, si riches et si solides soient-elles, que de principes et d'une méthode qui en font toute la force. Diverses sentences de saint Thomas, surtout en matière de science positive ou de doctrines occasionnelles, peuvent apparaître maintenant caduques, discutables, erronées. Le saint docteur serait le premier à en sourire et à les classer en un dictionnaire de *Rétractations*. Mais le thomisme qui demeure, plus indestructible que le roc, ce sont les principes majeurs, c'est la méthode, qui forment le corps et la charpente de son œuvre. Car tout ceci est aussi immuable que la raison humaine elle-même. Et voilà dans quel thomisme il nous faut plonger. Qu'il faille se nourrir des principes thomistes, d'abord. En second lieu, qu'il faille les prendre purs, dans leur substance formelle, et avec leur intransigeante exclusivité. Tels sont les deux points que je veux développer.

I. — *Se nourrir des principes thomistes.*

Le thomisme d'abord n'est pas la foi. Il en est qui seraient portés à faire cette confusion. Les uns, par dévotion aveugle et sentimentale pour saint Thomas, ce qui est une manière sotte et funeste de le défendre et de le cultiver. Les autres, par ignorance et par mépris à la fois de tout ce qui est catholicisme.

La foi — ou plutôt l'objet et le contenu de la foi, — en effet, est la vérité révélée par Dieu. Elle constitue le trésor des dogmes, qu'on n'a à prouver qu'en montrant qu'ils ont été affirmés par le Saint-Esprit, dans l'Écriture sainte ou dans la tradition doctrinale authentique, laissée au catholicisme par le Rédempteur, Verbe incarné, et proposée par le magistère infallible de l'Église.



Le thomisme n'est pas la théologie, non plus. La théologie, c'est le travail de la raison sur les dogmes, cherchant à en dégager la substance, à en dénoncer les contrefaçons, à en mettre en lumière le contenu, lumière, entendons-nous, extrinsèque et environnante, et non pas lumière intérieure et d'évidence, puisque les dogmes sont l'affirmation de quelque mystère, de vérités surnaturelles et qui dépassent l'angle de vision nette, si j'ose dire, du regard humain.

Il y a, certes, une théologie thomiste, qui consiste à raisonner selon les principes thomistes sur les dogmes, à les formuler, à les agencer dans le système de la Révélation, à les comparer entre eux pour en découvrir les mutuelles dépendances, l'harmonie admirable, au moyen de la philosophie d'Aristote mise à point par le Docteur angélique; tel un système planétaire qu'on observe au firmament de la pensée, sans pouvoir pénétrer de l'œil à l'intérieur des astres, mais en les distinguant néanmoins chacun et en les situant dans leurs relations mutuelles. Cette théologie thomiste n'est pas la théologie de tous les théologiens. Partant de principes divers, armés d'une autre philosophie, ayant en main des télescopes d'une autre marque, par exemple, celle de Platon, celle de Descartes, certains théologiens pourront énoncer d'une autre manière les dogmes, les relier entre eux selon un plan différent. Dès lors qu'ils gardent la substance de la vérité révélée, l'Église n'anathématise point ces théologiens comme hérétiques. Ceci ne veut point dire qu'elle les approuve ou qu'elle les tolère toujours. Mais, n'étant point sur le terrain qui lui est spécifique, celui de la Révélation, elle ne s'en soucie que dans la mesure où, d'une façon prochaine et manifeste, les dogmes en seraient affectés. C'est ainsi que tantôt elle réproouve des thèses matérialistes, tantôt celles de l'ontologisme, ou du rationalisme, ou de l'évolutionnisme, non qu'elle en ait en tant qu'Église contre ces philosophies, mais parce que ces philosophies saperaient par la

base les affirmations du dogme ou bien les envelopperaient de leurs rayons douteux et obscurcissants.

Bien plus, non par une définition de son magistère infallible, qui ne porte que sur les vérités qu'elle tient de la Révélation et que lui a laissées son divin Fondateur, mais par un acte disciplinaire et par ses lois pratiques, elle a choisi entre toutes les philosophies humaines. Elle ne s'est pas prononcée d'une façon doctorale, elle l'a fait d'une façon prudentielle. Elle a choisi le thomisme. Elle l'impose comme formation d'esprit pour ses clercs. Elle n'a cessé de lui accorder des faveurs significatives. A lui vont toutes ses préférences. Ce n'est point là la preuve que le thomisme philosophique est la vérité; il la tient de son évidence propre, de sa rationabilité; mais c'est en sa faveur une présomption théorique de la plus haute valeur, qu'un esprit chrétien aurait grande témérité de mépriser et qu'un clerc ne peut négliger sans indocilité. Il ne s'agit pas pour lui d'encaisser la philosophie thomiste comme un livre fermé auquel il faudrait adhérer sans le lire. Nullement. Mais l'Église présente à nos esprits la *Somme* de saint Thomas et nous dit: « Lisez. Voilà le système de pensée humaine que je vous recommande. »

\*

\* \*

Le thomisme est donc, à la base, une philosophie. Distinguons encore, comme je l'ai annoncé. En cette philosophie, il y a des thèses, il y a des prin-

cipes majeurs, il y a une méthode. C'est sur cela que j'attire l'attention.

Beaucoup d'esprits, au cours des derniers siècles, parmi les catholiques et surtout dans le clergé, ont cru qu'ils étaient thomistes pour admettre, ou du moins ne contredire pas ouvertement, telle ou telle des doctrines particulières et éparses de saint Thomas. C'eût été pourtant un mal assez peu considérable, que les fidèles les plus fervents du maître n'évitent point toujours, faute d'érudition; qu'ils se permettent même parfois délibérément, à la lumière de faits nouveaux, par exemple, en matière de dogme, à la lumière des définitions de l'Église, comme celle de l'Immaculée Conception; ou à la lumière de règles disciplinaires évoluées, comme celles de la profession religieuse, de l'administration des sacrements, entre autres celui de l'extrême-onction; ou encore, en matière de morale, à la lumière de circonstances autres, comme en économique; enfin, en matière de sciences positives, à la lumière de découvertes modernes, des moyens plus perfectionnés d'analyse de la matière et des expérimentations.

Le mal, le mal funeste et irréparable, le mal qui a dilué le thomisme et émasculé l'esprit philosophique, mais ça été l'abandon des principes, ou du moins leur emploi tout verbal et sans pénétration formelle. Qu'on me permette ici de mettre en garde contre ce péril tout proche de l'abîme.

Vous avez étudié en fonction du thomisme des problèmes de philosophie sociale. Faites plus.

Abordez maintenant les principes d'éthique naturelle, remontez surtout à la métaphysique.

En définitive, pour toutes les questions de morale, morale individuelle, familiale, sociale et économique, nationale et internationale, il n'y a qu'un principe, à savoir la subordination des moyens à la fin, qui les spécifie et les commande, qui les hiérarchise et les appelle. Mais c'est une étude fouillée, ce sont des analyses minutieuses et des synthèses nettes qui sont nécessaires pour bien comprendre ensuite l'application de ce principe dans les divers problèmes d'éthique naturelle et chrétienne.

Au surplus, l'éthique elle-même, comment la saisira-t-on, si l'on n'a pas une ferme métaphysique? Ici est la grande erreur des temps modernes, depuis l'abandon, avec la Renaissance, des études profondes. Hors du catholicisme, on a abouti au machiavélisme: « la fin justifie les moyens »; au sein des écoles catholiques elles-mêmes, on est tombé dans la casuistique ou dans le moralisme, dans le premier cas réduisant la conduite humaine aux seules règles des expédients ou des arguties, dans le deuxième cas réglant les mœurs par la seule bonne volonté, la plus aveugle et la plus pernicieuse fût-elle; et cela, parce qu'on a fait une éthique religieuse, par exemple chez les protestants, ou une éthique sociale surtout en politique nationale et internationale, sans métaphysique, sans raison objective, sans juste notion des essences.

C'est, en effet, quand on aura compris que la fin, c'est le bien; que le bien, c'est l'être; que l'être

et le bien doivent être vrais; que le bien n'est vrai que s'il est acte et perfection; que tout être et tout bien créé sont mélangés d'acte ou perfection et de puissance ou imperfection; que toute opération — et tout mouvement — est une capacité spécifiée par la fin, une puissance orientée essentiellement à son acte, une imperfection en voie de se purifier; et que cela se réalise dans l'ordre de substance et dans celui d'accident, dans l'ordre de quiddité et dans celui d'existence; qu'il y a ainsi une distinction réelle parce qu'incompatibilité de concepts entre l'essence et l'existence d'un être réel; que par suite, toutes les thèses métaphysiques de saint Thomas, les vingt-quatre thèses approuvées par la Sacrée Congrégation des Études comme énonçant les principes majeurs du thomisme, sont nécessaires au thomisme lui-même, sans quoi il n'en aura que le nom, il n'en sera que le cadavre; c'est quand on aura cette métaphysique qu'on sera thomiste, et qu'alors on raisonnera d'une façon thomiste, c'est-à-dire d'une façon vraiment raisonnable, conforme à la nature même de l'esprit humain.

L'homme est un animal raisonnable. Raisonnable, il raisonne peu. Le thomisme, lui fournissant les principes fondamentaux et suprêmes, les notions précises des essences génériques et spécifiques, les justes définitions des catégories qui se dégradent ensuite en des genres et des espèces inférieures sans nombre et jusqu'aux individus, le thomisme seul mettra la raison de l'homme en exacte mesure de raisonner, de connaître toutes

choses par leurs principes radicaux et lui fournira aussi de la matière à percevoir par raisonnement. Le système thomiste, affirmons-le hautement, n'est pas un système artificiel de la pensée; il prétend en être l'exercice normal. Il est une discipline naturelle de la raison, la discipline formellement humaine, conséquemment.

La manière de regarder le monde pour l'homme, être raisonnable, n'est ni celle de la brute ni celle de l'ange. La brute en est impressionnée, l'ange en a l'intuition. C'est entre ces deux pôles que ne cessent d'osciller depuis les débuts de l'histoire les divers systèmes philosophiques. Les uns sont matérialistes, sensualistes, positivistes, parce qu'ils n'organisent, en somme, que des impressions, plus travaillées et plus finies que celles des bêtes, mais de même nature quand même. Les autres sont intuitionnistes, ontologistes, subjectivistes, bergsoniens, parce qu'ils se persuadent que l'esprit voit dans l'être sans l'intermédiaire des sens, et qu'il peut y avoir dans nos idées un réel autre que le contenu formel ou analogue que nos sens y ont mis; comme si nous étions des esprits purs, des anges. Et comme ces intuitions ne peuvent être le fait de l'homme, c'est l'imagination qui se charge de cette contrefaçon angélique. Voilà comment le poète est si proche du métaphysicien bergsonien, comment les vives couleurs de l'image et les enchantements du mot sont pris pour des réalités objectives, alors qu'ils ne sont que le coup de pouce de l'artiste sur la toile de ses pensées.

**Seuls**, les psychologues thomistes regardent le **monde** raisonnablement, c'est-à-dire en raisonnant. **Des** sensations et des images sensibles que leur **communiqué** le réel par toutes les avenues des **sens**, ils universalisent en les abstrayant du **singulier** ces idées premières, puis de là, après ces **appréhensions**, ces intuitions vagues et encore sans **vérité** parce que sans affirmation, grâce à l'attention de l'esprit, à la considération des éléments qui **divisent** une première notion, à la contemplation **plus** vive de tel constitutif, à son abstraction ou à **sa** séparation des autres traits, à l'analyse successive, à la **synthèse** subséquente, à la comparaison et à la **distinction** oppositive, l'esprit humain affirme **d'abord** ou nie, puis déduit une affirmation d'une **autre**, *raisonne*, non en fonction de lui-même, mais en fonction du réel qu'il perçoit modifié, universalisé, spiritualisé, dans la lentille de son **appréhension** abstractive. En tout ce travail, la seule **règle** légitime de son mouvement d'esprit, c'est l'**évidence** fulgurante des jugements primitifs et l'**évidence** déductive et éclairée des jugements de **conclusion**. Voilà le thomisme, voilà plutôt la **raison** humaine bien comprise et bien menée.

**Ni** le volontarisme, qui donne le primat aux **attirances** du bien sur les évidences du vrai, ni l'**ontologisme** ou le **traditionalisme** ou le **cartésianisme**, parmi les systèmes réputés catholiques, **ne** sont assez humains, parce qu'ils ne sont pas assez **raisonnables**, et que l'homme est essentiellement **un** animal qui **raisonne**: c'est là son degré d'être, **sa** manière spécifique.

Il faut le reconnaître, rien ne favorise moins le thomisme que les circonstances modernes, de préférence aux systèmes moins exigeants. D'une part, l'information des faits non pas de la nature, mais de pure contingence, gave les imaginations et les esprits, à la faveur de la presse, de la radio et de tous les moyens possibles de déplacements en nos jours. Ensuite l'éducation, dont les programmes restent surchargés et alourdissent les esprits sans leur permettre à peu près point de fonctionner. Ceci à tous les degrés, depuis la petite école jusqu'à l'université. Enfin, le développement qu'on pourrait lui-même appeler intellectuel, depuis un siècle ou deux surtout, a été le plus communément du scientisme, des faits ajoutés les uns aux autres, avec de très rares synthèses, en tout cas de très rares et de très maigres spéculations sur les essences profondes et métaphysiques des choses, le prurit du sensible et du positif ayant gâté à ce point de vue l'esprit de la plupart des savants. C'est contre tout cela qu'il faut réagir, c'est cette masse de grains de sable qu'il faut soulever, pour peu qu'on veuille sortir du premier degré d'abstraction. Heureusement que les mathématiques ont, partiellement, corrigé ce terre à terre, si j'ose dire, de la pensée contemporaine. Encore, à cause des fins utilitaires qu'on y attache, des applications aux sciences physiques qu'on en fait de plus en plus et de l'extraordinaire développement des règles de l'algèbre, c'est-à-dire du jeu mécanique des purs symboles de quantité, un très grand nombre de mathématiciens jonglent avec les expressions numériques et quantitatives comme on calcule sur

un cadran les degrés caloriques ou énergétiques, sans en concevoir la réalité objective, les mouvements, les causalités logiques, sans raisonner. Ils font de la mathématique d'imagination, comme sur une machine à additionner.

Malheureusement, le même procédé est commun aux esprits en ce qui concerne les notions du troisième degré d'abstraction, les réalités métaphysiques, acte, puissance, substance, accident, absolu, contingent, essence, existence, matière et forme, genres, espèces, différences spécifiques, termes avec lesquels on parle et on joue comme on le fait avec  $a$  et  $b$ ,  $x$  et  $y$ ,  $2 \pi R$ , en mathématique.

Voilà l'écueil des esprits qui commencent à philosopher, surtout de nos jours. C'est à ce point que par une aberration significative, les universités américaines en sont venues à dénommer philosophie le simple conglomérat de notions le plus diverses et le plus opposées, en tout cas tout à fait en dessous du niveau propre au savoir philosophique.

De la sorte, les vieux *fantômes*, comme on disait au temps des anciens, en parlant des illusions de l'esprit qui le font sophistiquer en ses raisonnements, déforment la plupart des esprits même réputés cultivés, soit en raison des sophismes de mots qui peuvent être un simple lapsus de la pensée, soit surtout en raison des sophismes objectifs qui marquent une déviation interne du mécanisme en quelque sorte de la faculté de raisonner. Conclure du contingent à l'absolu,

prouver à côté de la question, piétiner sur place par pétition de principe ou cercle vicieux, tirer un conséquent hors de sa conséquence, etc., voilà ce que, par exemple, dans les journaux les plus lus et sous la plume des rédacteurs les plus impérieux, on peut rencontrer tous les jours.

## II. — *L'intransigeant exclusivisme des principes thomistes.*

Je viens donc d'établir que le thomisme existe plus encore dans ses principes et dans son agencement général que dans telle ou telle de ses conclusions. Voilà d'où naît son unité, sa force, son exclusivisme intransigeant.

En certain monde ecclésiastique, où le piétisme a tendance à l'emporter sur la vérité et où l'on cherche à accorder les systèmes de pensée au nom de la charité fraternelle, comme si tel était son objet propre, quand on a vu que l'Église tenait tout de même au thomisme, on a conclu: Eh bien! oui, mettons-nous-y au thomisme! Néanmoins, ne contredisons pas trop haut ce qui n'en est pas. Concilions. Butinons. Gardons un peu de tout. Faisons avec la loi quelque accommodement. — D'où en différents milieux, depuis plusieurs siècles, la culture de *l'éclectisme chrétien*.

Et l'on constate de divers côtés, de nos jours encore, une tendance à réduire la philosophie et aussi la théologie de saint Thomas à ce qui est communément admis par tous les philosophes catholiques. On remarque cette tendance en beaucoup

d'instituts catholiques; on voit encore qu'elle coïncide avec un certain déclin des études spéculatives, déclin qui n'est pas sans un péril des plus graves, aux heures où surgissent des erreurs philosophiques nouvelles, plus ou moins spécieuses et toujours séduisantes.

En quoi donc consiste l'éclectisme que j'entends dénoncer? Le voici en bref. Les principes fondamentaux de la doctrine de saint Thomas, nous dit-on, mais ils sont ceux sur lesquels s'accordent tous les philosophes dans l'Église. N'est-ce point de ce chef qu'il est proclamé le Docteur commun, *Doctor communis*? Les points sur lesquels l'Angélique Docteur ne s'accorde pas avec les autres maîtres de l'enseignement philosophico-théologique dans les facultés catholiques et les ordres, ne sont-ce pas des maximes d'importance secondaire? ou souvent même, ajoute-t-on, d'inutiles subtilités, qu'il est sage de négliger? Il y a lieu d'en faire abstraction dans l'enseignement de la philosophie; ou tout au plus de n'en traiter que *modo historico*, tels le *mode substantiel* de Cajetan et la *causalité intentionnelle des sacrements* du cardinal Billot.

Or, en fait, les points de doctrine sur lesquels tous les philosophes catholiques s'entendent, ou presque tous, ont été définis par l'Église, à propos des *præambula fidei* et des vérités naturelles de la religion. Les principes fondamentaux de la philosophie de saint Thomas se réduiraient alors à ceux-ci: l'existence de la vérité, de la certitude, d'un critère de la certitude; la contingence et la limitation des choses du monde visible, l'existence

de Dieu, celle de l'âme humaine, sa spiritualité, son immortalité, sa liberté, et enfin l'existence de l'ordre moral.

Quant aux autres points de doctrine, comme la distinction réelle de la puissance et de l'acte, de la matière et de la forme, de l'essence créée et de son existence, de la substance et des accidents, de la personne et de la nature de l'être raisonnable, ils n'appartiendraient pas aux principes fondamentaux de la doctrine de saint Thomas; de même cette assertion que les facultés, les *habitus* et les actes sont spécifiés par leur objet formel<sup>1</sup>. Ce serait là des opinions libres, qu'il est inutile de perdre son temps à approfondir puisqu'elles sont discutées entre docteurs catholiques. Elles n'ont donc pas d'importance.

La cause prochaine de cette tendance ou tout au moins l'occasion de son développement paraît être, je l'ai dit, en ce fait: lorsque les souverains pontifes Léon XIII et Pie X eurent demandé à plusieurs reprises de suivre, dans les séminaires et les universités catholiques, la méthode et les principes de la doctrine de saint Thomas, tous les auteurs catholiques, même les plus opposés entre eux, se sont efforcés *per fas vel nefas* non pas de se mettre d'accord avec l'Angélique Docteur, mais de le mettre, lui, d'accord avec leur propre enseignement, et pour ce de le cuisiner à leur sauce et à leur façon. Plusieurs par ingénuité, d'autres avec une conscience plus avertie et non moins inté-

1. Cf., par exemple, H. Lennerz, s.j., *De virtutibus theologis* (pro manuscripto), Romæ 1930, page 179.

ressée. Dès lors on voulut tirer des écrits du Docteur commun, c'est le cas de le dire, les conséquences les plus opposées. D'où une incroyable confusion au sujet de sa doctrine, qui, selon cet arrangement, finissait par apparaître aux étudiants comme une macédoine et même un amas de contradiction. Rien de plus injurieux que ce procédé pour celui dont Léon XIII a écrit: « La raison ne semble guère pouvoir s'élever plus haut. »

On a été ainsi conduit à dire que tous les points sur lesquels les philosophes catholiques ne sont pas unanimes deviennent douteux. Finalement, on a conclu, pour faire l'honneur à saint Thomas de n'être contredit par personne, qu'il fallait restreindre sa doctrine à ce sur quoi tous les penseurs catholiques s'entendent. Ce qui se réduit, encore un coup, ou à peu près, à ce qui a été défini par l'Église et qu'il faut tenir pour garder la foi.

Telle paraît être la cause prochaine ou l'occasion de cet éclectisme, qui se donne fréquemment l'étiquette de vrai thomisme.

Il y a une cause éloignée, plus profonde, de ce phénomène: je l'ai aussi mentionnée tout à l'heure. Elle se trouve dans l'abaissement assez général de la spéculation métaphysique, et qui a commencé avec la Renaissance, mais qui s'est accentué avec le positivisme et avec le scientisme. Cette tendance antimétaphysique apparaît surtout dans le modernisme. Elle subsiste de nos jours dans cette préférence accordée un peu partout à l'heure présente aux sciences positives, que j'ai

aussi signalée. Les disciplines historiques et expérimentales, les techniques, les formules et les procédés se sont développés outre mesure et étouffent chez les jeunes esprits les aspirations et tout l'effort de l'intelligence pure ou spéculative. On en vient à l'*utilitarisme mental*, n'estimant plus que ce qui a une valeur pratique immédiate, en vue de l'action *hic et nunc* et de l'utilité temporelle. Oubliant que les chutes hydrauliques ont leur source et trouvent leur force sur les hauteurs solitaires et dans la profondeur cachée des forêts. Ainsi peu à peu le pragmatisme a pénétré jusque dans le travail intellectuel lui-même à la place du pur et sincère amour de la vérité. Tels maintenant les exploiters entrent-ils dans la forêt reculée pour y introduire le commerce et l'industrie.

Mais réduire ainsi la doctrine thomiste à un ensemble amorphe et sans vertèbres logiques de banales vérités, de postulats non analysés, non déduits, non organisés par la raison, c'est cultiver un certain *fidéisme* humain, un traditionalisme morne et sans substance, sinon d'une façon théorique et consciente, au moins en pratique, un fidéisme vécu *in actu exercito*. De là, le peu d'intérêt vigilant, le peu de réaction, le peu de zèle ardent et de colère sacrée que produisent les thèses les plus abracadabrantes, en tout cas les plus antithomistes de leur nature même. En effet, une fois que le critère de la vérité se trouve pratiquement et de fait dans le nombre des auteurs, dans le motif extrinsèque de l'autorité, et cela dans un domaine qui n'est pas celui de la foi, mais au contraire où la raison peut

et doit parvenir à l'évidence intrinsèque par le recours aux principes premiers, il en résulte l'atrophie de la raison, son engourdissement, son abdication. L'homme en vient à se dispenser de scruter du regard de l'esprit, il écoute sans plus, il emmagasine des thèses toutes faites, toutes les assertions restent sur le même plan, celui d'une persuasion neutre et qui vient de la rumeur commune. Il s'ensuit que pratiquement la raison est jugée impuissante, incapable de trouver la vérité. Cette défiance tacite, au sujet de l'aptitude de la raison à connaître fermement le vrai, cette paresse cultivée et cette torpeur à la mode contiennent en germe un scepticisme dangereux, innocent en apparence, que de pieux ignorants et d'impersonnels directeurs mettront au compte d'une louable humilité et modestie, mais qui engendrent le scepticisme philosophique des uns, le scepticisme vécu de beaucoup d'autres, même dans le monde des honnêtes gens, et aussi dans certains milieux religieux où règne un mysticisme de sensibilité et une creuse piété.

Voilà comment il en est qui prétendent être philosophes, voire thomistes, et qui élèvent des doutes sur le sens et la portée de la *doctrine fondamentale de l'acte et de la puissance*. Tandis que selon saint Thomas et son école, la puissance est un milieu entre le pur néant et l'acte, si imparfait qu'on le suppose, plusieurs de ces éclectiques dont je veux parler déclarent ne pas voir ce qui distingue la puissance soit de la pure possibilité, soit d'un acte imparfait. — Mais, quels que soient

les termes, regardez: l'esprit vous montre le *devenir réel* qui n'est pas encore le *devenu*. — Non, ils toquent là-dessus et contestent ou du moins veulent douter.

De là dérive un autre doute sur le sens et la portée du principe: *quidquid movetur ab alio movetur*, principe sur lequel, cependant, aux yeux de saint Thomas, repose une preuve importante de l'existence de Dieu. On se demande même si l'éclectisme dont il est ici question conserve une seule des preuves de l'existence de Dieu proposées par saint Thomas, *telles* qu'elles sont exposées par lui.

De même, on en vient aussi à soutenir que ce principe: « les facultés, les *habitus* et les actes sont spécifiés par leur objet formel », ne vaut pas comme principe universel; aussitôt naît un doute sur la valeur des preuves de la spiritualité de l'âme humaine, preuves qui se fondent sur ce principe. S'il ne vaut pas comme loi universelle, il se pourrait en conséquence que l'imagination atteignît l'objet propre de la raison naturelle, et celle-ci, l'objet de la foi divine; ce qui conduirait à la confusion même des trois ordres de connaissance. Ainsi va-t-on aboutir au fidéisme et au scepticisme pratique que j'ai dénoncés. S'il se présente quelque grave erreur dans le domaine métaphysique, comment sera-t-on préparé à la découvrir et à la réfuter?

\*

\* \*

L'éclectisme scolastique invoque cependant certaines raisons, qu'il convient d'examiner. La principale est celle-ci: la vraie philosophie chrétienne, celle qui défend les fondements de la foi, ne saurait être douteuse, autrement elle compromettra aussi la foi elle-même. Or ce qui est objet de controverses entre philosophes catholiques n'est pas certain. Il faut donc l'éliminer de la vraie philosophie.

Que vaut cet argument?

Examinons la majeure d'abord. Il est incontestable que les « préambules de la foi », non pas ses fondements puisqu'elle n'en a d'autres que l'affirmation divine, les préambules de la foi doivent être certains; mais pour se disposer à croire, par l'examen des motifs de crédibilité, il n'est pas nécessaire à tous d'avoir *une certitude proprement philosophique*, il suffit d'arriver à *une certitude de sens commun*, à la portée de tout homme. La première proviendra précisément d'une étude plus approfondie des raisons qui fondent substantiellement la seconde.

Il importe, non seulement pour cette question, mais pour avoir la vraie notion de toute science, de distinguer deux connaissances des choses. L'une reste assez confuse, elle montre *que la chose est*, par ses effets, *a posteriori* (ou encore par des raisons communes) — les anciens l'appelaient pour cela *cognitio quia, o t i*; par exemple, le sens universel des hommes affirme l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine. L'autre, qui est

distincte, atteint le *pourquoi, dioti*, de ce qui est affirmé — les anciens l'appelaient *cognitio ipsius propter quid*, ou *a priori*, par la cause propre; exemple, l'être contingent exige l'être absolu, l'immortalité de l'âme humaine découle de sa spiritualité essentielle. Elle affirme ce qu'elle énonce non pas par une raison subjective, *quoad nos*, mais par une raison objective, *quoad se*, d'ordre ontologique. C'est en cette seconde connaissance que consiste la science proprement dite: *scire est cognoscere causam ob quam res est et non potest aliter se habere* <sup>2</sup>.

À la première connaissance, *quia*, correspond le concept confus, exprimé par la définition nominale et suffisant pour connaître si la chose est, *an sit res*. À la seconde correspond le concept distinct, exprimé par la définition réelle et qui dit ce que la chose est, *quid sit res*. Les scolastiques affirment généralement à ce sujet que le *quid nominis* contient confusément le *quid rei*; encore, faut-il arriver à connaître ce dernier pour qu'il y ait connaissance *philosophique* des choses.

Cette distinction communément reçue permet maintenant de répondre à l'argument précité de l'éclectisme actuel.

Il est incontestable que tous doivent connaître les préambules de la foi, au moins d'une connaissance confuse, du sens commun, qui a déjà sa certitude; et sur ce point il est facile d'avoir l'accord

2. Saint Thomas, *In Post. Analytica Aristotelis*, l. I, c. II, lect. 4.

des philosophes catholiques, qui admettent la valeur du sens commun ou de la raison naturelle.

Mais la connaissance distincte, nette et proprement philosophique, celle qui atteint la matière des choses et dit le *pourquoi* de ce qu'elle affirme, demande plus: elle exige une recherche patiente de la vérité; elle est souvent plus difficile, parce qu'elle va plus à fond; elle conserve quelque obscurité, surtout dans les questions les plus hautes; et il n'est pas surprenant que tous les philosophes catholiques, *nominis quidem*, ne soient plus ici d'accord. Encore faut-il être particulièrement reconnaissant au Seigneur de nous avoir donné pour maîtres des génies comme saint Augustin et saint Thomas pour nous éclairer sur ces difficiles problèmes, où l'on peut faire de si graves erreurs. Il faut lui rendre grâce « d'avoir fait saint Thomas..., peut-être le charisme le plus merveilleux dont Dieu ait gratifié son Église depuis les temps apostoliques <sup>3</sup> », selon Maritain.

Si, au contraire, nous voulons éliminer de la philosophie les questions discutées, autant vaut supprimer toute connaissance approfondie, celle qui atteint le *propter quid* de ce qui est affirmé. On arriverait ainsi à vider la philosophie de sa substance, la métaphysique. On se contenterait de mettre à sa place une connaissance confuse de sens commun, suffisante à la plupart des hommes pour arriver à saisir les motifs de crédibilité qui insinuent et confirment la Révélation; mais cette

3. Jacques Maritain, *Antimoderne*, page 143.

connaissance de sens commun ne suffit pas pour résoudre les difficultés et les doutes qu'ont à examiner ceux qui, comme les théologiens et les maîtres, sont chargés d'instruire les autres. Ils ont besoin de savoir le *pourquoi* de ce qu'ils affirment et d'atteindre à une connaissance vraiment philosophique des choses.

Si l'on veut abstraire en philosophie de ce sur quoi les philosophes catholiques ne s'entendent pas tous encore, ce seront toutes les questions profondes, ce sera la métaphysique elle-même qu'on délaissera, et l'on perdra ce qu'il y a de plus précieux en un sens dans la doctrine de saint Thomas, la moelle du thomisme, ce qui dépasse le sens commun, ce que son génie a découvert.

Ne dites point, avec la mineure de l'argument éclectique, que ce qui est controversé n'est pas certain. — N'est pas certain aux yeux qui ne saisissent pas ou qui saisissent mal la question posée, je concède; n'est pas certain aux yeux de ceux qui comprennent, je nie.

Mais j'ajoute: si cette connaissance profonde, cette connaissance du *pourquoi* n'est pas nécessaire pour parvenir à la foi, comme en d'autres domaines, elle est souvent nécessaire pour mettre en œuvre certaines doctrines, pour gouverner même sa conscience, une famille, un peuple, pour *défendre* la foi ou diverses doctrines morales, économiques et sociales, et les bien *expliquer* à l'encontre de telles erreurs d'ordre philosophique. À ce point de vue, elle est nécessaire, non pas

peut-être chez tous les croyants, chez tous les hommes d'action, mais, au point de vue religieux, chez les prêtres, qui doivent être le sel de la terre et la lumière du monde; chez les chefs sociaux, qui doivent pouvoir concevoir nettement le but à atteindre et les moyens qui lui sont ajustés, qui doivent pouvoir se tenir toujours entre le défaut et l'excès dans la voie qu'ils veulent tracer.

Une formation principalement historique et positive, une science d'érudition et de précédents ne suffiront point à résoudre les difficultés parfois subtiles et à dépister les paralogismes de l'erreur.

Ne dites point que cette science approfondie est difficile. Il convient de rappeler ici les paroles d'Aristote qu'aime à citer saint Thomas: *Homo debet se ad immortalia et divina trahere quantum potest, ... et quamvis parum sit quod de substantiis superioribus percipimus, tamen id modicum est magis amatum et desideratum omni cognitione quam de substantiis inferioribus habemus* <sup>4</sup>.

\*  
\* \*

J'ajouterai, pour l'utilité non seulement des prêtres et des théologiens, mais de tous les penseurs et meneurs d'hommes, le principe souvent noté par notre docteur: *parvus error in principio magnus est in fine* <sup>5</sup>. Plus donc il est facile d'errer en métaphysique, qui est la science des principes et

4. *Contra Gentes*, I. I, c. 5.

5. *De Ente et Essentia*, Proœmium.

le commencement d'une doctrine, plus il y a lieu de suivre les directions de l'Église, éclairée par l'Esprit-Saint, même si ces directions, comme celles qui concernent la doctrine de saint Thomas, ne sont pas des définitions infaillibles *ex cathedra*. Plus il y a lieu de retenir l'avertissement de Pie X: *Aquinatem vel parum deserere, præsertim in re metaphysica, non sine magno detrimento esse*<sup>6</sup>. C'est pourquoi la Sacrée Congrégation des Études proposa, comme les *pronuntiata majora* de la philosophie du Docteur commun de l'Église, les vingt-quatre thèses qui forment le corps de sa métaphysique. Naguère, au Collège Angélique<sup>7</sup>, j'ai eu l'occasion d'exposer ce qu'inspire à ce propos la prudence chrétienne, surtout aux clercs et aux étudiants en théologie. L'argument vaut néanmoins pour tous les philosophes chrétiens.

\*

\*   \*

Il peut y avoir lieu, en outre, de dissiper une autre équivoque. La *contemplation* de la vérité philosophique et des vérités révélées fait abstraction des différences et des divergences d'écoles, mais d'une tout autre façon que dans l'éclectisme moyen dont j'ai parlé. Ce n'est pas par défaut de regard ni de connaissance, mais par abondance de lumière; c'est avec une connaissance supérieure, simplifiée et unifiée, qui, à des degrés divers, mérite le nom de contemplation, c'est-à-dire de saisie

6. Encyclique *Sacrorum antistitum*.

7. Discours prononcé à la séance inaugurale de l'année académique, le 14 novembre 1935.

totale, mais dans un seul acte plénier du vrai, une fois qu'il est conquis par l'esprit au moyen d'un raisonnement naturel ou d'une illumination surnaturelle. Cette contemplation, surtout la contemplation mystique des vérités surnaturelles, est *au-dessus* des différences des écoles, elle contient toute la vérité, intégralement, quoique de façon parfois obscure et confuse; elle n'exclut pas les déterminations indiquées par un génie comme saint Thomas, *elle les inclut éminemment*, sans les exprimer d'une façon scolastique, sans les défendre par le raisonnement, n'en ayant plus besoin, puisqu'elle est *l'intuitus simplex veritatis*. Elle n'est plus le concept confus du sens commun ni le concept distinct et analytique du philosophe, elle est le *conceptus vivus*, le concept vécu du savant, une fois familier avec sa science, s'y mouvant comme dans son milieu et en vivant; le concept vécu du saint, l'œil arrêté sur la divine vérité.

C'est tout le contraire pour la considération éclectique en question tout à l'heure. Elle n'est pas *au-dessus*, mais *en dessous* des différences des écoles; elle n'inclut pas par éminence les précisions et les déterminations dont la doctrine thomiste a pu marquer la vérité, elle les exclut volontairement; de sorte qu'elle contient ainsi une vérité diminuée, elle efface les divergences non par plénitude, mais par déficience, non en vertu d'une lumière éblouissante, mais en raison d'un demi-jour, non par concentration, mais par manque de pénétration. Ce n'est pas la simplicité supérieure

de la perfection, c'est la simplicité élémentaire de l'imperfection. Semblable procédé n'élève pas l'esprit au *simplex intuitus veritatis*, il le fait descendre du côté de la connaissance sensible; au lieu de le faire lire dans l'universel, il lui présente plutôt du général.

Sans trop de dangers chez des personnes sans culture ou pour un motif de vulgarisation, pareille méthode est funeste quand on l'érige en principe et lorsque de parti pris on élimine ainsi toute spéculation métaphysique et toute étude approfondie des grands problèmes. On en vient alors à confondre clarté avec superficialité.

\*

\* \*

Enfin, je l'ai dit, on se retranche, en faveur de l'éclectisme doctrinal, derrière la charité. La charité prime tout, dit-on. Or la diversité des opinions divise et sème la discorde. Il faut donc sacrifier la science à la charité, et tenir moins à la profondeur exacte de la doctrine qu'à l'unité des esprits à maintenir.

Certes, oui, la charité est au-dessus de tout, elle importe plus pour le salut et la sanctification que la science, et celle-ci devrait être sacrifiée si le maintien de la charité l'exigeait. Mais l'exige-t-il? Qu'est-ce qui blesse la charité? Ce n'est point la vérité ni l'amour sincère et intégral qu'on lui porte; ce qui blesse la charité et engendre la discorde, c'est l'*amour-propre*, c'est l'orgueil soit individuel, soit corporatif, c'est la vaine gloire.

Voilà ce qu'il faut combattre, et non l'amour de la vérité. Autrement, n'encourrait-on pas le reproche de l'Apôtre: *Spiritum nolite extinguere* <sup>8?</sup>

Bien au contraire, faisons revivre en toutes ses exigences et avec toutes ses exclusions l'amour de la vérité; surtout à une époque comme la nôtre, où cet amour étouffe sous le matérialisme, le positivisme, le subjectivisme des idéalistes et des volontaristes, qui perdent de vue que c'est dans la vérité que notre volonté doit se conformer à celle de Dieu. L'amour sincère de la vérité ne saurait nuire de soi à la charité, il la favorise, il la nourrit; lui seul peut conduire à la véritable union des esprits. L'union ferme des cœurs ne saurait s'asseoir sur un certain pragmatisme de convention, sur un débonnaire opportunisme doctrinal.

La paix dans le domaine intellectuel, au sein de l'Église, ne sera stable et durable qu'à la condition de suivre les directions de l'Église, *magistra veritatis*, quand elle nous dit: *Ite ad Thomam* <sup>9</sup>.

De la sorte, loin de diminuer la vraie liberté de la recherche intellectuelle, on l'augmente, on la rend plus parfaite, en lui donnant, comme à un ressort, d'autant plus d'élan qu'elle a un plus ferme point d'appui et en la délivrant de l'erreur, selon les paroles de saint Jean: *Cognoscetis veritatem et veritas liberabit vos* <sup>10</sup>.

---

8. I *Thess.*, 5, 19.

9. Encyclique *Studiorum ducem*.

10. *Joan.*, 8, 32.

## **LIBERTÉ ET LIBERTÉS**

Conférence au Cercle universitaire de Montréal,  
le 29 janvier 1937.

L'autre fois en parlant du trait constitutif des universités<sup>1</sup>, c'était en somme le prix de la doctrine et de la vérité que je mettais en lumière. Maintenant, je voudrais rappeler une notion qui se noue dans l'homme à celle de la vérité et de la science, et qui est à la base de tout l'ordre humain, je veux dire la notion de la liberté. Pour la comprendre mal, on est conduit dans la vie personnelle et dans l'organisation sociale aux pires aberrations. Et n'appartient-il point à des universitaires catholiques de sauver un concept, lequel pour élémentaire et naturel qu'il soit dans la pensée humaine, est toutefois en train de sombrer ou bien dans le matérialisme pseudo-scientifique, ou bien dans la systématisation politique des sociétés contemporaines.

La *liberté*, les *libertés*, telles sont donc les deux parties de mon discours. D'abord, la liberté dans son concept, selon la saine doctrine traditionnelle et chrétienne; en second lieu, les libertés, c'est-à-dire les appuis et les protections que les sociétés doivent garantir à la liberté humaine pour en respecter le caractère et la valeur essentielle.

Ai-je besoin d'ajouter que je m'inspirerai une fois encore de l'une des grandes encycliques, celle de Léon XIII sur la liberté, *Libertas præstantissimum naturæ bonum*, « la liberté, le plus noble des biens de nature ».

1. Conférence au Cercle universitaire de Montréal, le 13 janvier 1934.

I. — *La liberté.*

*La liberté.* Tout d'abord qu'est-ce donc? C'est cette faculté, ce pouvoir propre qui permet à l'homme de se déterminer par lui-même entre les divers objets proposés à son choix.

Je vois, messieurs, que peut-être vous avez envie de m'arrêter tout de suite et que vous me demandez des explications. L'homme se déterminer par lui-même, alors que d'une part les théologiens et les philosophes le font dépendre radicalement en chacune de ses pensées et en chacun de ses vœux du Très-Haut, qui donne, selon l'Apôtre, le *velle et perficere* <sup>2</sup>, le vouloir et l'agir? L'homme se déterminer par lui-même, quand on sait combien il est attaché par son cerveau, par son système nerveux, par sa chair, au cosmos universel dont il n'est qu'un rouage solidement vissé et relié à tous les autres? L'homme se déterminer par lui-même, maintenant que la société humaine apparaît de plus en plus un bouillon de culture, où par les atavismes, les hérédités, les influences réciproques, l'individu subit et réagit à l'égard des autres, aussi rigoureusement que le déposé chimique dans la cornue? Car ce sont bien là, de nos jours, les objections scientifiques et préalables au fait lui-même de la liberté, et avant qu'on ait lieu d'en faire l'analyse conceptuelle.

\*

\* \*

Eh bien! pour mieux saisir le phénomène de l'acte libre et en dégager l'essence, procédons d'abord par l'analyse nominale de la liberté.

Quels sont les usages divers et en quelque sorte universels de ce mot, quelle est son acception la plus large et la plus commune, que nous pourrions ensuite resserrer graduellement pour en découvrir le noyau vital?

Liberté signifie d'abord absence ou exemption de contrainte extérieure dans l'exercice d'une activité selon sa loi propre. De cette façon, le mot est appliqué aux choses elles-mêmes.

Un ressort est *libre* quand il n'est pas fixé ni retenu dans son élan. La montgolfière s'élève *librement* sous la poussée du gaz qui la gonfle, une fois les attaches coupées. Alors que le pont de glace est disparu qui couvre, l'hiver, nos fleuves et nos rivières, ils deviennent *libres*, c'est-à-dire leurs eaux s'écoulent en suivant leur pente naturelle; il n'en est pas ainsi, si un barrage industriel les arrête, si un obstacle les détourne, si le flottage du bois en gêne le cours, etc.

L'arbre se développe plus *librement* dans la forêt que dans un jardin où on le taille et où on l'arrange pour en diriger la sève et en régler l'apparence.

Les animaux domestiques sont tantôt moins, tantôt plus *libres*, à l'étable s'ils y sont sans licou, dans le champ clos où ils peuvent courir d'une barrière à l'autre, dans la forêt où rien n'arrête plus leur mouvement capricieux.

L'oiseau en cage n'est pas *libre*, tandis que l'hirondelle traverse *librement* les espaces.

La prose est un langage plus *libre* que la poésie, tel style de musique ou d'architecture que tel autre, parce que de moins gênantes ou de moins nombreuses règles en compriment l'expression ou la fantaisie.

Retenons donc que la *liberté* des choses, comme on vient de l'observer, signifie une moindre mesure de détermination par quelque agent extrinsèque; elle est relative, limitée, et se tient toujours en un cadre qu'elle ne peut franchir.

L'animal lui-même, qui *tout librement* va, vient, recule, se détourne, s'arrête, repart, court, est néanmoins, tout comme l'enfant sans raison et le somnambule, déterminé par ses instincts naturels et fermes, qu'éveillent en lui les sensations du dehors, les images internes, les plaisirs et les douleurs de la chair.

L'homme, mais ne serait-il point *libre* de cette façon exclusive, quoique peut-être plus perfectionnée?

Pour le soutenir, on a recours à des arguments d'ordre théologique et d'ordre scientifique. Les premiers fondent le *fatalisme*, les autres le *déterminisme*.



Le *fatalisme*, beaucoup plus répandu qu'on ne le croit, du moins dans la pratique, et beaucoup plus funeste aussi.

Selon le système, au libre arbitre s'opposent les décrets d'une puissance supérieure à toute la nature et qui a réglé d'une manière irrévocable le cours des choses et celui de même des actions humaines.

Le plus souvent cette puissance est demeurée obscure et incertaine, enveloppée de légendes et de traits favorables ou infortunés. Les anciens y soumettaient les choses, les hommes, et les dieux eux-mêmes cachés derrière les choses. Le *destin* avait déterminé la carrière des mortels, nul ne pouvait se soustraire à ses arrêts, ni Œdipe parricide, ni Oreste perçant le sein de sa mère. « C'était écrit », disent, en une pareille disposition d'esprit, les Orientaux. Et nos propres mégères, pour se consoler par un mélange de foi et de superstition fataliste d'un mariage mal assorti, soupirent : « Quand on a une destinée...! » Les jeunes filles cherchent aussi leur destinée : elles se la font dire par les tireuses de cartes, tandis que les chiromanciennes lisent dans les lignes de leurs mains. Ou bien, peut-être, vos astronomes, je veux dire vos astrologues, peuvent-ils découvrir ceux qui parmi nous sont nés sous une bonne étoile ! On le voit, le langage et les mœurs sont imprégnés de cet antique fatalisme.

Pour réfuter cette doctrine du destin, trois remarques.

Premièrement, le fatalisme nie la science pourtant manifeste; les faits n'auraient plus entre eux aucun rapport de dépendance causale, mais une pure succession temporelle de phénomènes juxtaposés, conformes à un ordre ou à un hasard tout extrinsèque.

Deuxièmement, le fatalisme condamne l'effort et le souci du progrès. L'homme devra se croiser les bras et laisser agir le destin. C'est le *sophisme paresseux*, dont a parlé Leibnitz.

Enfin, en troisième lieu, on doit noter que le fatalisme ne nie point spécifiquement le libre arbitre ou la liberté intérieure du vouloir; il nie la liberté d'exécution. Se fondant sur de pures imaginations individuelles et sur les inventions de la mythologie, il laisse tout entier le problème essentiel de la liberté. Car, disons-le sans délai, ni la philosophie chrétienne ni la théologie des attributs divins, la prescience et le concours de la puissance de Dieu dans toutes les actions de l'être créé, même dans le cas de la créature libre, ne laissent, malgré le mystère qu'elles enveloppent, d'affirmer nettement la liberté humaine. Dans la pensée catholique, le Créateur est à la source et à l'intérieur du libre vouloir non pour le violenter, mais pour le produire, tout comme l'être créé distinct de l'Être increé est pourtant tout entier l'effet de celui-ci. Dieu est le principe le plus radical et le plus interne de la liberté. Il ne s'y oppose point. Elle le suppose comme tout autre degré d'être et toute perfection.



C'en est donc fait du fatalisme qui n'a pas la moindre teinte de raison philosophico-scientifique. Il n'en est pas ainsi du *déterminisme*. La philosophie moderne, étrangère au christianisme, le préconise sous des couleurs beaucoup plus saisissantes. Et vous avez lieu, messieurs, dans vos observations et vos lectures, si vous ne voulez point vous laisser séduire par ses subtilités, de bien délimiter en votre pensée le concept exact de la liberté.

Le déterminisme se trahit dans la science, dans la littérature, celle du roman en particulier, tout comme dans la morale courante et dans les institutions sociales. À force de découvrir le calcul précis qu'on peut faire de la trajectoire des astres ou du mouvement de la feuille d'automne qui virevolte en spirale depuis la branche jusqu'au sol, on incline à penser que nos actes personnels ne sauraient faire exception, qu'ils ne sont pas selon notre libre agir, qu'ils sont un pur résultat quantitatif dont les facteurs sont trop innombrables pour être saisis; mais que la qualité, l'intensité, la direction de nos décisions ne dépendent peut-être pas de nous, qu'ils résultent exclusivement du milieu qui les conditionne et qu'ils se résument en somme au parallélogramme des forces.

À preuve, on invoque d'abord le *déterminisme physique*. C'est à savoir qu'il n'y a pas de place

dans l'univers pour la liberté. Tout est rigoureusement déterminé; il n'y a pas le moindre aléa dans l'apparition des événements. Pas de jeux de hasard: les dés tombent de la seule manière que le permettent l'inclinaison du cornet, la place qu'y occupent les dés, leur poids et l'élan qui leur a été donné: c'est physique.

Nous sommes donc solidaires du milieu matériel auquel nous appartenons. Nous n'agissons pas, nous sommes *agis* par la masse des forces qui nous entourent, dont nous ne remarquons point les influences subtiles, pas plus que nous ne remarquons l'air que nous respirons.

La quantité de l'énergie universelle est constante, la liberté n'y peut rien ajouter ni retrancher. « L'état du monde entier, y compris celui d'un cerveau quelconque, est à chaque moment le résultat mécanique absolu de son état précédent et la cause mécanique absolue de son état suivant », déclare quelque savant. Le déplacement d'une seule cellule cérébrale qui échapperait au déterminisme serait un bouleversement aussi grave que Jupiter et Mars sortant de leur orbite... Que répondre?

D'abord, donnez-nous vos preuves. À vous entendre, l'univers pèse exactement aujourd'hui ce qu'il a toujours pesé. Voulez-vous, s'il vous plaît, le soupeser un instant pour moi!

Le déterminisme universel et absolu de la nature physique est dans les vœux de la science, mais il n'est pas prouvé. Il serait sans doute un cadre

commode pour y colloquer les phénomènes. On l'a beaucoup affirmé: rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme. Mais, encore une fois, ce postulat n'a jamais été vérifié, sinon dans un champ étroit, dans quelque système clos. Postulat plausible, il reste indémontré, voire indémontrable. Bien plus, la science en doute, ou du moins s'en désintéresse de plus en plus. Un de nos très distingués professeurs de philosophie naturelle de Laval, monsieur Charles de Koninck, a même exposé dans une étude présentée à l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin et à l'A.C.F.A.S., et dans son mémoire au dernier Congrès thomiste de Rome, que le déterminisme répugne métaphysiquement à la matière elle-même et que le physicien ne pourrait jamais formuler expérimentalement des lois déterministes, même s'il y en avait dans la nature. À cet égard, on peut croire avec le jeune auteur que la race des scientifiques se meurt. En fait, les sciences exactes sont d'ordre mathématique, elles dégagent et extraient du matériel singulier les rapports quantitatifs et calculables.

À la plupart des physiciens de l'heure, les lois du monde matériel apparaissent tout au plus comme des lois statistiques, dont le déterminisme ne serait qu'un effet de moyenne et de probabilité, dont l'exactitude infinitésimale nous échappe tout à fait, dans les myriades de facteurs qui y entrent, comme aussi dans les myriades d'éléments minuscules qui constituent les corps. Monsieur Cyrias Ouellet, un autre de nos professeurs à l'Université

Laval, dans une étude suggestive qu'a publiée *le Canada français* (décembre 1937) et intitulée: *Au cœur de l'atome*, rappelle, on me permettra de le répéter, que le nombre N de molécules contenu dans une molécule-gramme d'une substance, par exemple, deux grammes d'hydrogène, s'écrit à peu près par six suivi de vingt-trois zéros. Négligeons la fraction .064 suivie de vingt et un zéros! Une personne qui compterait toutes ces molécules, à raison d'une par seconde, se tiendrait ainsi occupée pendant vingt millions de milliards d'années. Une tasse à thé contenant cent quatre-vingts centimètres cubes d'eau fournirait, séparées l'une de l'autre de la largeur d'une tête d'épingle, soit environ la distance d'un millimètre, une chaîne de molécules pouvant s'enrouler cent mille milliards de fois autour de l'équateur terrestre. Si, par mégarde, on a ajouté une seule goutte, ce sera une dizaine de milliards de tours de plus. Le poids de l'une de ces molécules est de cinquante-neuf parties du sixième quadruple archimillionième de gramme, si l'on peut dire ainsi, à savoir cinquante-neuf parties du chiffre un suivi de vingt-quatre zéros. Il en faudrait quelques milliers de milliards pour couvrir la tête d'une épingle. Et voilà que les atomes sont plus petits que les molécules. Et que, enfin en physique nucléaire, on a affaire à des particules dont les dimensions sont une centaine de mille fois moins considérables. Rien d'étonnant qu'en cela les écarts de précision à l'unité n'aient pas la moindre conséquence pratique et que, nonobstant, ils mettent en doute le déterminisme

physique. En outre, sans l'expliquer, ils ouvrent quelque perspective sur la possibilité intrinsèque du miracle.

Au demeurant, peu nous chaut que le déterminisme puisse régir le monde matériel ou non. On n'a pas la moindre preuve expérimentale, bien au contraire, que l'énergie de la vie et celle de l'âme soient de même nature que celle de l'énergie physique et puissent, en conséquence, s'additionner avec elle pour entrer dans la constante présumée par les déterministes à tous crins.

À supposer donc que le déterminisme fût la règle des corps, la science incline de plus en plus à l'indéterminisme dans le monde de la vie, par exemple, dans les expériences transformistes qui, bien loin de confirmer l'hypothèse darwinienne de l'évolution graduée, trahissent dans l'apparition subite des types fondamentaux une force inventrice, créatrice, analogue à la liberté. Ce qui ne saurait s'opposer à la doctrine thomiste du rôle des formes dans la matière première, où elles ne sont introduites que sous l'action d'un agent extrinsèque et supérieur; au contraire, ce qui la confirme et l'éclaire d'un jour nouveau, comme l'a mis en relief l'abbé Henri Grenier, dans son cours de philosophie<sup>3</sup>, quand il traite de l'origine corporelle du premier homme, de façon que la découverte des hominiens fossiles les plus variés n'effarouche plus nullement l'orthodoxie de la foi.

3. Henricus Grenier, *Cursus Philosophiæ*, vol. I, in fine.

Fort bien, la vie, la pensée sont au delà des lois physiques, mais elles y sont attachées, reprend le *déterminisme physiologique*. L'âme dépend du corps, la pensée du cerveau, la volonté du système nerveux-moteur. Le criminaliste Lombroso n'a-t-il pas eu raison de prétendre que les criminels ne le sont point par autre chose que par l'effet de leurs tares physiologiques et que personne ne devrait être tenu plus responsable de ses crimes que de ses maladies?

Toujours la même façon sophistique de raisonner du relatif à l'absolu. Il est sûr que le physique influe grandement sur le moral, qu'il emprisonne souvent l'exercice de la liberté. Mais les limites de cette influence sont manifestes, quoique imprécises. La thèse de Lombroso est une formule aventureuse, qui a fait fortune; mais on s'est bien gardé tout de même, depuis, de confondre les malades et les bandits. Les psychologues avertis n'ont pas osé en affirmer autant, tant c'est contraire à l'expérience intime et au sens commun.

Sur son déclin, les déterminismes matérialiste et physiologique ont fait place au *déterminisme sociologique*, qui découle de la méthode Durkheim et consorts.

C'est la société toute seule qui nous imposerait notre conduite. Nos opinions ne sont-elles pas les opinions régnautes? nos façons d'agir, celles de la mode? notre morale et notre religion, celles de notre entourage? Il est patent que nous avons une mentalité américaine, canadienne, française, qué-

bécoise, en raison du continent, du pays, de la race, de la ville, qui sont nôtres. Les statistiques accusent la constance de certains actes prétendus libres, vols, suicides, dont on mesure en surface et en durée les grandes épidémies. Donc...

Donc, nous ne sommes pas indépendants de notre milieu. Donc, notre liberté s'exerce peut-être trop peu. Qu'elle n'existe point, quand l'homme est normal et agit selon sa raison, les arguments mêmes du déterminisme sociologique s'abstiennent de le démontrer.

Les statistiques qu'il invoque, tout le monde le sait, sont toujours variables et équivoques, et laissent de côté en principe les exceptions. Au reste, tout en faisant très large la part à l'influence sociale, sommes-nous cependant incapables de nous *distinguer* jamais des autres parmi lesquels nous vivons, de nous dégager de l'opinion, de la mode et des mœurs courantes? N'y a-t-il point des indépendants, des originaux et des personnels qui trahissent leur liberté? Et, par-dessus tout, si du dehors tous ont l'air et la couleur de leur milieu, sont-ils aussi uniformes par le *dedans*? L'analyse psychologique, par exemple, des élèves d'une même classe, des individus d'une même foule, ne révèle-t-elle point que sous des dehors analogues il y a des motifs variés et les décisions les plus divergentes? Non, le déterminisme par la société n'est pas encore établi.

Alors, poursuivons et aboutissons au *déterminisme* interne et *psychologique*.

Le sentiment que nous avons d'être libres, soutient-il, est un sentiment trompeur; gardons-nous d'en être dupes.

Chacun agit d'après son caractère et ses habitudes. Ce sont les idées-forces de Fouillée, au sens plein, qui nous mènent. Notre conduite est toute prévue par ceux qui nous connaissent. Qui a bu boira, dit la sagesse populaire. Dans la peau mourra le crapaud, traduit-elle aussi.

Eh bien! non, ici encore, rien d'infrangible ni d'absolu. Nous dérogeons à nos habitudes, nous trompons les prévisions des autres, qui observent parfois: « On n'aurait pas attendu ça de lui! »

Mais, alors, rétorque-t-on, poussant l'analyse plus à fond, la liberté serait un effet sans cause, sans principe formel, sans raison d'être? Il faut des motifs pour agir. L'acte libre n'est pas « un commencement absolu ». Kant a eu raison de le dire. C'est donc toujours le parti le plus fort qui l'emporte, je veux dire l'impression la plus vive. Ainsi, au déterminisme extérieur, qu'on peut abandonner si l'on veut, se substitue le déterminisme intérieur, celui qui nous est propre et dont la formule est celle-ci: nous sommes déterminés par nous-mêmes, par notre nature.

Il n'en est pas de la sorte, exclusivement, pourtant, puisque notre vie avance selon la loi de l'*imprévisible progrès* de Bergson et que l'effet dépasse ainsi la cause.

Nous en sommes arrivés à la notion même de la liberté, et il nous faut l'expliquer.

\*  
\* \*

Le témoignage de la conscience nous assure que nous sommes libres. Ce témoignage est clair. On peut en douter théoriquement, mais non pratiquement. Ceux qui nient la liberté s'en servent quand même. Libre, chacun agit en tout cas comme s'il l'était. Les usages et les institutions, éducation, lois, tribunaux, police, amendes et prisons, s'inspirent de cette persuasion universelle. Le communisme de Marx, qui part d'un principe déterministe et fatal, à son tour revient au concept de la liberté, par un chemin détourné.

Tout le monde sent bien que les objections, en partie justes, qu'on a coutume de faire, ne prouvent qu'à moitié. Elles démontrent que nous n'avons pas une liberté sans limites. Elles n'arrachent point de notre conviction intime le sentiment qui y est incrusté, à savoir que, quand j'agis en ma qualité d'homme, ce que je fais, je le fais parce que je le veux. Sans doute, des influences étrangères revendiquent une part de la détermination de nos actions. Ceci ne prouve pas que notre libre vouloir n'ait aussi eu la sienne, qu'il n'ait lui-même compté avec ces influences, ne les ait contrôlées, que, vigilant et fort, il ne s'en soit fait des alliées ou ne les ait repoussées.

On oublie que la vraie liberté humaine n'est pas de soi l'indépendance, mais la maîtrise des moyens. Que toutes les influences mentionnées ne sont pas également nécessitantes, qu'elles sont des motifs qui éclairent, qui attirent, qui saisissent, mais ne déterminent point. Que c'est la volonté elle-même, qui, en dernier ressort et librement, se détermine. Ainsi l'homme est-il mis *entre les mains de son conseil*<sup>4</sup>, selon l'Écriture, et devient-il le maître de ses actes. Évidemment la liberté humaine est une liberté d'homme, donc une liberté raisonnable, elle ne se détermine point sans des motifs, fondés ou trompeurs. Mais elle domine ces motifs.

Pour le comprendre, il faut maintenant prendre les choses de haut. Ne sauraient résoudre le problème de la liberté humaine ceux qui n'admettent point l'âme, sa connaissance des universaux. Autant de thèses de la philosophie chrétienne que présuppose la thèse de la liberté.

Un moment, essayons d'esquisser le caractère universel de la pensée et son dégagement de la matière. J'ai l'idée de l'honneur, de la gloire, de la justice; ce sont pourtant des choses abstraites et sans aucune détermination matérielle. Je parle français, vous parlez anglais ou italien: nos vocables sont différents, leur son, distinct, leur frappe sensible sur mon cerveau, tout autre, et néanmoins l'idée qu'expriment nos mots, sortie de son expression sensible, est la même. Quand je parle de lac,

4. *Eccli.*, 15, 14.

tous ont la même idée, mais il est sûr que personne n'en a une image identique; tous ont l'idée essentielle du lac, mais chacun dans son lac, c'est-à-dire dans le lac qu'il se représente par l'imagination. À preuve que l'image sensible et la pensée spirituelle sont bien deux choses, c'est que la loi d'expression en est à l'inverse. Exemple, un myriagone, polygone à mille côtés, est une idée facile à saisir, impossible à imaginer.

En d'autres termes, selon la doctrine scolastique, que confirme l'expérience commune, notre pensée représente un universel qui se concrétise et s'incarne avec ses déterminations sensibles dans l'individu. Or, comme la volonté, faculté spirituelle, suit l'intelligence, c'est au bien universel aussi qu'elle se porte, mais, selon sa nature, pour le vouloir toutefois dans la réalité. De la sorte, notre volonté n'est rassasiée et satisfaite, c'est-à-dire déterminée, que par le bonheur complet; aucun autre bien ne la nécessite. À l'égard de tout bien qui n'est pas infini, elle garde le jeu de son choix, refuser ou accepter.

Voici un bien, mais c'est un bien fini, bien sous un aspect, non sous tous les aspects, donc une privation, un manque, un mal sous les autres aspects. La volonté à son égard éprouve à la fois un attrait et une répulsion. Bien, il m'attire; bien limité, non tout bien, il ne me satisfait point. Ici, conséquemment, le ressort de la liberté. Selon que ma raison me montre en cet objet du bien, je le veux; selon qu'elle m'en fait voir le manque, je ne le veux point. Et si, à un moment donné, mon choix se dé-

clenche, c'est que mon jugement s'est arrêté à la raison dans l'objet de bien participé, à sa couleur de bien quoique fini, à sa nuance de bonheur relatif. Tout de même, c'est ma volonté qui a arrêté ma raison de chercher encore, d'observer plutôt les limites du bien opposé, qui a choisi de vouloir, qui a décidé. Dans ce verre, un nectar enchanteur, une ambroisie, une poudre de morphine. Je raisonne: si je le prends, ce sera une griserie, déjà toute ma sensibilité en tremble, s'en émeut, s'exaspère en son désir; oui, mais ce sera affaire d'une heure, d'un instant; puis ce sera fatigue et abattement, infortune et ruine, perte de la santé, perte du vouloir; mais cet instant de joie actuelle tout de même... Aussi longtemps mon jugement délibère, ma volonté ne choisit point. Elle ne saurait choisir sans motifs, elle stimule ma raison à lui en fournir. Mais c'est elle qui l'arrête, à un moment donné, de basculer de-ci de-là, qui fixe le jugement qu'elle rend ultime et pratique, qui suit librement ce jugement auquel librement elle a voulu s'arrêter. L'action ne procède selon le jugement décisif porté par l'intelligence que parce qu'un mouvement automatique de la volonté est venu s'y ajouter, a pesé de son poids et lui a conféré une force décisive. Et, ainsi, la causalité de l'acte libre appartient vraiment au vouloir. Celui-ci est une cause qui, avec l'aide des motifs et des antécédents étrangers, se hausse d'elle-même au niveau de l'effet à produire, du choix à opérer. Voilà le fait mystérieux, mais indéniable, que nous révèle à l'analyse notre conscience; l'acte libre est un acte de jugement voulu, un acte de vouloir jugé.

Ce qui fait la perfection de la théorie thomiste de la liberté, c'est qu'elle manifeste clairement la causalité simultanée de l'intelligence et de la volonté, et qu'ainsi l'acte libre est vraiment l'acte spécifique de l'homme, l'acte humain proprement dit. Mais du fait que le choix d'un bien est plus profondément un mouvement affectif, le sujet du libre arbitre sera la volonté. Cependant, il faudra toujours éviter de considérer isolément la volonté, sous peine de retomber dans les difficultés du pur volontarisme: ce mouvement volontaire est jugé par la raison<sup>5</sup>.

Nous pouvons maintenant tout résumer et conclure d'une façon aussi nette que solide par ce simple exposé de saint Thomas<sup>6</sup>.

Pour établir la preuve de la liberté, considérons d'abord que certains êtres agissent sans aucun jugement: telle la pierre qui tombe, tels aussi tous les êtres qui n'ont pas la connaissance. — D'autres êtres agissent d'après un certain jugement, mais qui n'est pas libre: tels les animaux. C'est de cette façon que la brebis, voyant le loup, juge qu'il faut fuir: c'est un jugement naturel, mais non pas libre, car elle ne juge pas par une opération synthétique, mais par un instinct naturel. Et il en va de même pour tous les jugements des animaux. — L'homme agit d'après un jugement: car par sa faculté de connaissance, il juge qu'il faut fuir quelque chose ou le poursuivre. Mais comme ce jugement n'est pas l'effet d'un instinct naturel s'appliquant à une action particulière, mais d'une certaine synthèse rationnelle, en conséquence l'homme agit selon un jugement libre, car il a la faculté de se porter à divers objets.

5. J. Weber, o.p., *L'Âme humaine*, note 83.

6. I, q. 83, a. 1.

En effet, dans le domaine du contingent, la raison peut suivre des directions opposées... Or les actions particulières sont des faits contingents: par suite le jugement rationnel qui porte sur elles peut suivre des directions opposées et n'est pas déterminé en un seul sens. En conséquence, il faut que l'homme ait le libre arbitre, par le fait même qu'il est doué de raison.

À l'égard du bien créé tout jugement pratique est de sa nature indifférent, puisque ce bien peut comme bien être éligible et comme déficient ne l'être pas. C'est le cas de tous les moyens ou biens créés par rapport à la fin ultime, qu'ils ne réalisent que par participation. Et conséquemment, l'homme est de sa nature libre, parce qu'il domine aussi de sa raison, de son libre arbitre, tous les moyens d'atteindre sa fin. Il maîtrise sur les flots de la vie les procédés d'atteindre au port de la félicité.

Cette comparaison m'est suggérée par un souvenir.

Naguère, au sein des Laurentides où, avec les scolastiques oblats dont j'étais le supérieur, je passais les mois d'été, un lac étendait sous mes regards sa nappe souvent agitée. Parfois, le ciel se couvrait d'un nuage épais et lourd, la vague grossissait et bientôt l'écume couvrait le lac. Il m'arrivait alors d'apercevoir au loin l'embarcation grossière dans laquelle jouaient les enfants de notre fermier. Je suivais leurs manœuvres. Ces petits de douze ou quinze ans n'étaient pas effrayés. Ils tournaient leurs voiles de façon à prendre juste assez de vent, ils piquaient vers le rivage en croisant de

biais les vagues, plutôt que de les rencontrer en face ou de côté; l'un d'eux plongeait sa rame de manière à gouverner en s'aidant des vagues elles-mêmes... Et je considérais cette faiblesse d'enfant triomphant de la force même de la nature déchaînée. Image pour moi de la liberté. Non indépendants, certes, des éléments en furie, les jeunes navigateurs raisonnaient d'abord sur les moyens à prendre pour s'en servir et en triompher; ils calculaient le vent, la hauteur des vagues et leur longueur, le recul qu'à chaque avance la chaloupe en ressentirait, et entre ces diverses appréciations avec maîtrise ils choisissaient. Leur faiblesse corporelle dominait ainsi par la puissance de leur liberté humaine l'ouragan, l'abîme et les flots.

La liberté, son plus bel apanage, est pour l'homme la domination volontaire de ses moyens pour atteindre à la fin, à sa perfection et à son bonheur.

## II. — *Les libertés.*

La liberté naturelle que nous venons de découvrir et d'analyser est la source d'où découle toute espèce de liberté et le principe qui fonde tous les droits humains.

Question de grave importance. Comporte-t-elle essentiellement la liberté de mal faire? Non, en vérité, quoi qu'on l'imagine et qu'on le soutienne communément. La liberté est une faculté de l'être raisonnable. Son usage ne peut être que raisonnable aussi. Ne pas l'être n'est plus user, mais abuser de la liberté. Le pouvoir de faire bien ou mal

est, certes, un indice de liberté, mais il n'en est pas l'unique ni le plus formel, et il n'est pas la marque d'une liberté ordonnée, mais désordonnée. Il en est une imperfection, une maladie. Être malade est un signe de vie, mais de vie imparfaite et diminuée, et non de vie saine et complète.

Ainsi de la liberté qu'on appelle morale, celle que possède l'homme non seulement de choisir entre les actes de vertu à opérer, mais de choisir, hélas! même entre les bonnes et les mauvaises mœurs, entre les actes qui le conduisent à sa fin et au bonheur vrai, et ceux qui ne lui procurent qu'un bien particulier et un bonheur fictif, le détournant du même coup de sa véritable félicité.

Parce que Dieu est infiniment parfait dans son jugement et sa volonté, qui sont identiques à la perfection même de son être, Il est souverainement libre, mais du même coup essentiellement impeccable. Ainsi proportionnellement de Jésus-Christ, de la Vierge Marie, des anges dans leur ordre et des bienheureux. Ils voient trop clair pour vouloir mal. Ils ne peuvent que juger sagement, et leur volonté ne peut que vouloir bonnement. On en a quelque idée chez l'individu qu'une longue dignité de vie et une naturelle noblesse de sentiments retiennent de certaines bassesses, non par manque de liberté, mais par la hauteur, la transcendance, la perfection même de sa liberté.

Quand l'homme pèche, il n'agit pas sans motif, mais par un motif irréflecti, et donc il agit contre la raison, donc contre sa nature raisonnable, contre sa nature d'homme. Il lui faut reconnaître en-

suite, comme on dit familièrement, qu'il a fait une *bêtise*. Et alors, la réflexion est de saint Thomas <sup>7</sup>, c'est comme s'il était mis en mouvement par un autre, et qu'il fût retenu sous une domination étrangère: c'est pour cela que celui qui agit contre la raison et commet le mal, n'est plus le maître de lui-même, mais est l'esclave du péché, au dire de saint Jean <sup>8</sup>. Tout comme nous disons communément, mais d'une façon quand même profonde, qu'il est l'esclave du vice, de l'intempérance, de la colère, de la luxure.

Remarque aux conséquences incommensurables. Donc, la liberté du mal est celle du ressort qui sort de sa gorge. De même que la vis, qui le fixe à celle-ci pour régler son jeu en le maintenant dans l'ordre, perfectionne la liberté du ressort, de même la règle qui retient la liberté d'agir mal perfectionne la liberté elle-même. Voilà une notion fondamentale pour estimer la loi à sa vraie valeur et s'y assujettir sans violence ni servilité.

La loi, en effet, dans la doctrine thomiste, n'est pas par sa formalité première le simple vouloir du gouvernant, mais une ordination de raison conçue dans la pensée du législateur, qui éclaire ainsi la raison du subordonné, auquel il a le pouvoir de l'imposer pour en régler les mouvements de volonté. C'est donc dans le libre arbitre lui-même de l'homme, incertain et faillible, que la loi trouve sa raison d'être et, à cause de cela, qu'elle lui est nécessaire. Mais, on le voit tout de suite, la loi

7. *In Joan.*, 8, 34.

8. *Joan.*, 8, 34.

ne peut être faite que pour aider l'homme à agir bien, jamais pour lui fournir l'occasion ou le moyen d'agir mal. La loi ne serait plus alors loi, elle ne serait plus une ordination de raison, elle deviendrait immorale, antihumaine.



Nous avons ici l'explication de l'erreur funeste ou des avantages précieux de tous les libéralismes. Libéralisme qui protège l'exercice de la liberté du bien, admirable disposition que l'Église réclame des législateurs et de tous les hommes, dont elle marque la sagesse et la magnanimité. Libéralisme qui préconise l'exercice égal de la liberté du mal et de celle du bien; qui accorde des droits à l'erreur et au vice à côté de ceux qu'il reconnaît à la vérité et à la vertu; qui, selon Pie IX, s'avance un pied dans le bon chemin et l'autre dans le mauvais: erreur et corruption lamentable.

Notion radicale. Distinction nécessaire. Confusion pourtant à peu près universelle.

Voulez-vous que tout de suite nous en fassions comme à main levée quelques applications?

*Liberté! liberté!* crie-t-on, liberté égale pour tout individu! Equivoque, messieurs, équivoque lamentable, aveugle, qui procède d'une absurdité, et que d'ailleurs ceux qui la réclament à grands cris sont les premiers à ne pas concéder. Liberté pour tout individu, sans exception, de faire le bien, mais oui! Liberté égale accordée à l'enfant

comme à l'adulte, à l'homme sain et au détraqué, au citoyen digne et au bagnard, à celui qui défend l'État et à l'autre qui le trahit, évidemment non, vous ne voulez pas parler ainsi. Prenez donc garde à l'équivoque, et dites plutôt: respect des justes libertés de chacun, liberté des individus conformément à leurs devoirs respectifs. C'est mieux, car c'est libéral sans être libertaire. De la sorte les citoyens auront le droit de se servir de leur jugement propre et de déterminer leur conduite personnelle, de décider du choix de leur domicile, de leurs allées et venues, de l'emploi de leur temps, de l'usage de leur propriété, de leurs relations, du droit de société, de leurs contrats, etc., etc., mais dans les limites du bien, c'est-à-dire de la loi naturelle, de la loi divine et des sages lois humaines, celles qui protègent le bien commun.

On discute beaucoup sur les méthodes d'éducation. Doit-on laisser aux jeunes leur liberté ou bien les contraindre? Qu'ils soient libres, disent les uns, pour apprendre à agir. Qu'on les retienne, disent les autres, pour les protéger de l'abîme. La règle fondamentale de toute pédagogie et de toute éducation se ramène à celle-ci: retenir autant qu'il le faut pour garantir la liberté de ses inexpériences et de ses déraisonnements, et relâcher dans toute la mesure prudente, afin de cultiver le bon usage de cette liberté. Le reste n'est plus ensuite qu'un dosage, variable et difficile, à la vérité, mais qui au moins s'inspire d'une formule incontestable.

Le monde moderne prêche la liberté du cœur, l'amour libre. On sait à quelles abominations

aboutit la formule, parce qu'on oublie que la liberté du cœur doit s'assujettir à celle de la raison, que l'amour libre doit être d'abord humain et raisonnable, et non charnel et tout animal.

Liberté du travail, atelier libre, liberté du patron dans l'engagement de ses ouvriers, toujours la même fissure, la même équivoque: liberté, oui, mais dans l'ordre. Liberté du travail, réglé toutefois par le bien commun; atelier libre, si cette ouverture ne tue point la liberté des autres; liberté patronale, si par la concurrence des autres patrons et par l'isolement du travailleur elle n'aboutit point à l'écrasement de celui-ci ou de celui-là. Autrement, toutes ces libertés et les autres libertés sociales sont des maximes sonores, incomplètes, dangereuses, bien souvent funestes, dont cependant depuis 1789 résonnent toutes les tribunes électorales et qui noircissent les colonnes de tant de journaux.

J'en arrive à la liberté démocratique, à la liberté du suffrage, au suffrage universel. Messieurs, n'en doutez point, j'en suis, dans toute la mesure où... c'est vrai!

À ce propos, une digression politique. Une différence notable, on l'a écrit, distingue ordinairement le concept de l'État moderne et celui de l'État ancien. Tandis que celui-ci était en général, au sens étymologique du mot, un État despotique, c'est-à-dire autoritaire, marqué par la prédominance de l'*autorité* sous toutes ses formes, l'État moderne est démocratique et se glorifie de faire passer

avant tout le culte de la *liberté*. À dessein, j'ai dit tout à l'heure l'État moderne et non pas l'État contemporain. Car, précisément, il se trouve qu'on revient en divers pays à l'état autoritaire, et même comme on dit totalitaire. Pour juger avec équité de la valeur véritable des deux systèmes, il faut ne les point sortir de l'histoire ni de la géographie. L'un et l'autre peuvent être abusifs, l'un et l'autre ont leurs avantages.

Abusif, l'État autoritaire qui, dans la mesure où ne le réclame point le vrai bien des individus, des familles et de la société, supprime l'exercice de la liberté naturelle. Mais abusif aussi l'État libertaire qui, par les licences qu'il octroie à tous, empêche les meilleurs d'en pouvoir user. Le premier est un acide conservateur qui tue la vie, le second un ferment germinatif qui la corrompt. Voilà peut-être pourquoi les démocraties les plus libertaires, arrivées plus ou moins au terme de leur dissolution, ne peuvent être sauvées que si l'autorité la plus pénétrante et la plus *saline*, oserai-je dire, les ressaisit et les conserve. C'est ainsi qu'on a raisonné en Italie et ailleurs. Au reste, combien de fois l'exercice effectif du gouvernement s'éloignait-il du type nominal dont il se réclame! Il y a des démocraties actuelles où la liberté étouffe. Il y a eu, au moins dans le passé, des autocraties où régnaient heureusement de suffisantes libertés pour favoriser le plus admirable progrès humain.

Comme en éducation, c'est une question de dosage, de juste composé d'autorité et de liberté. Et ce composé dépend immensément du tempéra-

ment national, du développement général des peuples, du moment historique de chacun des pays. On a tort de vouloir juger des États passés en les mesurant aux nations modernes, tout autant que de certains systèmes politiques d'Europe ou d'Asie par rapport aux gens que nous sommes. Là-dessus, l'Église n'a pas de dogme et la philosophie autorise diverses opinions.

En tout cas, le libéralisme politique, discutable comme système de gouvernement, mais non condamné au nom de la foi chrétienne, se manifeste par l'abandon croissant du pouvoir entre les mains des élus du peuple et conséquemment par le développement des institutions parlementaires.

Ce trait, cependant, est loin d'être le plus fondamental. Il se rattache ordinairement à d'autres beaucoup plus dangereux et même condamnables. L'État ancien, et même l'État autoritaire moderne, est un État doctrinaire, faisant profession de croire à une doctrine politico-morale, tandis que les États démocratiques ont renoncé pour la plupart, du moins en théorie, à tout dogmatisme, et affectent de ne plus compter qu'avec les intérêts. De là leur souplesse, mais aussi leur amoralité.

Messieurs, à vous parler franchement, vous avez là la grande lacune de la plupart des démocraties. Peut-être est-elle plus nocive, même au point de vue purement civil, en des pays jeunes comme ceux d'Amérique, où tant de peuples divers se sont assemblés sans se fondre et où manquent les traditions séculaires qui, par exemple, en Angleterre,

d'une façon sous-jacente relie les générations entre elles malgré les séismes et les révolutions.

L'État totalement démocratique est un État qui, en principe, ne croit à rien. Il est divisé en lui-même, c'est un chaos d'intérêts. Heureusement, l'illogisme et les généreuses illusions qui l'inspirent, l'instinct collectif de la conservation, et presque toujours un vieux fonds plus ou moins avoué de maximes morales et religieuses, bref la raison humaine qui agit tout de même par en-dessous, le protègent assez souvent des pires excès; sous le verbalisme de ses formules libérales, il garde encore assez d'autoritarisme pour ne point se détruire lui-même. Mais vous voyez l'équivoque et le terrain mouvant sur lequel il s'appuie.

Nous sommes amenés ainsi, par la suite de nos idées, au libéralisme non plus politique, mais philosophico-théologique, condamné par l'Église et qui se rencontre, certes, dans la plupart des nations contemporaines, de quelque type de gouvernement qu'elles se réclament. Pie IX et Léon XIII l'ont dessiné d'une main experte et ils en ont montré les lamentables suites.

Parce qu'il croyait en un absolu — surtout quand il fut chrétien, — l'État d'autrefois mettait au premier plan de ses préoccupations les valeurs morales et religieuses. En suite de quoi il employait la force publique pour les défendre et les propager. Il ne pouvait donc être accueillant aux doctrines qui menaçaient de rompre un conformisme jugé nécessaire. D'où, même s'il était cruel, se

croyait-il au moins conséquent. L'originalité de l'ancien régime fut d'incorporer au bien collectif, auquel doivent se subordonner les individus, un élément spirituel. Catholiques et protestants de toutes nuances furent d'accord sur ce principe, sauf à se contredire sur la base de sa réalisation.

Le rationalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle en ruinant la croyance religieuse, la Révolution française en sapant toute autorité, ont fini par aboutir non seulement à la suppression des Églises d'État, mais même à l'indifférence religieuse et morale de l'État, et à la considération comme de droits absolus, des franchises de fait accordées aux diverses doctrines théologiques et aux innombrables sectes religieuses, voire areligieuses. Voilà le libéralisme pervers.

Garantir à ses sujets, pour l'État, sa neutralité à l'égard des différentes religions et des diverses théories métaphysiques, morales et sociales, voilà ce qu'on a proclamé les libertés modernes, voilà ce qui est considéré comme un progrès sur ce qu'on appelle les régimes d'intolérance. Le malheur est que, consciemment ou non, il s'est trouvé des catholiques pour le croire et même pour le dire, sans réserves ni distinction. Et qu'au lieu de juger un regrettable malheur la nécessité d'avoir à faire place à l'erreur à côté de la vérité, on recule au besoin celle-ci et on la rétrécit pour ne pas gêner l'autre.

Telle a été la tendance, plus ou moins nette, des catholiques libéraux du dernier siècle, depuis Lamennais, libéral doctrinaire et même révolté et sectaire, en passant par tant d'autres, animés le

plus souvent d'un optimisme aussi noble qu'idéaliste et trop peu fondés en doctrine. Grégoire XVI, dès 1832, par l'encyclique *Mirari vos*, Pie IX, en 1864, par la lettre *Quanta cura* et le *Syllabus* qui lui faisait suite, Léon XIII enfin, dans *Libertas præstantissimum*, en dénoncèrent les funestes effets.

Car du faux principe de la neutralité de l'État sont nés d'abord les libéraux absolus du dernier siècle, qui se sont élevés contre les préceptes divins eux-mêmes et ont voulu que les sociétés, trouvant leur principe et leur unique raison d'être dans la libre volonté de chacun, soient affranchies de tout service envers Dieu et que, pour le moins, les États soient neutres à l'égard de Dieu, autant dire en pratique, contre Dieu. Ce principe a insidieusement imprégné nombre d'institutions modernes, jusqu'à la Société des Nations, qui cherche à mettre la paix et la justice entre les peuples sans pouvoir faire appel explicitement à leur conscience religieuse, et dans l'athéisme officiel le plus absolu. Voilà, en passant, comment, à l'instar de tous ces libéralismes, le communisme lui-même, quand il se prononce indifférent à l'égard des croyances de l'individu, ne veut toutefois que d'un Dieu inerte, qui ne se mêle point des choses de la terre, sans quoi aussitôt le communisme devient anti-Dieu.

Effrayés de l'énormité de pareilles doctrines, plusieurs ne sont pas des libéraux impies et sans Dieu, mais étrangers du moins aux droits de la révélation chrétienne et conséquemment de l'Église et

de l'Évangile. Ça été, par exemple, le libéralisme préconisé par les déistes du XIX<sup>e</sup> siècle, et dont se sont imprégnés et s'imprègnent encore nombre de clubs neutres et d'institutions contemporaines.

Enfin, sous l'influence de cette atmosphère et en raison des complications concrètes créées de nos jours dans les États, par la multiplication des sectes et la mutuelle pénétration des peuples, il en est qui, tout en respectant pour leur compte la loi divine et l'autorité de l'Église, et en leur conférant même une certaine considération extérieure, les mettent néanmoins sur le pied commun de tous les autres systèmes de doctrine et aussi de toutes les dénominations religieuses.

Fausse conception de la liberté des individus et du rôle de l'État à cet égard. Comme si la société pouvait en principe et de propos délibéré consentir à laisser les uns servir le Seigneur, les autres le desservir ou du moins le mal servir. "Ils détournent donc vraiment la puissance politique de son institution et de l'ordre prescrit par la nature, écrit Léon XIII, ceux qui veulent dans le gouvernement des États ne tenir aucun compte des lois divines et de l'Église constituée par le Seigneur."

Qu'on juge par là, maintenant, de ce qu'il faut penser d'abord de la *liberté de conscience*. Signifie-t-elle que chacun pourra à son gré et indifféremment rendre ou ne pas rendre de culte à Dieu, agir ou non selon la loi morale, et que l'État de-

meurera absolument étranger au blasphème, à l'idolâtrie, au sacrilège, et le reste, de ses sujets? On en voit tout de suite le *libéralisme* odieux. Si on entend que l'homme a, dans l'État, le droit de suivre, d'après la conscience de son devoir, la volonté de Dieu et d'accomplir ses préceptes, alors cette liberté de conscience est un bien majeur que l'Église réclame, pour laquelle les apôtres et les martyrs ont lutté et sont morts, et que tous les chrétiens doivent à tout prix de nos jours encore sauvegarder.

Des mêmes principes, on déduit ce qu'il faut penser des autres libertés modernes, liberté des cultes, liberté de la parole et de la presse, liberté d'enseignement. Libertés véritables, honnêtes et précieuses, dès lors qu'elles s'exercent dans les matières libres et dans les limites du bien moral, au delà de quoi elles sont abus, faiblesses et principes destructeurs.

\*  
\* \* \*

Vous jugerez ici, messieurs, que *durus est hic sermo* et qu'il n'est guère possible dans la pratique des choses de s'y accommoder. Écoutons encore Léon XIII:

Beaucoup estiment que l'Église doit s'adapter au temps présent et s'accommoder aux mesures de prudence qu'impose aujourd'hui le gouvernement des peuples. Opinion respectable, s'il s'agit d'une conception sagement équilibrée, qui soit compatible avec la vérité et la justice, en ce sens que, dans l'espoir d'un plus grand bien, l'Église se montre indulgente et accorde à notre époque ce que la sainteté de son ministère lui permet

d'accorder. Mais il en va autrement pour les choses et les doctrines que l'affaiblissement des moeurs et l'erreur des intelligences ont introduites contrairement au droit...

Il s'ensuit qu'il n'est jamais permis de demander, de défendre, d'accorder la liberté de penser, d'écrire ou d'enseigner ce que chacun voudra, à tort ou à raison, et aussi la liberté indistincte des religions, comme autant de droits que la nature aurait donnés à l'homme.

Il suit pareillement, néanmoins, que ces diverses sortes de libertés peuvent pour de raisonnables causes être *tolérées*, pourvu qu'un juste tempérament les empêche de dégénérer jusqu'à la licence et au désordre.

Le plus vif désir de l'Église serait sans doute, continue Léon XIII, de voir pénétrer dans tous les ordres de l'État les principes chrétiens, qui possèdent une si merveilleuse efficacité pour guérir les maux du temps présent et qui sont nés, en grande partie, des libertés modernes tant vantées et où l'on avait cru voir renfermés des germes de salut et de gloire. Cette espérance a été déçue par les faits.

Néanmoins, dans son appréciation maternelle, l'Église tient compte du poids accablant de l'infirmité humaine et n'ignore pas le mouvement qui a entraîné à notre époque les esprits et les choses. Pour ces motifs, tout en n'accordant (objectivement) de droits qu'à ce qui est vrai et honnête, elle ne s'oppose pas cependant à la *tolérance*, dont la puissance publique croit pouvoir user à l'égard de

certaines choses contraires à la vérité, en vue d'un plus grand mal à éviter ou d'un plus grand bien à obtenir ou à conserver, imitant ainsi Celui qui gouverne le monde...

Cependant, si pour le bien commun, et pour ce seul motif, la loi des hommes peut et même doit *tolérer* le mal, jamais pourtant elle ne peut ni ne doit l'approuver ou le vouloir en lui-même... Mais, il faut reconnaître, pour que notre jugement reste dans la vérité, que plus il est nécessaire de tolérer le mal dans un État, plus les conditions de cet État (soumis qu'il est ainsi à un plus grand nombre de principes corrupteurs de lui-même) s'écartent de la perfection; et que, de plus, la tolérance du mal, appartenant aux principes de la prudence politique, doit être rigoureusement circonscrite dans les étroites limites exigées par sa raison d'être, c'est-à-dire le salut public. Conséquemment les systèmes révolutionnaires et qui attaquent les doctrines religieuses fondamentales et les bases même de l'ordre social ne sauraient devenir l'objet de la tolérance politique.

...Et une chose demeure toujours vraie, c'est que la liberté accordée indifféremment à tous et pour tout n'est pas désirable pour elle-même, puisqu'il répugne à la raison que le faux et le vrai aient les mêmes droits.

Au reste, en ce qui touche la *tolérance*, il est étrange de voir à quel point s'éloignent de l'équité et de la prudence de l'Église ceux qui professent la doctrine du *libéralisme*. En effet, en accordant

aux citoyens, sur tous les points dont nous avons parlé, une liberté sans bornes, ils dépassent tout à fait la mesure et en viennent au point de ne pas paraître avoir plus d'égards pour la vertu et la vérité que pour l'erreur et le vice. Et quand l'Église, défenseur de la vérité et maîtresse incorruptible des mœurs, croit devoir protester contre une tolérance si pleine de désordres et d'excès, ils l'accusent de manquer de modération et de douceur, et ils lui font un crime de ce qui est précisément son caractère inaltérable et son mérite, à savoir son intransigeance quant aux principes de la foi et de la morale chrétienne. D'ailleurs, n'arrive-t-il pas souvent à ces grands prôneurs de tolérance d'être, dans la pratique, les plus durs et les plus serrés à l'égard du catholicisme? Prodiges de libertés pour tous, c'est à l'Église de Jésus-Christ seule qu'ils les restreignent ou les refusent.

Là où les usages ont mis ces libertés modernes des cultes, de la parole, de la presse, de l'enseignement, etc., en vigueur, les citoyens ne doivent s'en servir que pour le bien, car une liberté ne peut être réputée légitime que pour autant qu'elle accroît notre faculté pour le bien: hors de là, jamais.

Enfin, préférer pour l'État une constitution tempérée par l'élément démocratique n'est pas en soi contre l'ordre, à condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine divine et l'honnête exercice du pouvoir public. Des diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens,

l'Église n'en rejette aucune; mais elle veut, et la nature s'accorde avec elle pour l'exiger, que leurs institutions ne violent le droit de personne et respectent particulièrement les droits de l'Église de Jésus-Christ.



Voilà donc, messieurs, l'attitude catholique. Il y a peut-être en ce moment des étrangers à notre foi qui m'écoutent, je veux donc être clair et je me résume ainsi.

Je crois, moi, qu'il y a un Dieu, qu'Il a créé toutes les créatures, que celles-ci lui doivent leur hommage et que ce Dieu ne peut être ni ignoré ni méconnu dans le monde.

Je crois que le Fils de Dieu s'est incarné et que sur la terre Il a établi une Église à laquelle Il a conféré son autorité pour ce qui concerne la conduite des hommes vers leur éternité.

Je crois que cette Église de Jésus-Christ est l'Église catholique et romaine, elle toute seule, laquelle conséquemment a hérité de tous les pouvoirs et de tous les droits du Christ, son Fondateur.

Comment voulez-vous, dans l'hypothèse, que je reconnaisse à toute autre Église par moi estimée fautive, à toute autre religion que le christianisme, à tout autre système moral et social qui ne se fonde pas sur Dieu, des droits qui découlent, dans ma pensée, de Dieu, du Christ, de l'Église romaine? Et que ces droits, je les accorde à cela même qui

n'en a pas les titres? Et que je mette sur la même horizontale de droits le positif et le négatif?

Ne me demandez point d'être aussi illogique. Regrettez-le, trouvez-moi absolu, intolérant, reconnaissez au moins que je ne puisse tirer d'autres conséquences de mes principes.

Rassurez-vous, pourtant. Ces principes qui sont miens, je sais qu'ils ne sont pas les vôtres. J'en suis peiné, je souhaiterais vous les voir accepter, mais je constate que vous ne les admettez point. Et je ne veux pas douter de votre bonne foi, je ne veux point contester la part au moins de vérité et de religion qui est vôtre.

Et voilà comment, en toute logique pratique et en toute charité, je vous tolère. Je le fais le plus largement et le plus cordialement possible, sauf les droits essentiels de ma religion et de ma conscience, pour avoir votre propre tolérance envers moi. Car, si vous êtes persuadés vous-mêmes que je suis dans l'erreur, que votre doctrine morale et que votre foi religieuse sont les seules vraies, vous ne pouvez non plus logiquement reconnaître à ma religion, dans ce en quoi elle s'oppose à la vôtre, des droits objectifs, vous devez tout au plus vous-mêmes cordialement et respectablement me tolérer. Je vous tolère donc pour que vous me tolériez. Je vous tolère parce que j'espère ainsi vous plaire et même vous persuader. Et qu'à force de constater la rigueur de mes principes et la souplesse de mes procédés, vous admiriez à la fois le resplendissement de ma religion et la délicatesse de ma chari-

té, et qu'ainsi à la fois votre esprit et votre cœur soient captivés. Je vous tolère pour avoir votre collaboration au bien commun, et quand pareille collaboration s'arrête, quand vous prêchez des doctrines corrosives et que vous répandez partout des germes empoisonnés, alors je ne puis plus vous tolérer. Tel est, messieurs, le libéralisme catholique, le vrai.

C'est en vertu de sa doctrine de la liberté que l'Église se refuse à reconnaître des droits à ce qui n'est pas conforme à la morale naturelle et à la révélation chrétienne. Mais que, d'autre part, jamais, même dans les États de type moderne, l'Église n'a demandé aux catholiques, chefs de gouvernement, hors des cas extrêmes, comme quand il s'agit du communisme, de restreindre la charte libérale de leur pays. Que, bien plus, elle-même a traité et vécu en bons termes avec les États où la liberté des cultes est légalement reconnue. De la sorte, composant sagement entre l'idéal et la réalité, usant de cette vertueuse finesse politique qu'il a toujours fallu reconnaître à la plupart de ses chefs, après avoir hautement affiché l'exclusivité de ses formules intellectuelles, elle n'entend point supprimer par la force les dissidences et elle sait ensuite adapter son œuvre aux faits, indifférente aux formes des pouvoirs politiques comme aux divers tempéraments nationaux. C'est de la sorte qu'elle est une et qu'elle est, aussi, catholique.



Peut-être, messieurs, voulez-vous savoir maintenant si je suis fasciste, totalitaire ou démocratique? Je vous répondrai par les paroles mêmes de Son Excellence Monseigneur Bilczewski, l'un des grands évêques patriotes qui ont présidé à la reconstitution de la Pologne moderne, après la guerre.

Je n'admets pas la démocratie sauvage, menteuse, athée, qui règne aujourd'hui dans presque tous les Etats du monde. Les organisations maçonniques, secrètes ou avérées, les révolutionnaires et les politiciens à leur solde, les écrivassiers, les orateurs communistes qui ont expliqué et expliquent encore au peuple que seule une aveugle majorité de votes et le hasard aient à décider de l'organisation du pouvoir dans l'Etat me font horreur. Le but poursuivi par cette démocratie ne va pas réellement à la souveraineté du peuple, mais au pouvoir absolu des financiers de coulisses et de leurs laquais.

La démocratie que demandent l'Église, le bon sens et le véritable amour de la patrie, c'est celle dont le premier souverain est Dieu, où tous les citoyens gouvernent ensemble et en bonne entente, et travaillent dans la charité à défendre les droits véritables de chaque individu et les plus grands biens de l'humanité: la religion, la conscience, la famille, la vie, l'ordre, le bien-être général.

Je ne veux pas d'une démocratie quelconque, je veux une démocratie aristocratique. Je veux que toute la Pologne, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, depuis les conseillers municipaux jusqu'aux députés de la Chambre et aux sénateurs, forme une grande et pure aristocratie. Ce n'est pas d'une aristocratie de sang ni de race que je parle: je pense à la noblesse et à l'aristocratie de l'esprit, de la vertu, du mérite personnel.

C'est là, messieurs, une démocratie qui doit puiser à la source limpide de l'Évangile du Christ. Elle nous dispensera de recourir aux formes autoritaires et absolues de gouvernement et à l'organisation fasciste. Voilà en tout cas la démocratie

que je rêve pour le Canada, que je veux travailler de toutes mes forces à reconstruire et à parachever. Elle se réalisera par la diffusion dans notre État canadien des principes du christianisme. J'estime que cette diffusion et cet apostolat pressent plus encore que le changement de notre forme de gouvernement. Tel est mon *credo* politique.



Ce *credo*, messieurs, je vous invite à le pratiquer. Si, ce soir, devant notre élite universitaire j'ai longuement devisé de liberté, c'est que j'estime que la liberté est toujours en péril et que ce sont avant tout les intellectuels qui se doivent de la sauver.

Ils la sauveront du matérialisme et du psychologisme ceux qui, dans les diverses sciences expérimentales, continueront tout de même d'en distinguer les phénomènes suprasensibles et d'en proclamer l'inviolable spiritualité.

Ils la sauveront dans la vie sociale, par le caractère des lois qu'ils suggéreront et par leur façon de les entendre, s'ils restent convaincus eux-mêmes et rappellent opportunément aux autres qu'en thèse n'a le droit d'exister que le bien avec la vérité, nonobstant les tolérances qu'exige l'hypothèse du mélange, chez les peuples, des doctrines rationnelles et des croyances religieuses.

Si nos universités parviennent à former de ces savants résolument spiritualistes et de ces juristes

non inconsidérément libéraux, elles travailleront vraiment à leur œuvre de haut savoir et d'elles jailiront les salutaires directives sociales dont je vous parlais, il y a quelques années.

Je songe parfois à l'apostolat politique auquel devront, à cet égard, s'employer plus encore peut-être les nôtres dans l'arène fédérale et dans toutes les chambres de gouvernement. Ce ne sera, certes, un signe ni d'indifférence au bien public ni d'impersonnalité. Il vaudra la peine à cet effet de se faire un cerveau net et une doctrine sociale solidement constituée. Et nos compatriotes d'une autre confession et d'une autre langue n'en seront pas si effarouchés. L'un d'entre vous écrivait l'autre jour, à son retour d'Europe, l'exemple probant qu'en Suisse il en avait observé.

Ne faudrait-il point que les nôtres n'oublient point le caractère chrétien qui est à la base de l'histoire canadienne, sous le régime anglais de même que sous le régime français, et que ce caractère ils l'exigent et le fassent respecter? C'est le christianisme seul qui présente une doctrine constructive. Nos jeunes universitaires catholiques de Montréal viennent d'en faire la preuve à Winnipeg, et la presse du Manitoba et celle de Toronto leur en rendent un significatif hommage.

Ne faudrait-il point qu'on se persuade que nous travaillerons au bien du Canada tout entier, et à celui de notre province, que nous remplirons notre mission catholique et française en Amérique, non pas en suivant mollement les autres, mais en

les éclairant et même en les retenant, par les procédés les plus courtois, mais aussi avec les convictions les plus ouvertes?

Être moins libéraux de doctrine et plus libéraux de respectabilité, montrer le catholicisme dans toute son intransigeante beauté et dans toute sa condescendante charité, la seule *main tendue* qu'il lui soit possible d'exercer, je ne dis point que tous les problèmes publics en seront du coup résolus, mais je suis persuadé que l'influence de l'Église en sera toutefois plus encore admise et même désirée, et conséquemment l'ordre social consolidé.

C'est à y réfléchir, messieurs. Ce que je dis des hommes politiques, je le dis de chacun pour la sphère sociale où il exerce son activité. Voilà la souveraine action catholique à laquelle vous êtes invités.

L'heure vient, elle est venue, où ce ne sera pas le *bon garçonnisme*, pardonnez-moi cette familiarité, qui reconstituera les saines démocraties, mais les claires doctrines autant que les fortes vertus. Ce sont elles qui s'appuient sur la vraie liberté et qui fondent aussi les grandes et durables libertés.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Avant-propos . . . . .	9
I — Saint Thomas, mystique docteur . . . . .	11
II — Le rôle de la philosophie dans l'œuvre des universités catholiques . . . . .	37
III — L'université, école de haut savoir et source de directives sociales . . . . .	77
IV — <i>Ite ad Thomam</i> . . . . .	113
V — La vraie culture thomiste . . . . .	143
VI — Liberté et libertés . . . . .	173

## LES PUBLICATIONS SÉRIÉES de l'Université d'Ottawa

---

L'Université d'Ottawa assume l'impression d'ouvrages de ses professeurs et de ses gradués, au rythme de deux ou trois volumes chaque année.

A ceux qui souscrivent aux *Publications sériées*, les volumes parus sont expédiés sans délai et ceux à paraître seront envoyés dès leur impression — avec une remise de 20% sur le prix de vente et franco de port.

I. *Le chevalier Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville*, par LOUIS LE JEUNE, O.M.I., bachelier ès lettres de l'Université de Paris, ancien professeur et docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa. — Volume in-8 de 256 pages. Prix: \$1.25.

II. *Les Maîtres chrétiens de nos Pensées et de nos Vies*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., doyen de la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. — Volume in-12 de 208 pages. Prix: \$1.00.

III. *Quelques Pierres de Doctrine*, par Son Éminence le Cardinal JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I., archevêque de Québec. — Volume in-12 de 224 pages. Prix: \$1.00.

IV. *Études canadiennes — Éducation, Politique, Choses d'Église*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., doyen de la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. — Volume in-12 de 224 pages. Prix: \$1.00.

V. *L'École catholique — Principes, Histoire et Législation ecclésiastique*, par ANDRÉ GUAY, O.M.I., professeur à la faculté de droit canonique. — Sous presse.

VI. *Un Problème biblique — Tous les Hommes sont-ils Fils de Noé?* par DONAT POULET, O.M.I., professeur à la faculté de théologie. — Sous presse.

VII. *L'Argument de Prescription dans le Droit romain, en Apologétique et en Théologie dogmatique*, par JEAN-LÉON ALLIE, O.M.I., professeur à la faculté de théologie. — Sous presse.

**EN PRÉPARATION:**

*Législation matrimoniale canonique et civile dans la Province de Québec*, par ARTHUR CARON, O.M.I., doyen de la faculté de droit canonique.

*Philosophie et Théologie de l'Histoire d'après « la Cité de Dieu » de saint Augustin*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., doyen de la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin.

*L'Église et l'Exemption des Religieux*, par RENÉ LATRÉMOULLE, O.M.I., professeur à la faculté de droit canonique.

*L'Église et la Politique*, par OVILA MEUNIER, O.M.I.

*Le Christ-Chef*, par MARCEL BÉLANGER, O.M.I., professeur à la faculté de théologie.



Achévé d'imprimer et de relier  
dans les ateliers de la  
Librairie Beauchemin Limitée  
Montréal  
le 20 mai 1938.